

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXII

MONTRÉAL, VENDREDI, 24 JUIN 1898

No 17

2258

Moyenne de notre Tirage
Pour 1897

2258

A NOS LECTEURS

A l'occasion de la célébration de la fête Saint-Jean-Baptiste, nous sommes obligés d'avancer de 24 heures la publication du PRIX-COURANT.

VOYAGE EN EUROPE

M. Joseph A. Ethier, de MM. Laporte Martin & Cie, s'embarque ce soir pour l'Europe en compagnie de Mme Ethier. Le voyage d'agrément et d'affaires durera deux mois. Nous souhaitons à M. et Mme Ethier bonne traversée, beaucoup d'agrément et un prompt retour.

BON VOYAGE

M. E. D. Marceau, de MM. L. Chaput, Fils & Cie, part ce soir pour New-York où il s'embarquera demain à bord de l'*Umbria* de la ligne Cunard, pour l'Europe où il va passer six semaines de vacances, à visiter les principales villes de l'ancien continent. Nous lui souhaitons bon voyage et beaucoup de plaisir.

MORT DE M. MICHEL THIVIERGE

Un ancien marchand, bien connu à Montréal où il a été pendant de longues années dans le commerce et dans les affaires, M. Michel Thivierge est mort à Longueuil, entouré des membres de sa famille, après une longue maladie.

Le service funèbre a été célébré lundi dernier à Longueuil. Le corps a été ramené à Montréal pour être inhumé dans le terrain de la famille au cimetière de la Côte des Neiges.

Nous prions la famille de M. Thivierge d'agréer nos respectueuses condoléances.

MORT DE Mme L. H. HEBERT

Nous avons le regret d'enregistrer la mort prématurée de Madame L. H. Hébert née Philomène Busseau décédée à l'âge de 59 ans des suites d'un cancer.

La nouvelle inattendue du décès de Madame Hébert a douloureusement surpris les nombreux amis de cette femme de bien, d'une vie si hautement exemplaire.

Nous offrons à M. L. H. Hébert et à sa famille nos bien sincères condoléances.

A QUELQUES CONFRERES

Nous trouvons fréquemment dans les journaux des reproductions d'articles du PRIX-COURANT. Nous n'avons aucune objection à ces emprunts, à une condition toutefois, c'est que nos confrères veuillent bien nous en donner crédit. Ainsi l'autre jour un de nos confrères de la presse montréalaise donnait crédit au *Quotidien* de Lévis d'un article que ce dernier avait emprunté au PRIX-COURANT, sans nous citer. Une distraction, sans doute ?

POURPRE DE PARIS

On trouve actuellement dans le commerce un article tendant à remplacer le Vert de Paris comme insecticide, soit contre les mouches à patates pour l'arrosage des arbres fruitiers et la destruction des chenilles.

Il est maintenant généralement reconnu aux Etats-Unis et au Canada qu'aucune préparation ne réussit aussi bien que celle à base arsénicale telles que le vert de Paris et le Pourpre de Paris ; et comme le dernier est meilleur marché, moins nuisible au feuillage, moins dangereux à employer et plus facile à

dissoudre dans l'eau ; l'usage du Pourpre de Paris au lieu de Vert de Paris commence à être de bonne vente sur notre marché.

Nous ajoutons cette semaine à nos cotes le Pourpre de Paris qui se vend de 9 à 10 cents, alors que le Vert de Paris se cote de 17 à 18½ en augmentation de 1c à 1½ sur le prix de la semaine dernière.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Nos lecteurs trouveront d'autre part le compte-rendu de l'assemblée annuelle des actionnaires de cette banque qui a eu lieu le 15 courant.

Le bilan soumis aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 mai dernier fait ressortir un chiffre de bénéfices de \$15,397.45, déduction faite des frais d'administration, intérêts, sur dépôts et pertes probables.

Il nous fait remonter à l'année 1895 pour retracer un chiffre de bénéfices semblables ; les deux dernières années précédant le dernier exercice s'étant ressenties de la crise qui sévissait alors sur tout le Canada.

Bien que le chiffre des bénéfices ait été moindre en 1891 et en 1897, on avait cependant payé aux actionnaires 6½ et 6 p.c. de dividende, respectivement.

Cette année, il a paru sage de porter \$15,000 au fonds de réserve et de ne rétribuer le capital-action qu'au taux de 5 p. c.; de cette façon on a pu reporter au compte de profits et pertes pour l'exercice suivant une somme de \$5,397.45.

En résumé, la situation est meilleure, et nous voyons avec plaisir que la direction, plutôt que de satisfaire davantage les actionnaires pour le présent, cherche à leur constituer des garanties pour l'avenir.

La Banque Jacques-Cartier a ac.

tuellement en circulation un montant de billets aussi élevé qu'elle peut en émettre raisonnablement, eu égard à son capital. L'an dernier, le gérant général disait déjà au moment de l'assemblée générale annuelle : "le chiffre de nos billets en circulation a aussi considérablement augmenté, à un tel point que le bureau de direction a souvent regretté que le montant limité du capital actions l'ait empêché de bénéficier d'une circulation plus étendue, qu'invitaient les opérations de plus en plus actives de la banque." C'était presque une indication que la banque chercherait à augmenter son capital et si les dividendes payés aux actionnaires, cette année, avaient pu être plus élevés, il n'est pas douteux qu'un appel dans ce sens leur aurait été fait.

Maintenant la banque a un fonds de réserve égal à la moitié de son capital payé; elle a une clientèle de déposants plus nombreuse, puisque ses dépôts ont augmenté de \$800,000 en chiffres ronds; sa clientèle commerciale a également plus de besoins, puisqu'elle lui a demandé \$500,000 de plus d'escompte. Dans ces conditions, il ne paraît pas douteux que, du jour où elle pourra faire rapporter 10 ou 11 pour cent de bénéfice net à son capital, elle devra faire appel à ses actionnaires et se faire autoriser à augmenter le nombre de ses actions.

Cette année, les profits ont été d'un peu plus de 9 pour cent sur le capital au lieu de 6 ¹⁰/₁₀₀ l'année dernière, et un peu plus de 6 p. c. en 1896.

DANGEREUX VISITEURS

Les épiciers, depuis quelque temps, sont l'objet d'une attention particulière de la part de messieurs les voleurs et autres mécréants qui ne vivent que du produit du travail... des autres!

Cette sollicitude spéciale des aigres fins pour la corporation des épiciers est aussi déplaisante que flatteuse pour la prospérité financière de nos épiciers en général.

Lorsqu'au moment de la fermeture, tandis qu'il est en train de faire sa caisse, le propriétaire d'une épicerie voit surgir tout à coup devant ses yeux un gaillard déterminé, le revolver à la main, à empocher la recette de la journée, avouez que la situation a quelque chose de particulièrement désagréable: il est vrai que le premier moment de stupeur passé, le tableau change et la scène

qui menaçait de tourner au tragique se continue au violon pour se terminer au pénitencier.

C'est ainsi que les deux voleurs de grand chemin qui, il y a quelques semaines, ont dévalisé un épicier de Québec, M. Lefrançois, après l'avoir au préalable visé de leurs revolvers, se sont entendus condamner respectivement à 15 et 10 ans de pénitencier.

INDUSTRIE D'HIVER A LAPRAIRIE

Laprairie va, nous assure-t-on, compter une industrie de plus, pour la saison d'hiver: il s'agit d'une manufacture de glace artificielle dont l'initiative appartient à MM. Thomas Tremble et Pearson, de Montréal.

La municipalité qui, en cette circonstance, nous semble à bon droit soucieuse des intérêts des contribuables de Laprairie, offre à la compagnie manufacturière de glace des avantages en rapport avec ceux qu'elle offre de son côté à la population ouvrière de cette progressive localité.

Cette industrie donnera de l'occupation à 300 ouvriers en hiver, c'est-à-dire que les briquetiers au lieu de la saison morte qui les attendait jusqu'ici au temps froid, trouveront de l'ouvrage à l'usine à glace; 200 charretiers seront occupés pendant la saison froide.

La Compagnie recevra de la municipalité de Laprairie un octroi de terrain suffisant pour la manufacture et les hangars-glacières destinés à la conservation du produit manufacturé.

Ajoutons en terminant que les promoteurs de cette entreprise dont les citoyens et les commerçants de Laprairie retireront des avantages immédiats, se proposent d'utiliser l'ancien chemin de fer à l'endroit connu comme étant autrefois le quai du Grand Tronc.

NOTES FINANCIERES

— Il est rumeur que l'honorable juge Wurtèle serait appelé à remplacer Sir J. A. Chapleau à la direction locale du Crédit Foncier Franco-Canadien.

— On ne connaît pas encore le nom du successeur de l'ex-Lieutenant-Gouverneur dans le bureau de direction de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.

LA BANQUE VILLE MARIE

D'après le rapport présenté aux actionnaires à l'assemblée générale annuelle, rapport que nous reproduisons plus loin, les profits nets de l'exercice écoulé ont été de \$36,220.27, en augmentation de \$6,066.51 sur ceux de l'exercice 1897.

La banque Ville-Marie a payé à ses actionnaires, comme l'an dernier, exactement, deux dividendes formant ensemble 6 p.c. du capital action soit \$28,777.20.

De la balance \$7,443.07, elle porte \$7,000 à un compte contingent et ajoute \$443.07 au report du compte de profits et pertes. Ce dernier a actuellement un crédit de \$6,001.40.

L'an dernier, nous avons posé déjà quelques questions à la Banque Ville-Marie, notamment au sujet de l'item "autres créances y compris les actions de la Banque possédées par la Banque elle-même." Cette question est assez intéressante tant pour les actionnaires que pour les déposants et le public en général, elle demanderait quelques explications dont le rapport du président est toujours veuf. Le chiffre de ce compte varie très peu, il est cette année de \$290,563.71 contre \$290,030.41. l'an dernier.

Comme dans le bilan dernier, il n'est nullement question à l'actif de \$7,000 prélevés sur les bénéfices pour former un compte contingent, nous sommes en droit de supposer que les \$7,000 ci-dessus ont été appliquées à réduire le chiffre des autres créances, et règle le passé plutôt que de former une réserve pour l'avenir.

C'est encore un point sur lequel le rapport eut pu ne pas être muet. Néanmoins, en acceptant la situation telle qu'elle est présentée à l'assemblée générale, la situation de la banque s'est améliorée non seulement par un chiffre plus élevé dans les profits de l'année, mais encore par une augmentation dans le montant des dépôts, augmentation qui s'élève à \$250,000 et par un chiffre d'escompte plus élevé. La position de la banque Ville-Marie se trouve en outre consolidée au point de vue de sa clientèle en ce sens qu'elle a un actif immédiatement réalisable de \$475,000 quand, l'an dernier, cet actif n'était que de \$313,000.

La réserve reste toujours au chiffre de \$10,000. C'est là un point à l'égard duquel il sera sans doute facile de remédier avec la prospérité dont les banques sont les premières à reconnaître aujourd'hui l'existence.

CHANGEMENTS AU TARIF DE DOUANE DE 1897

1. L'article 6 du *Tarif des douanes*, 1897, est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :

"6. L'importation en Canada d'aucuns des effets énumérés, décrits ou mentionnés à l'annexe C du présent acte est prohibée ; et s'il en est importé, ils deviendront par là même confisqués à la Couronne et seront détruits, ou il en sera autrement disposé suivant que le ministre des douanes l'ordonnera ; et toute personne qui importera, fera importer, ou permettra que l'on importe des effets ainsi prohibés, sera passible, pour chaque contravention, d'une amende de deux cents piastres."

2. A compter du premier jour d'août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, l'article 17 du dit acte sera abrogé et remplacé par le suivant :

"17. Les articles du cru, de la production ou de la fabrication d'aucun des pays suivants, pourront, lorsqu'ils seront importés directement en Canada d'aucun de ces pays, être déclarés en douane ou retirés d'entrepôt pour la consommation en Canada au taux de droit réduit prévu par le tarif préférentiel britannique mentionné à l'annexe D du présent acte :—

"(a) Le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande ;

"(b) La colonie Britannique des Bermudes ;

"(c) Les colonies britanniques communément appelées Indes Occidentales anglaises, comprenant :

Les Bahama ;
La Jamaïque ;

Les îles Tarques et Caïques ;

Les îles Sous-le-Vent (Antigua, Saint-Christophe, Nevis, Dominique, Montserrat, et les îles Vierges) ;

Les îles du-Vent (Grenade, Saint-Vincent et Sainte-Lucie) ;

Les Barbades ;

Trinidad et Tabago ;

La Guyane anglaise ;

"d) Toute autre colonie ou possession britannique dont le tarif est, en somme, aussi favorable au Canada que le tarif préférentiel britannique mentionné au présent acte l'est à cette colonie ou possession.

"e) Pourvu, toutefois, que les articles manufacturés qui seront admis en vertu de ce tarif préférentiel soient fabriqués *bonâ fide* dans le pays ou les pays ayant droit aux bénéfices de ce tarif, et que ces bénéfices ne s'étendent pas à l'importation des articles dont la fabri-

cation ne sera pas due, pour une bonne part, à la main-d'œuvre de ces pays. Toute question survenant au sujet du droit qu'un article pourrait avoir à ces bénéfices, sera décidée par le ministre des Douanes, dont la décision sera finale.

"2. Le sucre brut, y compris tout sucre décrit à l'item 436 de l'annexe A, pourra, lorsqu'il sera importé directement d'une colonie ou possession britannique, être déclaré en douane ou retiré d'entrepôt pour la consommation en Canada au taux de droit réduit prévu par le tarif préférentiel britannique.

"3. Le ministre des douanes, avec l'approbation du gouverneur en conseil, déterminera quelles colonies ou possessions britanniques auront droit aux bénéfices du tarif préférentiel aux termes de l'alinéa (a) du premier paragraphe du présent article.

Le ministre des douanes pourra, avec l'approbation du gouverneur en conseil, faire les règlements qui seront jugés nécessaires pour la mise à exécution de l'intention du présent article."

3. L'item 221 de l'annexe A du dit acte est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :—

"221. Bottes bottines et souliers en caoutchouc ; courroies en caoutchouc, ciment de caoutchouc et tous articles ouvrés en caoutchouc et en gutta-percha, n.a.p., vingt-cinq pour cent *ad valorem*..... 25 p.c.

4. Les items 435 et 436 de l'annexe A du dit acte sont par le présent abrogés et remplacés par les suivants :

"435. Tout sucre au-dessus du numéro seize, type de Hollande sous le rapport de la couleur, et tous sucres raffinés de toute espèce, qualité ou type, n'accusant pas plus de quatre-vingt-huit degrés au polariscope, une piastre et huit centins par cent livres, et pour chaque degré additionnel, un centin et demi par cent livres. Les fractions de cinq dixièmes de degré ou moins ne seront pas imposables, et les fractions de plus que cinq dixièmes seront imposées comme étant un degré.

"436. Sucre, n.s.a., pas au-dessus du numéro seize, type de Hollande sous le rapport de la couleur, égouts de sucres ou pompages égouttés durant transit, mélado ou mélado concentré, fonds de cuves et concrétions, n'accusant pas plus que soixante-quinze degrés au polariscope, quarante centins par cent livres, et pour chaque degré additionnel, un centin et demi par cent

livres. Les fractions de cinq dixièmes de degré ou moins ne seront pas imposables, et les fractions de plus que cinq dixièmes seront imposées comme étant un degré. Les colis ordinaires dans lesquels ils seront importés seront admis en franchise."

5. A compter du premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, les items 445 et 446 de l'annexe A du dit acte seront abrogés.

6. A compter du premier jour de juillet, l'item suivant sera inséré à l'annexe B du dit acte en remplacement de l'item 616 :

616. Tabac non ouvré, pour les fins de l'accise, d'après les conditions de l'*Acte du Revenu* de l'intérieur."

7. A compter du premier jour d'août mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, l'annexe D du dit acte sera abrogée et remplacée par la suivante :

"ANNEXE D.

"*Tarif préférentiel britannique.*

"Sur les articles ayant droit aux bénéfices de ce tarif préférentiel aux termes de l'article 17, les droits mentionnés à l'annexe A seront réduits comme il suit :—La réduction sera d'un quart du droit mentionné à l'annexe A, et le droit à prélever, percevoir et payer égalera les trois quarts du droit mentionné à l'annexe A ;

"Pourvu, toutefois, que cette réduction ne s'applique à aucun des articles suivants, et que ces articles soient, dans tous les cas, assujétis aux droits mentionnés à l'annexe A, savoir :—Vins, malt,

liqueurs, spiritueux, liqueurs spiritueuses, médicaments liquides et articles contenant de l'alcool ; tabac, cigares et cigarettes ;

"Pourvu, aussi, que la réduction ne s'applique qu'au sucre raffiné, quand il aura été prouvé d'une manière satisfaisante au ministre des Douanes que ce sucre raffiné a été fabriqué en entier avec du sucre brut produit dans les colonies ou possessions britanniques."

8. Sauf en ce qu'il en est autrement prescrit, le présent acte sera censé être entré en vigueur le sixième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-dix huit.

LES CONTRASTES

**Le chaud est l'opposé du froid ;
le BAUME RHUMAL est l'ennemi
de la bronchite qu'il tue sûrement.**

PASSIF

NOM DE LA BANQUE.	Capital souscrit.	Capital versé.	Fonds de réserve.	Dividende déclaré. Taux annuel.	Billets en circulation	Balance due au gouvernement fédéral. Deduction faite des avances sur crédits ouverts bordereaux de paie, etc.	Balance due aux gouvernements provinciaux.	re...
ONTARIO.								
Bank of Toronto	Toronto. 2,000,000	2,000,000	1,800,000	10	1,411,598	27,360		
Canadian Bank of Commerce	do 6,000,000	6,000,000	1,000,000	7	3,030,428	95,162	259,855	
Dominion Bank	do 1,500,000	1,500,000	1,500,000	12	1,319,786	23,846	165	
Ontario Bank	do 1,000,000	1,000,000	85,000	5	929,715	19,002	158,794	
Standard Bank	do 1,000,000	1,000,000	600,000	8	804,670	18,512	7,719	
Imperial Bank of Canada	do 2,000,000	2,000,000	1,200,000	8	1,706,663	20,348	314,574	
Traders	do 700,000	700,000	50,000	6	697,681		96,577	
Bank of Hamilton	Hamilton. 1,250,000	1,250,000	775,000	8	1,187,573		18,843	
Bank of Ottawa	Ottawa. 1,500,000	1,500,000	1,125,000	8	1,123,295		39,271	
Western Bank of Canada	Oshawa. 500,000	384,110	118,000	7	298,040		180	
QUEBEC.								
Bank of Montreal	Montreal 12,000,000	12,000,000	6,000,000	10	5,446,216	3,210,552	163,870	
Bank of British North America	do 4,866,666	4,866,666	1,387,000	5	1,367,523	4,560	70,944	
Banque du Peuple	do 1,200,000	1,200,000			18,823			
Banque Jacques-Cartier	do 500,000	500,000	250,000	5	446,665	24,827	117,720	
Banque Ville-Marie	do 500,000	479,620	10,000	6	279,180	4,703		
Banque d'Hochelega	do 1,000,000	1,000,000	450,000	7	909,703	19,198	54,377	
Molson's Bank	do 2,000,000	2,000,000	1,500,000	8	1,622,750	24,852	36,031	
Merchants' Bank of Canada	do 6,000,000	6,000,000	2,600,000	8	2,835,873	180,733	12,713	
Banque Nationale	Québec. 1,200,000	1,200,000	100,000	6	1,030,502	4,313	108,507	
Quebec Bank	do 2,500,000	2,500,000	650,000	6	974,389	19,284	101,776	
Union Bank of Canada	do 1,500,000	1,500,000	350,000	6	1,361,402	1,125	553,748	
Banque de St. Jean	St. Jean. 500,000	261,499	10,000	4	156,172		64,138	
Banque de St. Hyacinthe	St. Hyacinthe. 501,600	313,020	75,000	6	213,619		38,318	
Eastern Townships Bank	Sherbrooke. 1,500,000	1,500,000	835,000	7	872,821	23,748	111,561	
NOUVELLE ECOSSE.								
Bank of Nova Scotia	Halifax. 1,500,000	1,500,000	1,600,000	8	1,333,660	310,756		
Merchants' Bank of Halifax	do 1,500,000	1,500,000	1,175,000	7	1,206,012	136,038		
People's Bank	do 700,000	700,000	220,000	6	582,876	9,188		
Union Bank	do 500,000	500,000	225,000	7	410,721	3,880		
Halifax Banking Company	do 500,000	500,000	350,000	7	451,550	17,717		
Bank of Yarmouth	Yarmouth. 300,000	300,000	19,000	6	85,879	17,970		
Exchange Bank of Yarmouth	do 280,000	250,075	30,000	5	13,652			
Commercial Bank of Windsor	Windsor. 500,000	348,580	113,000	6	141,015	10,655		
NOUVEAU BRUNSWICK.								
Bank of New Brunswick	St. John. 500,000	500,000	600,000	12	464,523	22,376		
People's Bank	do Fredericton. 180,000	180,000	130,000	8	133,971	4,401		
St. Stephen's Bank	St. Stephen. 200,000	200,000	45,000	5	91,579	8,434		
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit. et l'Île du P. E.	63,050,118	62,302,282	27,555,666		36,261,760	4,534,355	2,315,331	

NOM DE LA BANQUE	Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe.	Emprunts faits à d'autres banques ou dépôts faits par d'autres banques en Canada, garantis.	Dépôts remboursés sur demande en après avis, ou à une date fixe faits par d'autres banques en Canada.	Dû à d'autres banques en Canada.	Dû à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans les pays étrangers.	Due à des agences de la banque ou à d'autres banques ou agences dans le Royaume-Uni	Engagement non compris dans les items qui précèdent.
ONTARIO.							
Bank of Toronto	6,522,353		261,044	4,139	7,715	100,230	
Canadian Bank of Commerce	16,507,443		186,329	16,125		665,069	
Dominion Bank	9,538,373						
Ontario Bank	3,600,309					368,926	
Standard Bank	4,792,766					364,430	
Imperial Bank of Canada	7,409,510		17,006	1,077	88,559		
Traders	3,797,776						
Bank of Hamilton	5,179,827					409,235	
Bank of Ottawa	1,519,137		1,809		498	195,100	
Western Bank of Canada	1,278,151					77,550	
						14,888	866
QUEBEC.							
Bank of Montreal	12,128,517		311,109	39,315			
Bank of British North America	6,155,901		29,219		130,429	3,465	
Banque du Peuple	1,790,764			561		5,281	
Banque Jacques-Cartier	2,821,450					1,874	
Banque Ville-Marie	1,059,781					50,922	
Banque d'Hochelega	3,439,817					15,409	
Molson's Bank	6,992,008		106,742	268		104,080	
Merchants' Bank of Canada	8,858,030		917,281	6,923		100	
Banque Nationale	2,280,592		150,000	22,313	26	71,899	
Quebec Bank	4,903,445		53,324	3,352			
Union Bank of Canada	1,031,112		3,695	5	4,905	496,092	
Banque de St. Jean	175,284				50		1,250
Banque de St. Hyacinthe	866,873						
Eastern Townships Bank	3,493,682					18,781	
NOUVELLE ECOSSE.							
Bank of Nova Scotia	7,637,354		50,755	4,338	135,929		
Merchants' Bank of Halifax	4,986,074		102,450		48,103	562,687	
People's Bank	780,157		11,185			1,232	
Union Bank	1,417,768		10,391			16,336	
Halifax Banking Company	2,161,821					116,737	
Bank of Yarmouth	517,065					243,290	
Exchange Bank of Yarmouth	99,082					323	
Commercial Bank of Windsor	517,381		7,009				868
						605	
NOUVEAU BRUNSWICK.							
Bank of New Brunswick	1,287,006		63,155				
People's Bank	206,250		36,066				
St. Stephen's Bank	180,308			1,356	151	300	
Grand Total y compris Manitoba et Col. Brit.	143,200,518		2,721,408	111,531	436,028	3,781,065	1,034,571

ACTIF.

PROVINCE	Espèces	Billets fédéraux.	Dépôt fait au gouvernement en garantie de la circulation des billets	Billets d'autres Banques et Chèques sur d'autres Banques.	Prêts faits à d'autres banques en Canada garantis.	Dépôts remboursables sur demande ou après avis, etc.	Balances dues par d'autres banques en Canada.	Bal. due par les agences de crédit, dans les pays étrangers.	Bal. due par les agences de la banque ou par d'autres banques dans le Royaume.	Obligations ou effets du gouvernement fédéral.	Effets publics, prov. britanniques, tramways ou autres, autres que ceux du Canada.	Effets de chemin de fer canadiens, britanniques, et autres.	Prêts remboursables sur demande sur obligations et actions.	Prêts courants.
ONTARIO.														
Bk. of Toronto	623,874	1,130,362	71,200	395,708	32,357	314,909	314,909	182,813	239,573	152,868	1,185,858	934,577	9,780,363	
Can. Bk. of Com'ce.	419,259	889,776	165,001	891,186	71,381	71,381	1,443,069	730,331	5,017,791	1,689,974	2,651,532	16,012,055		
Dominion Bank	553,928	618,419	77,250	572,918	86,322	86,322	852,989	60,910	329,951	3,687,065	1,619,795	9,000,968		
Ontario Bank	79,163	338,117	42,000	322,444	44,335	44,335	110,779		168,131	784,877	384,532	5,520,572		
Standard Bank	160,282	445,999	37,184	184,861	258,000	258,000			373,666	1,361,436	344,300	116,279		
Imper. Bk. of Can.	588,980	1,053,559	87,208	370,415	200,220	2,174	155,626	583,711	243,379	1,316,301	1,188,907	1,396,079		
Traders do	107,613	343,517	34,220	150,302	107,712	107,712	24,175		18,666	680,066	1,875,929	8,132,002		
Bk. of Hamilton	184,481	482,940	60,000	233,058	90,887	90,887	175,540		44,469	703,062	972,147	3,256,166		
Bk. of Ottawa	162,009	391,005	60,000	139,369	159,919	159,919	31,146		391,702	398,153	793,230	7,006,255		
West'n Bk. of Can.	27,179	25,447	18,135	23,651	532,669	532,669	22,318	10,183	30,923	421,481		866,140		
													7,051,731	
													1,127,413	
QUEBEC.														
Bk. of Montreal	2,371,355	1,950,561	265,000	1,952,917	11,921	11,245	9,934,297	5,636,113	237,270	102,009	3,391,674	33,127,710		
Bk. of B. N. Am'ca	481,002	869,686	67,669	277,986	60,878	60,878	665,572	316			787,712	10,637,081		
Banque du Peuple	2	19	23,525	948	21,518	13,059	68,128	8,241	120,000	371,000	371,000	220,060		
Banque J. Cartier	26,560	304,786	22,215	179,841	7,917	7,917	1,883			20,000	193,237	3,198,901		
Banque Ville-Marie	16,775	80,166	18,000	123,558	12,587	32,664	153,676	23,823	337,701	161,883	757,126	1,213,418		
Banque d' Hochelaga	119,684	58,410	41,005	397,721	123,717	2,002	455,836	10,470	326,611	792,050	395,132	1,338,168		
Molson's Bank	424,834	529,274	100,000	519,537	15,814	15,814	1,181,623	138,184	1,356,806	707,539	521,501	11,507,828		
Mercants Bk. of Can.	378,149	1,121,269	159,312	739,393	18,011	18,011	1,523	115,192	73,911	150,633	292,076	1,819,719		
Banque Nationale	55,171	119,831	50,000	217,873	13,063	13,063	382	51,473		6,316	126,666	610,183		
Quebec Bank	129,78	677,192	50,000	347,915	52,768	52,768	1,634	19,501				8,9		
Union Bk. of Can.	42,175	353,467	52,000	293,276	319,068	319,068	7,264	291,511				1,157,617		
Banque de St. Jean	5,823	14,548	3,379	9,877								58,811		
St. Hyacinthe	15,845	22,336	15,110	21,083								31,271		
E. Townships	104,463	195,397	51,363	52,035								8,142		
													1,332,487	
													6,370,657	
NOUVEAU-BRUNSWICK.														
Nova Scotia	191,704	821,030	69,581	714,518	126,110	126,110	166,606	71,307		783,763	1,121,392	615,901	9,903,797	
Merchants	438,462	6,904,5	319,580	579,582	31,700	31,700	148,791	19,252	108,000	1,292,372	389,612	757,304	7,730,878	
Peoples Bank	31,326	110,212	27,603	81,400	101,146	101,146	17,021		90,516	20,488		33,533	2,372,326	
Union	39,955	115,970	25,090	61,604	13,180	5,930	14,933						2,379,657	
Halifax Bk. Co.	74,160	103,009	25,090	76,203	14,096	2,311	48,269	5,897	19,200	10,000			3,385,574	
Yarmouth	37,446	28,446	4,372	10,281	42,122	42,122	31,917			19,075			693,215	
Exch. Bk. Yarmouth	2,657	5,050	3,466	5,189	36,886	36,886	8,618	8,755					307,401	
C. B. of Windsor	20,564	21,278	6,280	16,431									1,068,415	
NEW BRUNSWICK.														
New Brunswick	10,515	129,012	23,953	45,109	87,491	87,491	159,621	22,758		39,883	95,365	117,588	2,685,662	
Peoples Bank	7,461	1,379	7,201	1,430	11,601	11,601	5,703	8,619		2,000			689,081	
St. Stephen's Bk.	9,158	10,004	6,381	15,013	19,830	19,830	21,992	159					460,737	
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	9,115,147	15,675,799	1,885,403	9,609,218	3,383,412	206,553	20,501,114	8,059,727	1,906,769	16,365,191	16,971,390	18,850,581	223,679,314	

PROVINCE	Prêts au gouvernement fédéral.	Prêts aux gouvernements provinciaux.	Créances en souffrance.	Immunités appartenant à d'autres que les officiers de la banque.	Hypothèques sur des imm. venant par la banque.	Edifices de la banque.	Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.	Total de l'actif.	Montant total des prêts faits à des directeurs, maisons de commerce, ou sur tout autre intérêt ou responsabilité.	Chiffre moyen des espèces de la circulation basées sur le rapport le mois.	Chiffre moyen des billets de la circulation possédés pendant le mois.	Chiffre le plus élevé des billets en circulation en aucun temps durant le mois.
ONTARIO.												
Toronto			157,110	215	200,000		16,052,791	334,562	618,400	959,030	1,512,200	
Compton			161,002	116,439	107,027	751,491	96,492	31,256,103	117,171	415,940	856,000	
Dominion			40,402	39,562	109,562	263,910	9,375	17,959,741	384,000	515,000	718,000	
Ontario			671	30,000	11,298	165,000		8,001,001	190,581	79,590	290,000	
Standard			22,377	60,335	96,631	110,767	38,111	9,392,127	360,933	157,369	121,420	
Imperial			31,911	10,900	347	164,598	48,858	16,525,986	96,167	583,943	1,091,315	
Traders			3,169	10,000	347	164,598	18,040	6,821,855	151,771	106,000	701,208	
Hamilton			40,867	16,018	16,018	335,517	87,609	11,199,114	75,135	182,000	398,500	
Ottawa			58,677	10,352	10,841	121,931	9,892,147	388,558	159,860	119,989	1,185,480	
Western Bk. of C.			28,900	51,141	4,250		7,545	2,331,273	2,132	26,967	24,117	
												339,020
QUEBEC.												
Montreal	863,556	124,333	98,631	26,000	600,000	119,133	65,811,920	1,036,000	2,496,400	2,382,000	5,577,129	
British N. Amer.	301,030	83,155	48,216	3,586	360,000	32,691	11,628,866		462,914	793,082	1,423,467	
Du Peuple		1,032,660	740,988	49,880	3,9254	116,400	2,511,935	50,337	6	55	19,033	
J. Cartier		18,153	23,636	39,877	110,000	31,858	1,929,536	100,099	21,959	293,169	179,365	
Ville-Marie		59,385	38,005	25,977	51,455	290,563	2,151,586	81,260	11,800	11,510	301,210	
Hochelaga		57,018	51,821	18,195	36,812	37,108	7,212,072	269,065	111,511	189,721	957,255	
Molson		90,293	81,130	2,575	190,009	31,335	16,307,491	321,500	118,033	509,176	1,691,713	
Mercants		93,137	18,137	39,253	532,915	132,316	25,425,113	1,329,807	37,000	1,113,000	2,991,000	
Nationale		28,788	11,989	510	135,014	28,803	6,067,896	371,162	73,300	177,433	1,051,552	
Quebec		41,441	124,357	9,564	161,408	138,365	11,858,717	188,693	125,817	627,723	1,031,919	
Union		12,396	188,359	5,059	230,000	19,360	9,910,595	125,699	12,318	356,910	1,000,684	
St. Jean		26,101		8,573	11,170	9,921	723,771	21,691	5,500	15,000	168,182	
St. Hyacinthe		45,117	33,475	3,201	19,181	20,815	1,431,092	36,352	14,705	21,658	228,139	
E. Townships		35,719	68,141	13,282	120,000	11,217	7,793,787	200,076	101,157	103,501	897,695	
NOUVEAU-BRUNSWICK.												
Nova Scotia	51,140	46,783	11,012	2,000	47,358	188,188	15,471,261	79,884	171,759	803,213	1,347,141	
Merchants	92,470	29,488	25,694	10,146	60,000	12,466	12,259,061	35,924	142,161	627,533	1,278,916	
Peoples Bank	99,985	32,131	66,492	3,513	63,235	5,360	3,021,259	151,819	32,193	115,901	629,466	
Union	77,261	19,231			52,000	5,669	3,238,383	107,351	38,417	119,427	111,031	
Halifax Bk. Co.		37,271	8,180		1,800	5,007	4,118,676	32,362	72,798	96,933	161,511	
Yarmouth	65,000	24,499	9,193		8,000		1,038,131	58,837	37,242	29,229	85,879	
Exch. Bk. Yarmouth		6,435			23,515		180,031	40,299	3,049	6,221	14,919	
C. B. of Windsor		17,221	14,900		6,678	268	1,276,298	1,549	20,394	20,393	154,635	
NEW BRUNSWICK.												
New Brunswick		1,184			30,000		3,545,059	63,282	107,186	135,337	185,623	
Peoples Bank		7,319			8,500		772,291	51,693	7,386	9,762	113,248	
St. Stephen's Bk.		13,840			12,000		577,055	37,509	9,250	9,750	95,340	
Grand Total y compris Man. et C. Ang.	1,613,858	2,740,951	2,133,901	576,296	5,731,376	1,573,728	363,582,783	7,727,039	9,315,565	15,294,393	37,833,880	

L'ASSOCIATION DES EPICIERS

En vertu du principe que "l'union fait la force," nous ne saurions trop encourager les membres de la grande corporation des épiciers de s'enrôler dans les rangs de l'ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTRÉAL pour y discuter en famille les multiples et importants intérêts communs à la généralité des épiciers.

Pour être à même de rendre des services, pour justifier son existence, il faut que l'Association des Epiciers tienne son influence du grand nombre de ses membres et de la constitution de son bureau de direction.

Actuellement, il faut bien le reconnaître, l'Association des Epiciers de Montréal—nous regrettons bien de le constater, mais cela est devenu nécessaire dans l'intérêt général des épiciers—n'est pas ce qu'elle pourrait, ce qu'elle devrait être; elle souffre d'anémie grave, mais qui n'est pas incurable, il s'en faut de beaucoup.

Cette Association quelque peu remodelée, pourrait, avec l'infusion d'un sang nouveau, un conseil de direction composé d'hommes qualifiés par leur expérience et leur notabilité commerciale, et appuyé de l'influence réelle, indiscutable de chacun de ses membres, cette Association, disons-nous, aurait sur la direction des affaires publiques une influence prépondérante et commanderait l'attention des pouvoirs publics—cela au point de vue général. Au point de vue des intérêts particuliers de l'épicerie de détail, cette Association établie sur des bases solides et sérieuses pourrait rendre de précieux services à ses membres qui, isolés, ne disposent chacun que d'une influence très relative.

Ces réflexions nous sont venues, l'autre soir, au cours de la réunion convoquée pour 8 heures, dans la salle du Monument National, pour affaires importantes, disait l'invitation.

Or, à 8½ heures, le bureau n'était pas arrivé; et à 10 heures et quelques minutes, les conversations privées se poursuivaient à mi-voix, le président n'ayant pas encore ouvert l'assemblée.

Cette manière fantaisiste de procéder n'est pas de nature à encourager l'assistance des anciens ou le recrutement de nouveaux membres. Et nous savons trop tout le bien que cette Association bien dirigée pourrait réaliser dans l'intérêt de ses membres et du public en général

pour ne pas insister sur la nécessité d'une réorganisation du bureau de direction de l'Association des Epiciers de Montréal, réorganisation suivie d'un ralliement général de tous les négociants intéressés à l'épicerie et au commerce de l'alimentation en général.

LA SITUATION DES BANQUES

Nous reproduisons d'autre part, le tableau de la situation des banques au 31 mai dernier, tel que publié par la *Gazette du Canada*.

La situation n'a augmenté que d'environ \$400,000; c'est peu, surtout si l'on se souvient que la navigation, ouverte de très à bonne heure cette année, a provoqué un mouvement de produits plus considérables que d'habitude dans le cours du mois entier. Il y aurait donc lieu de s'étonner de la faiblesse du chiffre ci-dessus si, d'un autre côté, nous n'avions déjà fait remarquer précédemment que la circulation s'était maintenue à un niveau élevé durant le mois d'avril, ce qui indiquerait que le commerce d'exportation avait, cette année, commencé ses achats de bonne heure. La diminution très importante dans les exportations de fromage, en mai dernier, a aussi influé d'une façon notable sur le chiffre de la circulation et, à moins d'un changement radical d'ici à la fin du mois, il en sera de même en juin.

Les dépôts ont augmenté de \$5,200,000 soit de \$2,000,000 pour les dépôts sans intérêts et de \$3,200,000 pour ceux remboursables après avis.

Le montant des dépôts du public dans les banques était, au 31 mai dernier, de \$223,400,000, en augmentation de 23,700,000 sur le chiffre du mois de mai 1897. Pendant les douze mois écoulés on a donc pu économiser beaucoup, grâce aux gains qu'a procurés une année prospère, commercialement et industriellement parlant. Il est fâcheux à tous égards que la progression dans l'augmentation de la population ne soit pas en rapport avec l'accroissement constant de notre production. Nous ne pouvons oublier que, dans toute l'étendue de la Puissance, il reste à exploiter beaucoup plus de richesses qu'il n'en est actuellement tiré de notre sol et de nos forêts. L'argent ne manque pas, comme on peut le voir d'après l'augmentation continue des dépôts dans les banques: ce n'est donc pas là la pierre d'achoppement; car, au contraire, les banques tireraient un meilleur parti des fonds qui leur sont confiés en

les faisant fructifier dans les industries locales, qu'en les plaçant à l'étranger à des taux peu productifs. Actuellement elles ont dans leurs coffres, en espèces et autres valeurs placées dans des banques anglaises ou américaines, une somme d'environ \$100,000,000; en outre, elles pourraient émettre encore \$26,000,000 de leurs propres billets en vertu de l'Acte des Banques.

Les banques, il est vrai, doivent toujours avoir en mains des réserves en espèces ou des valeurs immédiatement réalisables pour un assez fort montant, afin de parer aux éventualités des moments critiques; mais il ne faut pas d'exagérations non plus de ce côté. Les crises ne se déclarent pas du jour au lendemain; elles sont précédées de signes précurseurs qui laissent le temps nécessaire de se retourner à ceux qui n'ont pas été par trop imprudents. On peut donc, en temps de belle prospérité, tenir moins de fonds improductifs et aider davantage au développement du commerce et de l'industrie, soit par de nouvelles créations, soit en développant ou en consolidant ce qui existe déjà. Si nos banques pouvaient aider à la création de nouvelles industries qui occuperaient les bras que nos hivers rigoureux laissent oisifs, elles rendraient un signalé service au pays, et à elles-mêmes. Quand nos ports sont fermés à la navigation, quand les glaces arrêtent les pouvoirs d'eau, quand le sol gelé empêche les travaux de terrassement, une quantité considérable d'ouvriers ne travaillent plus, ne gagnent plus.

Ne pourrait-on employer une partie de l'argent improductif des banques à fonder des industries qui occuperaient ces ouvriers durant l'hiver? Telle est la question que nous soumettons à nos banques. A leurs têtes sont des hommes d'affaires, énergiques, entreprenants et en même temps prudents. Mieux que n'importe qui, ils connaissent le pays et ses ressources, et plus que n'importe qui ils connaissent ses besoins. Ils savent que l'hiver ruine l'ouvrier, lui enlève son gain de l'été et le replonge chaque année dans la misère. Cette situation s'attache à une classe trop nombreuse pour que le pays tout entier ne s'en ressente pas: aussi est-il à souhaiter qu'on en arrive au plus tôt à fonder des industries que nous appellerons des industries d'hiver.

Nous constatons une augmentation de \$1,500,000 dans le chiffre des escomptes et avances au commerce qui s'élève à \$223,700,000.

Les prêts sur titres et valeurs sont

en faible diminution de \$19,034,000 au lieu de \$18,859,000.

Ci-dessous le tableau comparatif de la situation des banques au 30 avril et au 31 mai :

PASSIF.	30 avril 1898	31 mai 1898
Capital versé.....	\$ 62,299,130	62,302,282
Réserves.....	27,685,666	27,555,666
Circulation.....	\$ 35,843,651	36,261,760
Dépôts des gouvernements.....	6,290,392	6,879,689
Dépôts du public remb. à demande.....	78,196,100	80,202,015
Dépôts du public remboursables après avis.....	139,997,150	143,200,518
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,485,234	2,721,408
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	146,769	111,534
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	626,569	436,028
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	4,504,210	3,781,065
Autres dettes.....	528,865	1,084,571
Totaux du Passif.....	\$268,619,023	274,628,668
Augmentation.....	\$6,009,645
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 9,173,359	\$ 9,115,147
Billets du Dominion.....	15,002,456	15,675,799
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,883,067	1,885,403
Billets et chèques d'autres banques.....	7,541,422	9,609,218
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,397,356	3,383,442
Dépôt d'autres banq. sur échanges journaliers.....	184,142	206,555
Balances dues par banques étrangères.....	19,527,216	20,504,144
Balances dues par banques anglaises.....	7,437,767	8,050,727
Obligations fédérales.....	4,891,794	4,906,569
Valeurs mobilières.....	33,142,982	33,336,581
Prêts sur titres et valeurs	19,034,498	18,859,581
Escomptes et avances en cours.....	222,115,392	223,679,314
Prêts aux gouvernements	1,824,707	1,613,858
Effets en souffrance.....	3,119,918	2,740,951
Immobilisations.....	2,159,433	2,133,901
Hypothèques.....	579,362	576,296
Immobilisations occupées par les banques.....	5,794,564	5,731,376
Autres créances.....	1,721,570	1,573,728
Totaux de l'Actif.....	\$358,531,270	\$363,582,783
Augmentation.....	\$5,051,513

PETITES NOTES

— Tout le monde connaît les bons lozanges, pastilles à la réglisse préparés par la maison Young & Smythe de Brooklyn. Ces douceurs sont en vogue, on les trouve dans toutes les bonnes épicerie et pharmacies aujourd'hui. Elles sont excellentes contre le rhume ; mais il y a des personnes qui en consomment en tout temps, par plaisir.

— M. Fisher s'embarquera le 21 pour l'Angleterre dans l'intérêt de notre commerce d'exportation de produits agricoles. Le ministre se rendra ensuite à Paris pour prendre des arrangements

avec le gouvernement français relativement à l'Exposition de 1900.

— La succursale de la maison Noxon, les grands fabricants d'instruments aratoires, 476 rue St. Paul a reçu lundi dernier un envoi important de faucheuses lieuses Noxon qui méritent d'attirer l'attention de tous les cultivateurs ennemis de la routine.

— Les tabacs à cigarette " Le Caporal " (Sun cured Virginia) et ceux de la marque " Count Dufferin " (Tabac de Virginie) de la manufacture B. Houde & Cie, Québec, sont très appréciés des fumeurs. Si vous voulez y goûter, demandez échantillons et prix et dites que le PRIX COURANT vous a donné ce petit conseil en passant.

— M. G. V. Hastings de la Lake of the Woods Milling Co., Winnipeg, est de retour avec Mme Hastings d'un voyage de trois mois en Europe. Pendant leur voyage, M. et Mme Hastings ont visité Budapesth, le grand centre minotier de la Hongrie.

Nous apprenons avec plaisir que M. H. Gariépy qui a tenu une épicerie à Montréal au coin des rues Claude et St-Paul est actuellement en bonne voie de prospérité dans le district d'Alberta, colonisé par M. l'abbé Morin. M. Gariépy a eu pour successeur à Montréal M. H. Bélisle qui, à l'exemple de son ancien patron, fait de bonnes affaires.

**VENTE DE DETTES DE LIVRES
- CURATEUR A FAILLITE
- GARANTIE**

Jugé: 1. Une vente de dettes de livres par le curateur à une faillite, bien qu'elle soit faite sans aucune garantie même quant à l'existence des dettes, sans réduction pour quelque cause que ce soit, et aux risques et périls de l'acheteur— sera néanmoins annulée s'il appert que cette vente a été faite sur une liste, représentée comme ayant été faite d'après les livres, et qui montrerait erronément que plusieurs montants considérables seraient dûs, alors que de fait, ces montants auraient été réglés par le failli au moyen de billets que le curateur n'est pas en position de remettre à cet acheteur. Dans ces circonstances, les créances telles qu'énumérées en cette liste étaient celles que l'acheteur avait en vue d'acheter, et étaient l'objet essentiel du contrat :

2. Sur annulation d'une telle vente l'acheteur sera remboursé de son prix de vente et de ses loyaux coûts et déboursés.

JUGEMENT

La Cour, après avoir entendu les parties par leurs avocats respectifs sur le mérite de cette cause, exami-

né la preuve, pièces produites au dossier, vu les écritures et sur le tout délibéré :

Attendu que les demandeurs allèguent que le ou vers le 13 novembre 1895, le Défendeur, en sa qualité de curateur à la faillite de Denis Whelan, lui aurait vendu les dettes de livres, comptes et créances actives de la dite faillite suivant liste annexée à la dite vente, s'élevant à la somme de \$6,556.84 ; qu'elles auraient été vendues à raison de 7½c dans la piastre, soit pour une somme de \$491.76, laquelle ils auraient payée au Défendeur ès-qualité, en plus, \$4.92 pour droits dûs au gouvernement ;

Que le Défendeur ès-qualité a vendu ces créances, sachant qu'elles n'existaient pas même dans les livres du failli ;

Que le dit Défendeur ès-qualité a vendu des créances dont il avait lui-même reçu le paiement ;

Que le dit Défendeur ès-qualité a porté sur la dite liste des personnes qu'il disait être endettées envers la faillite et ce pour un montant considérable, dans le seul but d'induire les Demandeurs en erreur et à les faire acheter les dites dettes et qu'ils ont vainement tenté de se faire payer par les personnes mentionnées dans la dite liste ; que les frais occasionnés aux Demandeurs par l'acte du Défendeur ès-qualité s'élèvent à \$6.25 qu'ils ont payés pour annoncer la vente et transport des créances et comptes à eux faits le 13 novembre 1895, par le dit Défendeur ès-qualité ;

Attendu que, pour ces motifs, les Demandeurs demandent par leur présente action que la dite vente à eux faite par le Défendeur ès-qualité, le 13 novembre 1895, soit déclarée nulle, parceque le Défendeur ès-qualité les a induits en erreur sur les dites créances qu'ils ont achetées, et que le dit Défendeur ès-qualité soit condamné à leur rembourser la dite somme de \$491.76, montant payé, plus \$4.92 de droits du gouvernement ; plus \$6, montant déboursé comme susdit, soit un total de \$502.93.

DÉFENSE

Attendu que pour défense à cette action, le Défendeur dit, *inter alia* :

Qu'il est faux que le Défendeur ait vendu des créances qu'il savait ne pas exister dans les livres du failli ;

Que c'est en prévision des erreurs qui se rencontrent généralement dans les livres que ces sortes de ventes ont lieu et que spécialement

celle en question a eu lieu à un prix si réduit ;

Que les Demandeurs ont examiné les livres avant d'acheter et qu'il fut spécialement stipulé entre les parties qu'aucune garantie n'était donnée quant à l'existence des dettes et qu'aucune réduction ne serait faite pour quelque raison que ce fut et que les dits Demandeurs ont acheté à leurs risques et périls ;

Qu'après la vente, le Défendeur a constaté qu'il avait par erreur collecté \$38.92, vers le 8 octobre 1895, d'un nommé Boillat et qu'il offre ce montant avec les présentes, offre déjà faite avant l'institution des procédés ;

Que le Défendeur se déclare prêt à rendre raison aux demandeurs de tout autre montant s'il en est, qui aurait pu être collecté par erreur ;

Attendu que pour ces motifs le dit Défendeur demande acte de ses offres et consignation de la somme de \$39.52 et demande le renvoi de la dite action ;

Considérant, que le 13 novembre 1895, le Défendeur ès-qualité de curateur à la faillite Whelan a vendu aux Demandeurs les dettes de livres, comptes, créances de livres du dit Whelan, d'après une liste qui aurait été représentée avoir été faite d'après ces livres, lesquelles créances et dettes s'élevaient à une somme de \$6,556.84, à raison de 7½c dans la piastre, soit une somme de \$491.73 payée au dit Défendeur ;

Considérant, qu'il appert par le contrat et par le témoignage du curateur lui-même, Défendeur ès-qualité, que la dite vente a été faite et basée sur la dite liste, qu'il y a été consigné avant la dite vente comme existantes et dues des créances apparemment considérables qui ne l'étaient pas alors et ne le sont pas ; que ces prétendues créances ainsi consignées à la dite liste sur laquelle se faisait et se fit la dite vente seraient, au dire même du Défendeur, d'au-delà d'une somme de \$1,600 ;

Considérant, qu'il est en preuve par le curateur lui-même qu'entr'autres créances apparemment dues sur la dite liste, se trouvent consignées celles des nommés Mooney pour \$300, Walter Bros. pour \$346, Keating pour \$62.49, Ashman \$30, 36, soit \$738,35, réglées par billets antérieurement à la dite vente, lesquels billets le dit Défendeur déclare n'avoir pas en sa possession et de plus ignore où ils se trouvent, et par conséquent incapable de les remettre.

Considérant, que dans la préparation de la dite liste, il y a eu erreur et négligence coupables, et que le

dit Défendeur n'a pas vendu aux Demandeurs les créances que ces derniers avaient en vue d'acheter et qui faisait l'objet essentiel de leur contrat ;

Considérant, que nonobstant la non garantie indiquée au contrat dans les circonstances, le Défendeur ès-qualité était et est tenu de par la loi de garantir l'existence des créances vendues ; que cette garantie est de l'essence du contrat, car on ne saurait concevoir une vente de créances sans créance ;

Considérant, qu'il ne résulte du contrat et de la preuve rien qui fasse voir que l'achat du risque fait dans l'espèce par les Demandeurs ne dût s'étendre à autre chose qu'à la possibilité ou impossibilité de collecter et percevoir les créances vendues ;

Considérant, que les Demandeurs ont prouvés les allégués essentiels de leur déclaration ; qu'ils ont été induits à acheter les prétendues créances sur la susdite liste par représentations fausses, erreurs, négligences coupables ou dol de celui et ceux qui ont préparé la dite liste, guide et base de la vente comme susdite, laquelle dite liste contenait des créances non existantes pour un montant considérable, partie desquelles avaient été préalablement réglées par billets que le dit Défendeur a déclaré ne pas avoir, ignore où ils se trouvent et qu'il n'offre pas même de transmettre aux dits Demandeurs ;

Considérant, que le Défendeur n'a pas justifié de la position par lui prise en ses défenses et que dans l'espèce, l'action des Demandeurs est bien fondée ;

Casse et annule la dite vente et transport de créances de la dite faillite Whelan, faits et consentis par le Défendeur ès-qualité aux Demandeurs en cette cause, le 13 novembre 1895, pour raisons et motifs ci-dessus énoncés, remet les parties dans le même état qu'avant la dite vente et condamne le dit Défendeur ès-qualité à remettre et rembourser aux Demandeurs la somme de quatre cent quatre-vingt-onze piastres et soixante et seize centins, montant par eux payé pour les dites créances, plus quatre piastres et quatre-vingt-douze centins, montant des droits payés au gouvernement ; plus six piastres et vingt-cinq centins, déboursés payés par les dits Demandeurs pour annoncer la vente et transport des susdites créances à eux faits par le dit Défendeur ès-qualité, soit une somme totale de cinq cent deux piastres et quatre-

vingt-treize centins courant, avec frais et dépens distracts à messieurs Fontaine & Labelle, avocats des Demandeurs — *Revue de Jurisprudence*.

NOTES COMMERCIALES

— Le "Toronto," le nouveau bateau de la R. & O. Navigation Co. a été lancé mardi à Toronto : C'est Madame L. J. Forget, femme de l'Hon. Sénateur Forget qui a présidé à la cérémonie traditionnelle du baptême du nouveau navire.

— Nous apprenons que quelques maisons canadiennes de gros dans le commerce des épiceries fermeront leurs magasins vendredi à l'occasion de la Fête de la Saint Jean Baptiste. Nous signalons notamment les maisons Hudon, Hébert & Cie, et L. Chapat, Fils & Cie.

— La maison Hector Lamontagne qui vient à peine de commencer la fabrication des malles et sacs de voyage, a actuellement en mains plus d'ordres qu'elle n'en peut remplir.

— Un des plus anciens marchands de Montréal, qui a acquis une grande expérience dans le commerce de l'alimentation, M. G. G. Gaucher s'occupe spécialement du commerce des grains, des farines, lard et provisions générales. Les marchands de la campagne trouveront leur intérêt à demander les prix des denrées à M. G. G. Gaucher, 83 et 85 rue des Commissaires à Montréal.

LA FLORIDE

(Suite et fin)

On trouve à Tampa Bay, comme à Saint Augustin, un de ces immenses hôtels renfermant des centaines de chambres luxueusement meublées avec salons, salles de bain, éclairage électrique, etc. Quand on arrive dans ces gigantesques caravansérails américains, qu'on est tout étonné de trouver dans de petits endroits perdus où il y a à peine quelques centaines d'habitants, on se demande comment de pareils établissements, dont le loyer seul représente une fortune, peuvent se soutenir et faire leurs frais : il paraît cependant que ce phénomène se produit dans les deux villes en question, par suite de l'afflux considérable de gens du Nord qui y reviennent chaque hiver et s'y installent pendant plusieurs mois, malgré le prix élevé (de \$5.00 à \$10.00 par jour) de la vie dans ces grands hôtels.

La chose ne serait pas possible si l'on n'avait comme clients que les habitants du pays, car la très grande majorité des Floridiens d'aujourd'hui est composée d'anciens esclaves affranchis et de leurs descendants, qui, ne travaillant que juste assez pour ne pas périr de faim, ne cherchent nullement à s'enrichir, comme le font les nègres d'Haïti. Le reste de la population est principalement composée d'Anglo-Saxons venus du Nord de l'Amérique, de quelques Allemands, d'un petit nombre de familles françaises et d'Italiens émigrés comme travailleurs de mines et restés dans le pays, où ils font de la culture. Outre l'oranger, qui constituait la principale production végétale de la Floride et que l'hiver 1896-97 a en partie détruit, on y cultive encore un peu de légumes et de fruits, des fraises mûres en décembre et des choux récoltés en février, qui sont en grande partie dirigés par mer sur New-York, Philadelphie et Washington. Depuis quelques années la culture de l'ananas et celle du tabac ont pris une certaine importance; cette dernière surtout paraît appelée à un avenir magnifique, si la guerre et les troubles intérieurs de Cuba persistent encore longtemps, car le tabac de Floride est de qualité presque égale à celle de son voisin de la Havane. On en fait deux récoltes par an, en mai et décembre, et comme le climat est chaud et humide, avec des pluies presque quotidiennes durant tout l'été, on réalise ainsi les conditions les plus favorables à cette culture, assez délicate, qui exige de la chaleur, de l'eau et un sol léger.

La Floride est une immense forêt de pins renfermant d'innombrables lacs et cours d'eau, sur le bord desquels grandit la végétation la plus luxuriante. Les espèces végétales les plus remarquables sont: le cyprès, les magnolias, au feuillage sombre et luisant et aux admirables fleurs blanches d'un parfum exquis, les palmiers et les palétuviers, qui poussent dans tous les endroits particulièrement humides, puis le *live-oak* ou chêne de vie, excellent pour le charronnage et l'ébénisterie, enfin l'oranger sauvage et le persinonnier, dont les fruits doux qui rappellent les abricots, comme apparence extérieure, sont délicieux à manger.

On donne à ces arbres et aux autres de la Floride un aspect spécial et reconnaissable, ce sont les mousses végétales qui pendent aux branches de toutes les essences, mais

surtout à celles des cyprès, des chênes, des pins et des magnolias, sous la forme de longues touffes grises et légères. C'est de ces mousses qu'on retire en partie le crin végétal que les tapissiers emploient en si grande quantité.

Les principaux animaux qu'on trouve en Floride sont les perdrix-cailles, les lapins; les daims, les dindons, les tourterelles et tous les oiseaux d'eau, canards, sarcelles, grues, hérons, outre une innombrable quantité de petits oiseaux, dont quelques-uns, tels que le cardinal et l'oiseau-mouche, sont adorablement jolis.

On voit, par tout ce qui précède, que la Floride serait un pays fort agréable à habiter, s'il n'y avait pas de nombreux correctifs à cet enchantement; d'abord le microbe de la fièvre paludéenne, qui fait énormément de victimes, puis les serpents à sonnettes, les mocassins, qui pullulent et dont la morsure est toujours mortelle, puis les alligators, qui infestent les cours d'eau et vous interdisent complètement les bains froids, enfin les insectes divers, les moustiques, qui vous empêchent de dormir depuis le mois de mars jusqu'en novembre, les cancrelats, qui y atteignent des dimensions extraordinaires et qui dévorent tout ce qu'ils peuvent atteindre, même la peau des doigts et les ongles des dormeurs.

Il faut donc, pour habiter avec agrément ce pays, pouvoir le quitter dès le mois d'avril et n'y revenir qu'en octobre. Cela n'est pas possible à tout le monde. Les touristes, qui peuvent choisir leur moment pour voyager trouvent dans la Floride un séjour fort agréable. Mais les personnes qui doivent y demeurer toute l'année pour leurs affaires ou leurs occupations, y goûtent assurément moins de charmes.

A. LADUREAU.

EMPOISONNEMENT PAR LA MOUTARDE

La moutarde de table est un condiment qui est fabriqué industriellement. Depuis l'époque où nos pères la préparaient eux-mêmes avec la farine très fine de moutarde et le moût de raisin, les procédés de fabrication se sont successivement modifiés; on a remplacé la farine de moutarde par la poudre de moutarde déshuilée, et, aujourd'hui, on est arrivé, d'après M. Carles, à faire de la moutarde sans moutarde, c'est à dire que la moutarde est totalement remplacée par des farines de légumi-

neuses, additionnées de poivre, de piment, de gingembre, ou autres épices similaires.

Lorsque la moutarde est préparée, quelle que soit la formule d'après laquelle elle a été confectionnée, elle est généralement renfermée dans des pots qu'on ferme de force avec un bouchon de liège, au moyen d'une machine à boucher.

Le bouchon est ensuite recouvert d'une capsule qui est ordinairement une capsule fabriquée avec un étain contenant une forte proportion de plomb.

Or, que se passe-t-il dans les ménages ?

Lorsqu'on a enlevé le bouchon d'un pot de moutarde, il est ordinairement impossible de le replacer, et on se contente de refermer le pot avec la capsule. Celle-ci se trouve alors exposée aux vapeurs du vinaigre; le plomb s'oxyde et il se forme de l'acétate de plomb qui adhère mal au métal et qui retombe dans la moutarde au moindre ébranlement de la capsule.

Comme ce sel de plomb est blanc et de saveur douceâtre, rien ne révèle au consommateur la présence d'une substance dangereuse; il l'ingère alors sans méfiance, et, s'il a l'habitude de faire un usage quotidien de moutarde, il est exposé à éprouver les accidents ordinaires de l'intoxication saturnine autrement dit, d'empoisonnement par le plomb. Aussi M. Carles conseille-t-il aux amateurs de moutarde de rejeter toute marque dont les capsules se recouvraient, à un moment donné, soit de minuscules cristaux, soit de poudre blanche.

LA REPUBLIQUE DES CHERCHEURS D'OR DE JELTOUGA

Il n'a jamais été autant question de mines et de chercheurs d'or que depuis trois ou quatre ans: après le Transvaal, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc., voici que l'Alaska attiré à lui une foule compacte de gens désireux de faire fortune en ramassant le métal précieux. Mais il est un pays qui, sans avoir eu en Europe la renommée brillante de ceux que nous venons de citer, n'en est pas moins riche en champs d'or, c'est la Mandchourie. Là se rendent comme chercheurs d'or des Chinois, des Cosaques, des Russes, des Sibériens. Cette réunion de gens venus des quatre points cardinaux a entraîné, il y a quatorze ans, dans le nord de la Mandchourie, à Jeltouga, la formation d'une vraie république, sur laquelle un écrivain russe, M.

Pozdneef, a publié d'intéressants détails.

Nous sommes en 1883. Un pauvre Chinois, vagabond et mendiant, trouve accidentellement quelques paillettes d'or natif dans la vallée de Jeltouga. Il en donne avis à un sieur Sereckine, trafiquant interlope et orpailleur mal famé. Une équipe d'ouvriers est envoyée sur les lieux. Les premiers résultats sont superbes : presque à la surface du sol, l'or natif formait un immense gisement d'une richesse extraordinaire.

Sitôt que la population nomade et vagabonde de l'Amour et du Baïkal eut appris la découverte de l'or à Jeltouga, des milliers d'ouvriers qui travaillaient dans les entreprises minières locales, s'en allèrent vers le nouveau champ d'or. Les forçats évadés des mines de Karisk, les relégués en Sibérie pour crimes de droit commun, les aventuriers de toute provenance, tout ce monde accourait à Jeltouga, en une telle affluence que bientôt sa population monta à six ou sept mille hommes. Des représentants de presque toutes les nationalités du globe s'y trouvèrent assemblés : des aborigènes de la Corée, de la Mongolie ; des Japonais, des Anglais, des Français, des Allemands, des Polonais, des Américains, des aborigènes de la Sibérie, et des aventuriers sans feu ni lieu, venus spécialement de l'Amérique du Nord. La population de la république augmentait toujours ; en 1885, on y comptait 12,000 Russes, 4,500 Chinois et 3,500 représentants des autres nationalités.

L'approvisionnement de cette population considérable se faisait d'abord par des caravanes, venant de Tchita et Blagovechtchensk ; puis des marchands s'établirent à Jeltouga même, et le commerce y prit une grande extension.

En décembre 1885, Jeltouga comptait déjà une trentaine de magasins. L'année d'après, leur nombre était de 150. Le commerce de boissons alcooliques surtout était florissant. Les paiements, vu l'absence de toute monnaie, se faisaient en paillettes d'or ; mais le prix de l'or variant constamment, on avait eu recours à la combinaison monétaire que voici : quatre cartes à jouer représentaient la valeur d'un gramme d'or ; pour compléter cette monnaie, on avait établi que 96 allumettes représentaient exactement la valeur d'un demi-gramme d'or.

La plaine sauvage et aride de Jeltouga s'était transformée comme par enchantement. Une jolie ville s'était créée, avec des rues spacieuses, de larges avenues et de grandes places

publiques. Les maisonnettes en bois s'alignaient correctement ; les magasins alternaient avec des hôtels pimpants portant les enseignes de : "Marseille," "la Californie," "la Société," "Aux Alpes," etc. Il y avait aussi un grand nombre de maisons de jeux, avec roulette, comme Monaco. Plusieurs cafés-concerts jetaient au soir la note gaie sur tout ce monde d'orpailleurs. Un orchestre, venu on ne sait d'où, donnait des soirées symphoniques ; un cirque, de jongleurs, d'écuyers et d'acrobates, s'y était établi en permanence.

La rue centrale de la ville de Jeltouga s'appelait "rue des Millionnaires." Au milieu de la rue une place spacieuse portait le nom de "Champ-des-Aigles." La place était entourée de cabarets, de cafés et de magasins. Au centre de la place, un édifice oblong, avec l'enseigne en lettres d'or : "Administration de la République de Jeltouga." Car les aventuriers avaient songé, dès le début, à jeter les bases d'une administration, et celle-ci fonctionnait très régulièrement. La ville était divisée en plusieurs sections, dont chacune était administrée par un délégué élu. Tous les délégués élisaient un délégué supérieur, un chef de la République. Les délégués étaient non seulement des administrateurs, mais des juges : leur code était simple, la base en était la loi de Moïse : œil pour œil, dent pour dent. Quant aux châtiments, ils consistaient en coups de knout pour les délits simples, en expulsion pour les délits plus graves, en pendaison haut et court pour les crimes. L'introduction d'une femme à Jeltouga était sévèrement punie de 400 coups de knout : les habitants de la nouvelle république ne voulaient admettre parmi eux que des travailleurs.

Mais il se commit bientôt d'abominables abus parmi ces aventuriers cosmopolites. Les autorités russes s'émurent de la situation et répétèrent les instances et les démarches auprès du gouvernement chinois pour qu'il mit fin à cette république si bizarrement éclosée. En 1895, une force chinoise composée de 2,000 fantassins, de plusieurs batteries d'artillerie et de 500 chasseurs à cheval, fut enfin dirigée contre Jeltouga.

D'abord le quartier chinois situé hors la ville fut pris d'assaut, et tous les habitants passés par les armes. Mais la prise de Jeltouga même fut autrement difficile ; les Cosaques russes avaient élevé des fortifications, et tous les habitants

prenaient part à la lutte. La siège de Jeltouga dura six mois ; affamés, sans munitions, les habitants firent plusieurs sorties sanglantes, mais sans résultat. Le bombardement et l'incendie de la ville avaient démoli toutes les maisons ; pas une seule ne restait debout, et pourtant la lutte continuait sans trêve ni merci. Pendant une sortie nocturne 27 orpailleurs russes se frayèrent un chemin vers la frontière russe ; ils étaient presque les seuls survivants de Jeltouga ; tous les autres habitants avaient été massacrés ou faits prisonniers par l'armée chinoise. Après la prise de Jeltouga, les autorités chinoises y ont élevé une forteresse et y ont logé un fort détachement militaire, auquel incombe la tâche de s'opposer par les armes à toute nouvelle tentative de retour des orpailleurs.

Ainsi finit, après 12 années d'existence, la république de Jeltouga, connue sous les noms de "Nouvelle-Californie," "Californie de l'Amour," "Entreprise libre des orpailleurs libres," etc. Pourtant, la richesse immense de cette contrée continue à attirer les chercheurs d'or, et le détachement militaire chinois a fort à faire pour lutter contre les bandes armées d'orpailleurs. Des batailles en règle sont livrées autour de ces gisements aurifères, qui restent sans exploitation ; du moins pour le moment.

LE CHEVREAU GLACÉ

SA CONDITION AUX ETATS-UNIS

Les fabricants de chevreau glacé sont dans la même situation que les autres fabricants de cuir, c'est-à-dire que les prix de vente de leurs produits ne laissent que peu ou pas de profits.

On a voulu trop produire et on a accaparé la peau en poil sans se préoccuper de son prix.

Les fabricants de chevreau se sont déjà réunis et ont essayé de s'entendre, mais leurs réunions n'ont produit aucun résultat.

Les prix de la matière première sont proportionnellement plus élevés que ceux du cuir fabriqué. Il fut un temps où l'approvisionnement en fait de chevreau de premier ordre, était comparativement faible, et ceux qui surent suivre le courant gagnèrent beaucoup d'argent : au jourd'hui il y a abondance d'excellents chevreaux et les bénéfices sont presque nuls.

Les perfectionnements apportés dans le travail du veau ont fait du

tort à la consommation du chevreau glacé.

Les vieilles méthodes de tannage à l'écorce sont délaissées par les tanneurs modernes du veau, les nouveaux tannages fournissent un cuir fin, fort et superbe dont on se sert de plus en plus pour la chaussure de dame et d'enfant.

Les nouvelles méthodes de fabrication du chevreau glacé lui donnent une qualité si bonne et si uniforme, qu'il fait un bien plus long usage, ce qui naturellement est une cause de diminution dans la vente. Le grand public américain y trouve naturellement son compte, mais le tanneur dont les efforts techniquement parlant ont été couronnés de succès, voit son écoulement se ralentir et les fabricants commencent à chercher des débouchés nouveaux en dehors du pays.

Un important fabricant de Philadelphie disait dernièrement :

"La diminution de la production est le seul remède au mal dont souffre l'industrie du chevreau glacé.

On produit trop de cuir et les bas prix prévaudront jusqu'à ce que la surproduction cesse.

Il est indispensable que les fabricants se concertent pour mettre fin à la situation actuelle."

Un autre chef d'une importante corporation de chevreau glacé de Philadelphie disait de son côté :

"Au prix où se vend actuellement la matière il est impossible que le fabricant de chevreau glacé puisse se tirer d'affaire. Il est de première nécessité d'élever les prix du cuir fabriqué."

Les fabricants ont tenu une conférence à ce sujet, mais rien de défini n'en est sorti, et chaque fabricant continue à suivre isolément le chemin qui lui paraît le meilleur.

Un fabricant de chevreau glacé

de Wilmington (Del) s'est exprimé en ces termes :

"La situation actuelle du chevreau glacé est bien claire, l'amélioration qui s'est produite dans les affaires générales du pays a poussé les détenteurs et les importateurs de peaux de chèvres brutes à demander des prix n'ayant aucun rapport avec ceux du cuir fabriqué.

Evidemment, il n'y a qu'une chose à faire, attendre.

Où la matière première baissera, ou le produit fabriqué montera.

Il n'y a à chercher aucun remède, il faut laisser la nature agir seule."

Nous ne sommes pas fâchés de publier ces opinions américaines qui ne prouvent que trop que les fabricants de ce pays reviendront petit à petit de leurs erreurs, en ce qui concerne l'exploitation des cuirs et peaux, qui ne sont pas des articles à spéculation comme ils le pensent, et nous sommes persuadés que bientôt ils seront beaucoup plus réservés dans les hauts prix qu'ils ne cessent de donner aux produits bruts et qui paralysent toutes les affaires.

L'expérience qu'ils viennent de faire dans la fabrication exagérée du chevreau glacé leur sera profitable sans doute, ainsi qu'à tous les pays de production. Il en est malheureusement ainsi de toutes les autres peaux en poil, et on se demande quand ils seront plus sages.

SCIE DIAMANTÉE

Les travaux de l'Exposition présentent un grand intérêt en raison de la parfaite organisation des chantiers, de la mise en œuvre d'outillages spéciaux qui permettent d'avancer rapidement les constructions.

Une scie diamantée, dit le *Cosmos*, fait merveille pour la coupe des

pierres, et on comprendra facilement le rôle que peut jouer un outil de cette sorte, capable de mener très rapidement et avec une très grande précision l'opération délicate de la taille des pierres, si l'on considère que le grand palais des Champs-Élysées seul emploiera 18,000 m³ de pierres provenant la plupart des carrières d'Euville, de Lérouville, de Souppes et de Villebois. Quelques-unes des pierres, notamment celles de Souppes, destinées au sou-bassement, sont très dures, et le scieur de long est bien lent à les entamer et à les débiter.

Pour avancer leur besogne, les entrepreneurs ont installé sur le chantier une scie diamantée qui, pour un même travail, demande 60 fois moins de temps. Elle agit mécaniquement; circulaire, elle a 2,20 m. de diamètre; son épaisseur est de 0,02 m.; elle porte à la circonférence 160 diamants noirs du Brésil enchâssés dans le métal.

Une installation spéciale a été faite pour cet outil; elle se compose d'un hangar abritant une machine à vapeur qui actionne la scie. Celle-ci tourne à la vitesse de 300 tours à la minute.

La scie étant fixe, on lui présente la pierre dans le plan même où doit être faite la section. Pour faciliter cette manœuvre, un chariot circulant sur rails reçoit la pierre qui est présentée à la scie successivement dans les positions utiles, pour la découpler suivant les plans et dimensions prévus dans le projet. Pendant que la pierre est entamée par la scie, un tuyau amène dans la coupure de l'eau froide pour éviter l'échauffement du métal et l'éclatement de la pierre. En donnant au chariot chargé de la pierre un avancement de 0,30 m par minute, on arrive à scier en un quart d'heure une pierre de 0,90 m de hauteur et de 4 m de longueur, comme celles qui ont

Maison de gros en Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41 rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL



Les " Sicilian Tablets " forment le breuvage le plus commode à emporter en excursion. Ces pastilles sont soigneusement empaquetées dix par tube en verre. Le tube se détache à 10 cents, et ne tient pas plus de place qu'un cigare. Un verre d'eau et une pastille, et vous avez un breuvage effervescent, sucré et délicieux. Le bénéfice du vendeur est très grand sur cet article. Nous enverrons un tube échantillon n'importe où, contre 10 cents en timbres-poste. Demandez nous nos prix. Les maisons de gros les ont en stock.

HERDT & CIE
PROPRIETAIRES
MONTREAL

servi à établir les soubassements du grand palais.

Au moyen de grues de grande puissance, les pierres sont facilement manœuvrées et la scie diamantée contribue à accélérer la besogne. Le scieur de long n'est pas pour cela sans emploi, la scie diamantée n'est employée que pour les pierres de taille les plus grandes et les plus dures. La majeure partie des pierres qui doivent entrer dans la construction du palais arrivent sur le chantier taillées et prêtes à prendre leur place dans la grande construction.

C'est grâce à l'emploi de ces moyens mécaniques, aux nombreux appareils de levages répartis sur le chantier, à la méthode strictement observée pour l'exécution des plans que l'on peut voir aujourd'hui les murs s'élever rapidement.

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES

Une des nombreuses compagnies d'omnibus de Londres a innové récemment une curieuse application du distributeur automatique. Les administrateurs ont pensé sans doute qu'un voyageur de l'impé-

riale, fumeur passionné, peut avoir oublié son tabac à la maison et se trouver fort empêché pour donner satisfaction à son goût favori. Ils ont donc fait poser sur les impériales, contre le siège occupé par le cocher, un petit distributeur qui fournit, en échange d'un penny, deux cigarettes d'excellent " navy cut." Un autre distributeur contient des boîtes d'allumettes qu'on peut se procurer pour un farthing. Ce petit distributeur a eu d'emblée un joli succès.

L'INDUSTRIE DES GANTS

L'Europe. — Les différents pays de production.

L'empire allemand est maintenant un des pays où l'industrie s'est le plus développée.

Toutes les branches industrielles sont représentées en Allemagne plus ou moins largement, et l'industrie des gants ne compte dans aucun autre pays autant d'exploitations que dans cet Empire.

A la fin de l'année 1897, cette industrie y était représentée par 1,125 exploitations plus ou moins grandes.

Sur ces 1,125 exploitations, envi-

ron 1,000 s'occupaient exclusivement de la confection de gants glacés.

Le nombre des fabriques de cuirs glacés était d'environ 100 et celui des établissements produisant des cuirs chamoisés à gants d'environ 40.

Environ 85 fabriques ne travaillaient que pour le commerce d'exportation.

Parmi les autres pays d'Europe, l'Autriche-Hongrie comptait environ 350, la France 225, l'Angleterre 190, la Suède et Norvège, ainsi que l'Espagne, chacun environ 50 à 60 fabriques.

En Russie, où l'industrie des gants n'a pris racine que depuis quelques années, il y a environ 30 fabriques de gants en cuir glacé et quelques fabriques de gants en étoffe, ces dernières pour la plupart succursales de maisons allemandes, spécialement saxonnes.

En Allemagne, il y a plusieurs villes que l'on peut qualifier de places principales de l'industrie des gants.

En Autriche, par contre, l'industrie des gants se concentre presque exclusivement à Prague et à Vienne.

En Suède, cette industrie est re-

H. LAPORTE, J. B. A. MARTIN,
J. O. BOUCHER,

Maison fondée 1870

L. A. DELORME, J. ETHIER,
J. A. MARTIN.

LAPORTE, MARTIN & CIE

...EPICIERS EN GROS...

72 À 78, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

— SEULS REPRÉSENTANTS AU CANADA, DE —

PHILIPPE RICHARD, COGNAC, FRANCE

Vve AMIOT, SAUMUR, FRANCE.

MITCHELL & CO., BELFAST ET GLASGOW.

Thé Japon " PRINCESSE LOUISE "

Thé Japon " VICTORIA "



Exigez les célèbres

Tabacs en Poudre... Frechette

Vendus garanti par les manufacturiers . . .

MILLER & LOCKWELL

Echantillons envoyés gratuitement sur demande

...Quebec

— EN ENVOYANT VOTRE COMMANDE, S. V. P. MENTIONNEZ, CE JOURNAL —

présentée, à Stockholm, et surtout à Malme.

Environ 280 maisons de gros et environ 2,000 maisons de détail font en Allemagne la vente de gants en cuir glacé.

Ces dernières comprennent aussi les gantiers indépendants qui ne travaillent que pour leurs maisons de vente au détail.

En France, où les gants se vendent en majeure partie dans les grandes maisons de vente du Louvre, Au Bon Marché, etc., il n'y a qu'environ 600 maisons vendant des gants au détail.

En Hollande, il y en a 240; en Suisse, environ 150.

Mais il faut y ajouter encore un très grand nombre de maisons qui ne vendent des gants que comme article accessoire, et parmi celles-ci beaucoup écoulent plus de gants que bien des maisons dont c'est la spécialité.

Il y a en Allemagne environ 20 fabriques se livrant spécialement à la construction de machines pour la fabrication des gants; mais la plupart de ces fabriques ne font que des machines à coudre. (*Halle aux Cuir*s).

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Minutes de l'assemblée des actionnaires

Etaient présents: l'honorable Alphonse Desjardins, Messieurs A. S. Hamelin, Dumont, Laviolette, G. N. Ducharme, L. J. O. Beauchemin, l'échevin Laporte, D. O. Bourbeau, Achille Gagnon, Odilon David, J. P. Lebel, P. Garon, Hubert Desjardins, A. Larose, J. Ducloux, S. A. Larose, O. Martineau, Urgel Pauzé, Dr A. A. Bernard et autres.

Proposé par M. A. S. Hamelin, secondé par M. Dumont Laviolette, que l'honorable Alphonse Desjardins soit le président de l'assemblée, et que le gérant général, M. Tancredi Bienvenu, agisse comme secrétaire.—Adopté.

Proposé par M. L. J. O. Beauchemin, secondé par M. G. N. Ducharme, que Messieurs D. O. Bourbeau et Odilon David soient priés d'agir comme scrutateurs.—Adopté.

RAPPORT DES DIRECTEURS

Présenté aux actionnaires à l'assemblée annuelle du 15 juin 1898

Le bureau d'administration a l'honneur de vous présenter son rapport des opérations de la banque durant l'année écoulée le 31 mai 1898 :

Balance au crédit du compte "Profits et pertes" au 31 mai 1897..... \$11,292.79

Profits nets de l'année écoulée au 31 mai 1898, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts et montants de pertes déduits. 45,397.45

Moins attribué à :
Div. ende 2½ p. c. payé le 1er décembre 1897..... \$12,500 00
Dividende 2½ p. c. payable le 1er juin 1898..... 12,500.00
Porté au fonds de réserve..... 15,000 00
Balance au crédit de Profits et pertes, 31 mai 1898.... 16,690.24

\$56,690.24

Les chiffres ci-dessus et ceux qui se détachent du rapport de votre gérant-général indiquent une situation toute satisfaisante comme résultat de l'exercice qui vient de se terminer. Anxieux de clore la liquidation dont le gérant actuel, en entrant dans ses fonctions, avait dû se charger de débarrasser notre bilan, nous avons cru devoir demander votre co-opération, en diminuant pour cette année le service du dividende à 5 p. c., mais ce sacrifice n'est que momentané et nous pouvons entrevoir dès maintenant qu'il ne vous sera pas imposé à l'avenir.

Tel a été le succès du travail de l'année qu'après l'épurement de nos créances en souffrances, non garanties, qui s'élevaient encore dans le dernier bilan à la somme de \$65,131.80 et le service d'un dividende de 5 p. c., nous avons pu porter au fonds de réserve une somme de \$15,000, qui élève ce fonds à 50 p. c. du capital et augmente notre contingent à la somme de \$16,690.

Le public a tenu compte des efforts de

SANS AUCUN ACIDE.

VINAIGRES

DE TOUTES SORTES ET QUALITÉS.

Manufacturés et mis en entrepot sous la surveillance de l'Inspecteur du Revenu de l'Intérieur.Garanti pour sa force et son gout

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE ST-HYACINTHE

D. K. McLAREN, Courroies en Cuir

MANUFACTURIER DE

IMPORTATEUR DE COURROIES EN CAOUTCHOUC

DE TOUTES SORTES

SEUL AGENT POUR LA CELEBRE COURROIE EN POILS DE CHAMEAU (LANCASHIRE PATENT HAIR BELTING)

ECRIVEZ POUR NOS CATALOGUES ET LISTE DE PRIX.

Bureau, 24, Carre Victoria, Montreal.

EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur
 No 42, rue St-Jean, Montreal

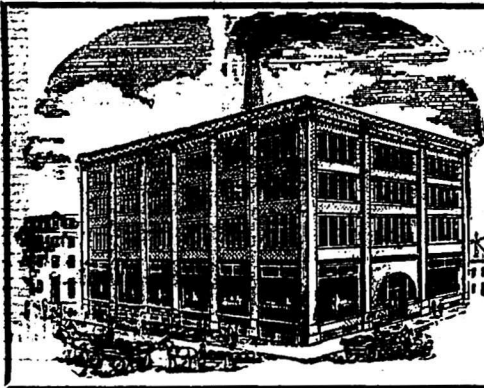
COURROIES EN CUIR

Tanné au Chêne

MANUFACTUREES PAR **SADLER & HAWORTH**

(Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET MANUFACTURE **Coin William et Seigneurs, Montreal.**



vos bureau de Direction pour ajouter ainsi aux réserves de votre Banque, et l'augmentation de près d'un million de dollars sur les chiffres de dépôts de l'année dernière démontre qu'il nous a accordé largement notre part de l'accroissement qui s'est fait dans les affaires au cours des douze derniers mois. La circulation de nos billets, limitée par le montant de notre capital, s'est toujours maintenue aux chiffres les plus élevés; par contre nous avons dû tenir constamment dans nos vœux un montant de disponibilités considérables afin de faire face à toute éventualité.

Vos Directeurs désirent vous exprimer leur satisfaction pour le travail accompli, et ce n'est que justice de dire que votre Gérant-Général loyalement secondé par les officiers en charge des différentes succursales a su tirer tout le profit que la tournure favorable des affaires lui permettait de réaliser.

Cédant aux demandes réitérées qui nous ont été faites, nous avons ouvert tout récemment un Bureau à Ottawa. Ce Bureau, situé à proximité du centre d'affaires canadiens-français de la capitale, est destiné à rendre des services importants à nos co-nationaux. Le début de ses opérations montre déjà qu'ils en apprécient l'utilité et nous sommes bien fondés à compter sur d'excellents résultats tant que pour eux que pour la Banque.

Le Bureau Principal et les diverses agences ont été régulièrement inspectés et nous n'avons qu'à nous louer du zèle et de l'intelligence avec lesquels votre Gérant et les différents officiers de la

Banque ont respectivement rempli leurs fonctions.
 Le tout respectueusement soumis,
 (Signé)

ALPHONSE DESJARDINS,
 Président.

Après avoir lu le rapport des Directeurs, le Président ajouta quelques paroles pour faire ressortir la situation toute favorable de la Banque comme résultat du travail de l'année écoulée et démontrer que les prévisions énoncées dans l'assemblée de l'année dernière avaient été pleinement réalisées, il invita ensuite M. Bienvenu, le gérant, à lire le bilan de la situation de la Banque et à ajouter tout commentaire qu'il jugerait opportun.

BILAN GÉNÉRAL DE LA BANQUE JACQUES-CARTIER AU 31 MAI 1898

PASSIF

Billets de la Banque en circulation.....	\$ 446,665 00
Dépôts du gouvernement fédéral.....	24,827 46
Dépôts du gouvernement provincial.....	147,720 26
Dépôts portant intérêt.....	2,821,450 94
Dépôts ne portant pas intérêt.....	633,229 45
Dû à des correspondants de la banque à l'étranger.....	50,922 27
Capital payé.....	\$ 500,000 00
Fonds de réserve—Profits accumulés.....	250,000 00
Reserve pour rabais d'escompte sur billets à échoir.....	25,000 00
Profits et pertes.—Balance de profits disponible.....	16,690 24
	\$4,124,815 22

Total, capital et surplus.....	701,000 24
Dividendes non réclamés.....	500 52
Dividende No 65 payable 1er juin 1898.....	12,000 00
	\$1,924,500 76

ACTIF

Or et argent.....	\$ 26,560 22
Billets de la Puissance.....	304,786 00
Dépôts au Gouvernement fédéral en garantie de la circulation.....	22,215 08
Billets et chèques d'autres banques.....	179,841 02
Dû par d'autres banques en Canada.....	37,578 12
Dû par d'autres banques en Europe et aux Etats-Unis.....	42,029 64
Prêts à demande sur actions et débiteures.....	371,000 00
Prêts à corporations municipales.....	367,600 00
Débiteures du gouvernement fédéral et de corporations municipales.....	126,400 00
	\$1,178,010 08

Billets escomptés courants (déduction faite des intérêts sur billets à échoir \$25,000.....)	3,198,904 10
Billets en souffrance.....	18,133 16
Dû par des succursales de la banque en échange quotidien.....	26,000 20
Créances hypothécaires.....	39,877 25
Propriétés foncières.....	20,630 56
Edifices de la banque Bureau chef et succursales.....	110,000 00
Ameublement, papeterie et autres valeurs.....	31,528 73
	\$4,924,500 76

(Signé) **TANCREDE BIENVENU,**
 Gerant-général.

VIGNOBLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont

E. GIRARDOT & Co
 VITICULTEURS E MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

LE GIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rênes
 Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles, il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.

L. A. DASTOUS, Representant, No 3 rue St-Sacrement, Montreal.



L. N. ST-ARNAUD

TELEPHONES: Bell 1461; Des Marchands 902.

N. B. CLEMENT

ST-ARNAUD & CLEMENT

MARCHANDS EN GROS DE

Beurre, Fromage et Provisions

Négociants en fournitures de toutes sortes pour fromageries et beurreries. Toujours en stock, **BOITES A BEURRE** et **TINETTES** de 1re qualité, de toutes grandeurs. Propriétaires de la presseur bien connue "**CHAMPION**." Nous achetons et vendons à commission tous les produits de la ferme, spécialement le **BEURRE**, le **FROMAGE** et les **CEUFS**. Sirop et Sucre d'Erables. Nous payons les plus haut prix du marché pour les **Ceufs** par quantité de char ou moins. Correspondances sollicitées.

No 4, RUE FOUNDLING, MONTREAL

REMARQUES DU GERANT GÉNÉRAL

Messieurs les Actionnaires,

Le progrès que nous avons pu réaliser pendant ce dernier exercice dépasse celui que nous avons obtenu l'année dernière, par rapport à la précédente :

Au 31 mai 1897, la situation de votre banque se totalisait par un chiffre de \$3 902,000, et au 31 mai, cette année, elle s'élevait à \$4,929,000, soit une augmentation de plus d'un million.

Les circonstances, cependant, ont été plus favorables cette année, principalement, dans le dernier semestre ; la concurrence excessive n'a cependant pas cessé de diminuer les profits des transactions quotidiennes, car chaque jour amène à la clientèle, de nouvelles concessions de la part des banques en général.

Nos efforts ont réussi à contrebalancer ces difficultés, et nos profits de l'année sont de \$12,000 plus élevés que ceux de l'an dernier, après avoir cependant effacé des montants de créances en liquidation figurant dans notre bilan de l'an dernier. Nous aimons cependant à rappeler que nos différentes réserves de profits accumulés, dépassent maintenant \$291,000, soit près de 60 p. c. du capital payé. Elles sont bien de nature à vous donner sécurité pour l'avenir.

La situation que nous avons faite à votre banque, est telle aujourd'hui, que nous sommes en mesure de profiter de toute amélioration pouvant se faire dans l'état général des affaires.

Nous avons perfectionné le contrôle de nos agences et à l'exemple d'institutions importantes, nous nous proposons

de limiter nos opérations dans nos différents bureaux suivant les localités ; l'extension d'avances au commerce dans les endroits favorisés par une activité spéciale et limiter aux dépôts d'argent seulement, les succursales démontrant un caractère exclusivement "Caisse d'Epargnes."

Nous devons pénétrer nos agents de ces principes et c'est seulement par une pratique d'une certaine durée que les résultats seront obtenus. Ce sera une de nos principales tâches pendant l'année prochaine.

Au cours de l'exercice nous avons concouru au placement des "obligations de 2 1/2 pour cent du gouvernement fédéral" et en compagnie d'institutions financières importantes nous avons obtenu pour notre part £25,000 de ces actions à un taux rémunérateur. Cette nature d'opération est devenue nécessaire avec l'accroissement de nos affaires à raison des fortes réserves de fonds que nous tenons toujours en disponibilité.

Dans nos remarques de l'an dernier, nous vous parlions des réparations devenues nécessaires à l'édifice de la Banque, nous avons le plaisir de mettre devant vous pour approbation le détail de ces travaux, ils consistent à placer un "Ascenseur" dans la bâtisse et finir l'étage supérieur, lequel n'a jamais été utilisé, il faut vous dire que le toit actuel est en très mauvais état et doit être renouvelé sans délai, voilà pour quoi nous désirons profiter de l'occasion pour faire les réparations proposées dont le coût sera de 10 à \$15,000 seulement. Nos locataires actuels demandent ce changement avec raison et

sont prêts à payer l'augmentation du loyer que nécessitera telles améliorations.

Tel a été, Messieurs, notre activité pendant l'année écoulée et nous avons été aidé par un personnel dévoué et persévérant.

M. Ducharme ajouta quelques remarques particulières touchant quelques items du bilan de la Banque et fit part aux actionnaires de la confiance qu'il a dans le développement des affaires de la Banque à l'avenir.

Proposé par l'honorable Alphonse Desjardins, secondé par M. A. S. Hamelin, que le rapport qui vient d'être lu soit adopté et publié pour l'information des actionnaires.

Cette motion ayant été adoptée, M. D. O. Bourbeau, de Victoriaville se leva pour exprimer au nom des actionnaires, la satisfaction que leur causait le rapport présenté. Comme résident de Victoriaville, il en prit occasion pour dire tout le bien qu'une institution dirigée comme la Banque Jacques-Cartier peut opérer dans les différents centres où elle a des succursales: il cita Victoriaville en particulier comme exemple.

M. l'échevin Laporte, après avoir corroboré les remarques de M. Bourbeau et dit que ce qu'il connaissait personnellement de la direction donnée à la banque, témoigne de la confiance méritée dont elle jouit dans le public. M. O. David dit également quelques mots.

Sur motion de M. H. Laporte, secondé par M. S. A. Larose, des remerciements sont votés au président vice-président et à messieurs les directeurs pour les services qu'ils ont rendus à la

Qu'est-ce qu'il y a dans un nom ?

Tout, surtout quand c'est le feutre-poison à mouches, de la marque **Star**, qui a atteint les derniers perfectionnements, de meilleure qualité, toujours uniforme, dessins les plus récents, qui ne se gâtent jamais, et qui donne toujours au vendeur et à l'acheteur la plus entière satisfaction.

Souvent imité,
Jamais égalé.

Empaqueté dans des enveloppes de couleurs, 100 paquets de 5 cents à la caisse, - - - - - \$2.50

Les marchandises de qualité inférieure ne sont jamais imitées.

HOLDFAST AVEC RECIPIENTS,

le papier-glissant à mouches scellé du 20me siècle, surpasse toutes les autres marques. \$3.40 la caisse.

SMITH BROS., LONDON, ONT.

Le plus Pur et
le Meilleur....

SEL WINDSOR

N'est surpassé par aucun
sel manufacturé.
Essayez-le et vous n'en
emploierez pas d'autre...

Les personnes qui savent et celles qui distinguent veulent avoir le meilleur, surtout quand le prix n'est pas plus haut que celui de marques inférieures. Ayez en mains ce qui est reconnu être le meilleur.

The Windsor Salt Co., Windsor, Ont.

banque pendant l'année qui vient de s'écouler. Adopté.

Sur motion de M. Odilon David, secondé par M. D. O. Bourbeau, des remerciements sont aussi votés au gérant général, à l'inspecteur et aux autres officiers de la banque pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs.

Proposé par M. P. Garon, appuyé par M. Urgel Pauzé, que l'assemblée procède à l'élection de Messieurs les directeurs de cette Banque; qu'à cet effet un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme contenant la décision de l'assemblée. — Adopté.

Nous scrutateurs, dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier, ce jour, déclarons les Messieurs dont les noms suivent, élus directeurs de cette Banque, pour l'année courante, viz: l'honorable Alph. Desjardins, Messieurs A. S. Hamelin, Dumont Laviolette, G. N. Ducharme et L. J. O. Beauchemin.

Des remerciements sont votés aux scrutateurs et l'assemblée s'ajourne.

LA DÉVULCANISATION DU CAOUTCHOUC

Une jolie découverte, un vrai Klondyke, si l'exploitation industrielle du procédé est pratique et pas trop dispendieuse.

M. Duprez opère la dévulcanisation du caoutchouc au moyen de dissolvants volatils du soufre, tels que: éther, essences, huiles légères ou lourdes de pétrole, le lavage étant complété par des rinçages avec un lait de chaux et des hypochlorites alcalins. L'opération se pratique à l'aide d'un appareil autoclave composé de deux compartiments séparés par une cloison perforée, dont l'un reçoit les matières à traiter, et l'autre, celui du fond, reçoit les réactifs; cet appareil est chauffé par un jet de vapeur d'eau qui se répand dans une cuve extérieure, enveloppant le récipient où s'opèrent les réactions de dévulcanisation.

LA BANQUE VILLE MARIE

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Affaires plus fortes et profits plus grands

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque a eu lieu, mardi dernier, au bureau principal à Montréal.

M. W. Weir, président de la banque était au fauteuil, et M. F. Lemieux, comptable chef, à la demande du Président, agissait comme Secrétaire, et il lut le rapport des Directeurs, comme suit:

Les Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, montrant le résultat des affaires de l'année terminée au 31 mai 1898.

Profits nets, après déduction des intérêts sur dépôts dépenses d'administration et montant retranché pour dettes mauvaises.....	\$36,220 27
Balance au crédit de profits et pertes, mai 31, 1897.....	5,558 33
Faisant un total de.....	\$41,778 60
Approprié comme suit:	
Dividende 3 p. c. 1er décembre 1897.....	\$14,388 60
Dividende 3 p. c. 1er juin 1897.....	14,388 60
Porté au compte contingent.....	7,000 00
Balance restant au compte de profits et pertes.....	6,001 40
	\$41,778 60

L'état général que nous venons de vous soumettre montre la position de la Banque à la fin de l'année fiscale.

Vous remarquerez que les affaires de la Banque ainsi que les profits nets excèdent considérablement ceux de l'année précédente, et nous avons tout lieu d'espérer que le progrès accompli durant l'année écoulée se continuera dans l'avenir.

Dans le courant de l'année nous avons pris possession de la succursale de la Canadian Bank of Commerce au square Chaboillez, et nous avons raison d'être satisfaits des résultats.

Nos succursales, comme d'habitude, ont été inspectées de temps à autre, et

nous sommes heureux de pouvoir encore une fois, rendre témoignage des des services intelligents et loyaux des Gérants et assistants.

Le tout respectueusement soumis,
W. WEIR,
Président.

Montréal, 17 juin 1898.

ÉTAT GÉNÉRAL AU 31 MAI 1898.

Espèces.....	\$16,775 87	
Billets de la Puissance.....	80,166 00	
Dépôt au Gouvernement de la Puissance pour garantir la circulation.....	18,000 00	
Billets et chèques sur autres banques.....	123,558 79	
Dû par banques en Canada.....	7,917 48	
Dû par banques en pays étrangers.....	8,211 25	
Dû par banques dans le Royaume-Uni.....	1,883 91	
Prêts à des corporations municipales.....	21,000 00	
Prêts à demande sur actions et débiteures.....	199,237 60	
Immédiatement réalisable.....	\$175,790 90	
Prêts, escomptes courants.....	1,213,418 42	
Billets dûs garantis et non garantis.....	59,385 42	
	1,272,803 51	
Propriétés immobilières autres que les édifices de la banque.....	38,005 40	
Hypothèques sur propriétés vendues par la banque et autres.....	25,977 13	
Bureaux de la banque.....	31,209 79	
Ameublements, coffres-forts, etc.....	20,245 44	
Autres créances comprenant les actions possédées par la banque.....	290,563 76	
	106,001 52	
	\$2,151,586 26	
PASSIF		
Actionnaires:—		
Capital payé.....	\$179,620 00	
Fonds de réserve.....	10,000 00	
Profits et pertes.....	6,001 40	
Dividende payable au 1er juin 1898.....	14,388 60	
	510,001 00	
Billets en circulation.....	\$279,180 00	
Dépôts ne portant pas intérêt.....	304,500 88	
Dépôts portant intérêt.....	1,039,784 68	
Autres dettes.....	1,023 72	
	1,624,489 28	
	\$2,151,586 26	

F.-X. LEMIEUX,
Comptable.

Montréal, 31 mai 1898.

"SURE CATCH" PAPIER A MOUCHES GLUANT A BORDURE DE GIRE.

LISTE DES PRIX POUR 1898:

Une ou plusieurs boîtes.....	\$0.40 par boîte
Demi-caisses (cinq boîtes).....	1.80 par caisse
Une à cinq caisses (dix boîtes chaque).....	3.40 par caisse

OFFRE SPECIALE

Dans chaque caisse de "SURE CATCH" papier à mouches gluant, sont empaquetés 10 feuilles de papier-poison à mouches "SURE CATCH" gratuitement, (une feuille dans chaque carton). Au prix ordinaire on donne au marchand 66¢. par caisse de plus que le profit ordinaire sur papier à mouches gluant.

PAPIER POISON A MOUCHES "SURE CATCH" Fabriqué avec un fort papier de feutre absorbant. Empaqueté par 6 sections dans une enveloppe.

LISTE DE PRIX: 1 Boîte, 50 Enveloppes, \$1.25 1 Caisse, 10 Boîtes, 500 Enveloppes, \$10.00.

J. HUNGERFORD SMITH CO.,

CHIMISTES-MANUFACTURIERS

ROCHESTER, N. Y.

Nous manufacturons également les Sirops pour Fontaines
"TRUE FRUIT."

TORONTO, Ont.

En proposant l'adoption du rapport, le Président attire l'attention des Actionnaires sur l'augmentation des affaires et des recettes, résultant de l'amélioration dans le commerce généralement, et il exprime l'opinion que l'année qui commence montrera une amélioration encore plus accentuée.

Quoique une grande partie des profits soit attribuable à la récolte abondante de l'année dernière, et à l'augmentation dans les prix, néanmoins la réduction dans le taux d'intérêt payé aux déposants a eu beaucoup à faire avec le résultat obtenu.

Le Président croit que la réduction du taux d'intérêt à trois pour cent, par le gouvernement et les banques, l'année dernière, était tout à fait désirable, mais il est aussi d'opinion que le Ministre des Finances a agi sagement en décidant d'ajourner la réduction proposée à deux et demi pour cent, sur les dépôts dans les banques d'épargnes des bureaux de poste.

L'augmentation dans les prix des céréales a été d'un grand avantage aux fermiers, mais il regrette de constater que beaucoup de fermiers dans cette province comptent encore beaucoup sur la récolte des foins; les bas prix obtenus l'an dernier pour cette récolte les ayant fortement embarrassés. Il voudrait faire comprendre l'importance de labourer les vieilles prairies, pour les utiliser à des récoltes diverses, de cette manière on ne dépendra pas sur une seule ligne seulement et les résultats de la ferme seront considérablement augmentés.

M. E. Lichtenheim, vice-président, seconde la motion pour l'adoption du rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité. Après les votes ordinaires de remerciements aux Président, Directeurs et Employés, l'élection des Directeurs a eu lieu et a donné le résultat suivant: MM. W. Weir, A. Lichtenheim, A. S. C. Wurtèle, F. W. Smith et Godfrey Weir. A une assemblée subséquente des Directeurs, M. W. Weir est réélu président et M. Lichtenheim, vice-président.

UN GRAND NAVIRE AERIEN EN ALUMINIUM

La *Atlantic and Pacific Aerial Navigation Company*, de San Francisco, fait la description suivante du navire aérien qu'elle construit en *aluminium*. "Notre navire, quand il sera achevé, aura 195 pieds de long, soit 60 pieds de plus que le plus grand navire aérien, jusqu'à présent construit dans notre pays. Sa partie cylindrique, ou corps, aura 100 pieds de long et 35 pieds de diamètre; elle sera raccordée par un arc conique de 50 pieds de long établi sous un angle de 20° aux cônes de ses extrémités d'une longueur ensemble de 45 pieds. La matière employée pour la confection de sa coque est de l'*aluminium* en feuilles de 1/100 de pouce d'épaisseur ayant 8 pieds de long sur 2 pieds de large et réunies entre elles par des rivets en *aluminium* formant une couture connue sous le nom de *couture de tuyau de poêle*.

"Le moteur sera à *gazoline* à double piston et fera 300 révolutions par minute, son propulseur en *aluminium* supporté par des rouleaux de même métal, aura trois ailes de 9 pouces sur 4 pouces. Enfin ses gouvernails seront aussi en *aluminium*."

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 23 juin 1898.

FINANCES

La Bourse de Montréal a délaissé presque toutes les valeurs pour ne plus guère s'occuper que de la *War Eagle Mine*, dont les actions qui, il y a quinze jours, se négociaient aux environs de 200 se sont vendues aujourd'hui à 237.

A cette époque, d'ailleurs, nous voyons tous les ans un marché réactif. C'est le moment des vacances et l'époque à laquelle on ignore ce que seront réellement les récoltes qui ont tant d'influence sur le marché monétaire.

Cette année, de plus, la guerre hispano-américaine est une raison de repos pour ceux qui n'aiment à spéculer qu'avec le plus grand nombre d'atouts dans leur jeu.

COMMERCE

Dans certaines branches, on commence à voir apparaître la saison calme des affaires. D'autres, au contraire, voient un renouvellement d'activité à une époque où d'habitude on est déjà entré dans la morte saison.

Le commerce des grains et des farines n'est pas encore dans une position bien brillante; le beurre et le fromage ont une position plus ferme; la demande s'améliore ainsi que les prix.

La confiance est grande à la campagne avec une récolte qui promet beaucoup pour un avenir rapproché; aussi, escomptant d'avance les facultés plus

Si vous n'avez pas en stock

le tabac à fumer...

"Morning Dew"

(VIRGINIA FLAKE CUT)

En paquets de 10ms
et en tins de ½ lb.

Vous n'avez pas le meilleur tabac du jour.

☞ Offrez-le à vos pratiques une fois, et ils vous le redemanderont.

Ecrivez-nous pour échantillons et prix, en mentionnant "LE PRIX COURANT."

B. HOUDE & CIE

LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS DE TABACS GOUPES ET EN POUDRE AU CANADA.

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

grandes d'achat des cultivateurs, les marchands ne craignent pas de s'approvisionner pour les besoins de l'automne.

On dit que, partout à la campagne, les récoltes ont les meilleures apparences. Si nous avons eu des pluies presque quotidiennes, l'eau n'est tombée que par moments et n'a fait qu'aider la végétation, activée par une chaleur bienvenue dans cette saison.

On se plaint un peu des collections qui ne sont pas ce qu'elles étaient l'année dernière à pareille date. On ne s'en émeut pas trop, car on sait que les produits de la laiterie ont eu un mauvais début et on a l'espoir de rattrapper bien vite le temps perdu.

Cuir et Peaux—Nous n'avons pas de changements à signaler, cette semaine, dans les cuirs et dans les peaux. Les tanneurs menacent toujours d'augmenter le prix des cuirs; ce qui indique bien la fermeté de cet article; mais ils reculent devant cette mesure jusqu'au moment, sans doute, où les stocks seront réduits chez les marchands.

Draps et nouveautés—On est toujours satisfait des ordres reçus par voyageurs pour articles d'automne. La demande en réassortiment est également bonne et indique la confiance dont nous parlons plus haut et qui règne à la campagne. A la ville, les affaires donnent satisfaction tant au commerce de gros qu'au commerce de détail.

Epicerie, vins et liqueurs—On est moins occupé dans les maisons de gros qu'on ne l'a été depuis plusieurs mois. C'est la période d'accalmie qui commence; cependant il ne manque pas d'ordres à exécuter pour les localités de

la campagne où se rendent d'ordinaire en villégiature les gens de la ville.

Les sucres granulés, raffinés au Canada ont baissé de 1-16c. Cette baisse semble due à un défaut d'entente entre les raffineurs à un moment où d'ailleurs les ventes sont calmes, quand d'habitude, elles sont actives, car il ne faut pas oublier que nous sommes arrivés à une date où déjà commence, dans les ménages, la préparations des conserves de fruits.

Nous cotons l'extra granulé en quarts 4 7/16c; par dix quarts, 4 1/2c; en demi-quarts 4 9/16c. Tous les autres sucres sont sans changement à notre liste de prix.

A la date du 10 courant, il n'y avait plus à la Barbade que 2000 tonnes de mélasse. Les prix étaient par conséquent en raison de la rareté de la rareté de l'article. Comme nous l'avons dit précédemment, il est à présumer que les stocks existant, et les quantités à arriver ici seront loin de dépasser la consommation annuelle habituelle. En conséquence, nous considérons les prix actuels comme fermes et susceptibles de hausse à une date plus ou moins éloignée.

Dans les fruits secs, les dattes sont plus fermes, il faut payer davantage pour les importer maintenant. Le prix auquel les maisons de gros les vendent est à peu près le prix qu'elles leurs coteraient pour les importer.

Il paraîtrait que les pêches en conserve qui ont eu une excellente demande cette année, deviendront rares. On dit, en effet, qu'il n'y aura, cette année, qu'un tiers de la récolte ordinaire. Il n'en sera évidemment pas de

même des fraises, car à en juger par les quantités qui viennent sur notre marché, la récolte est abondante et permettra une mise en boîte considérable.

Des avis reçus de Yokohama, indiquent que les thés ont fait une avance de 1c. On prétend en même temps que cette avance pourrait bien ne pas être maintenue le mois prochain. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des avis ultérieurs qui pourraient parvenir sur notre place.

La maison Morton a réduit les prix de ses marinades que nous cotons de \$2.10 à \$2.30 au lieu de \$2.30 à \$2.70.

Le prix des cables Manille et Sisal a encore augmenté. Nous cotons de 12 1/2 à 14c la livre pour le Manille et de 11 1/2 à 13c pour le Sisal. C'est le prix réel du marché, cependant, nous croyons que quelques marchands ayant acheté avant les hausses successives que nous avons indiquées, vendent un peu meilleur marché.

Fers, ferronneries, métaux—Ce commerce est plus actif durant ce mois qu'il ne l'a été durant les années précédentes. Les achats portant principalement sur les petits outils nécessaires à la culture et sur les articles de construction pour hangars, remises, granges, etc.

Aucun changement de prix à signaler cette semaine.

Puiles, peintures et vernis—L'huile de castor est moins chère. Nous cotons l'huile anglaise de 9 à 10c; l'huile française de 8 1/2 à 9 1/2c en quarts à la livre; l'huile française à la caisse de 9 1/2 à 10 1/2c.

Produits chimiques et drogues—Le vert de Paris qui est rare sur place est à la hausse. On cote à la livre de 17 1/2 à

Pas de Saveur de Moisi

Peut-être
vos clients
s'objectent
à cette sa-
veur de moisi

particulière au jus de limon ordinaire du commerce. Peut-être aussi réclament-ils un jus de limon absolument pur et qui ait de la force.

Vous connaissez le jus de limon qui ne manque jamais de conserver sa saveur exempte de moisissure—celui de Stower; et vous savez que le jus de limon qui est de 20 pour cent plus fort que les autres, c'est celui de Stower.

A. P. Tippet & Co.

Agents,
Montreal

Stower's Lime Juice

Marinades

HEINZ

Ne laissez pas vos clientes se rôtir elles-mêmes au-dessus du poêle chaud, lorsque vous pouvez leur vendre les "Baked Beans à la Sauce Tomate de Heinz," prêtes à la consommation et parfaites.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées. Baked Beans,
India Relish. sauce aux Tomates.
Chutney aux Tomates. Ketchup aux Tomates.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



18c. Un article qui semble devoir le remplacer dans ses usages, le pourpre de Paris se vend de 9 à 10c la livre, comme nous le disons d'autre part.
Salaisons, saindoux, etc.—La maison Laing a sorti sa nouvelle liste de prix. Les lards n'ont pas baissé comme on le supposait; on espère néanmoins qu'une baisse ne se fera pas trop attendre. On ne fait plus qu'un seul prix maintenant pour les jambons qui sont à 10½c tandis qu'ils étaient cotés la semaine dernière de 11c à 12c. Les saindoux sont sans changement.

Revue des Marchés

Montréal, 22 juin 1898.

GRAINS ET FARINES MARCHES ETRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres par le Board of Trade cote comme suit les marchés du Royaume-Uni à la date d'hier: Changements à la côte.—Blé, moins actif; maïs, plus faible. En route.—Blé nominalelement sans changement; maïs, plutôt faible. Marchés au blé de la campagne, faibles.

Liverpool.—Blé disponible, lourd; maïs, tranquille. Futurs.—Blé, ferme; juin, nominal; juillet, 6s 5½d; septembre, 6s; décembre, 5s 10d. Maïs, ferme; juin, nominal; juillet, 3s 2½d; septembre, 3s 4½d; octobre et décembre, nominal. Farine, 27s 6d.

A Paris, on cote le blé, juin, frs. 25.50; décembre frs 21.20; farine, juin, frs 58.30; décembre, frs 46 50. Marchés de la campagne, fermes.

Les principaux marchés américains

ont été à la baisse jusqu'à hier. Hier, à Chicago, le marché a repris quelque force tant pour le comptant que pour les options. Le blé de Leiter ayant passé dans les mains de Armour, le marché semble plus rassuré. Il est possible cependant, que si près de la nouvelle récolte qui paraît devoir donner presque partout de magnifiques rendements, les prix ne se relèveront plus au niveau qu'ils avaient atteint au moment de la chute de Leiter.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis: Chicago, No 2, rouge..... 0.75
 New-York, No 2, rouge..... 0.86
 Duluth, No 1, du nord..... 0.86½

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier:

	Juillet	Sept.
Chicago	74½	69
New-York.....	80	73½
Duluth.....	86½	70½

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures:

	Juillet	Sept.
Jendi.....	79½	70½
Vendredi.....	75½	68½
Samedi.....	72½	67
Lundi.....	72	67½
Mardi.....	74½	69

MARCHES CANADIENS

Nous lisons dans le *Commercial* de Winnipeg du 18 juin:

" Sur le marché local il s'est fait très peu d'affaires depuis samedi dernier. Samedi dernier après quelques petites ventes dans l'avant-midi à environ \$1.11, quelques lots assez ronds se mon-

tant à un volume de 50,000 minots, ont été vendus, pour la plus grande partie à des exportateurs à \$1.08 avec vendeurs d'une plus forte quantité à ce prix, mais sans demande ultérieure. Lundi, lorsque le marché extérieur s'est effondré à la suite de la faillite de Leiter, les marchands de blé du Manitoba sur notre marché local se sont demandé quelle pouvait bien être la valeur actuelle du blé du Manitoba. Il n'y a pas eu de demande et en même temps pas de presse à vendre de la part de ceux qui ont encore des lots assez importants de blé à vendre. Les principales transactions faites ont consisté dans la vente de quelques chars à des spéculateurs anxieux de faire parvenir sur place à Fort William du blé No 1 dur afin de couvrir des ventes à découvert. Pour ces achats, différents prix ont été payés de 98c à \$1.05 par minot à flot Fort-William; mais le volume d'affaires a été très limité. A moins que nous n'ayons besoin de la balance du blé restant à la campagne pour la consommation domestique, les prix devront se baser sur la valeur du blé à l'exportation, qui aujourd'hui ne dépasse pas 90c à 92c par minot, à Fort William pour le No 1 dur. D'ailleurs, il reste une quantité vraiment limitée de blé disponible, ce qu'il en reste à la campagne est pour la plus grande partie accaparé par les meuniers pour la mouture.

Les statistiques du blé aux éleveurs de Fort William pour la semaine dernière sont comme suit: arrivages, 169,069; expéditions, 21,548; en magasin 525,902 minots.

La dépêche reçue de Toronto, cote comme suit, les marchés d'Ontario, à la date d'hier:

Reglisse..



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 50 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de YOUNG & SMYLIE sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

Young & Smylie,
...Brooklyn, N.Y.

Etablis en 1845

MRS JONES... BAKED BEANS

(HOME MADE)



La qualité de ces fèves n'est pas surpassée par aucune autre marque.

AVEC OU SANS SAUCE AUX TOMATES.

Tins de 3 lbs. 2 doz. à la caisse.
 " 2 " 2 " "
 " 1 " 4 " "
 " 1 " 2 " "

Williams Bros. & Charbonneau,
Detroit, Mich,

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS, MONTREAL.

B. DE POSTE 2321

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263

EXPORTATEUR DE FROMAGES ET MARCHAND A COMMISSION

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL
2 à 6 HARRISON STREET, NEW YORK

ETABLIE EN 1856

HODGSON BROTHERS LIVERPOOL, ANGLETERRE

Adresse par Cable
"HODGSON,"
Liverpool

27 & 29 RUE STANLEY,

Marchand a Commission... Provisions Canadiennes... Provisions Generales

Facilités spéciales pour l'écoulement direct du

BEURRE et du FROMAGE

aux consommateurs anglais, aux plus hauts prix du marché. Avances libérales faites sur consignations qui peuvent nous être envoyées directement ou par L'INTERMEDIARE de

MM. ABRM. HODGSON & SONS, MERCHANTILE EXCHANGE BLDG., NEW YORK, E. U. A.

—OU—

HODGSON BROTHERS 65 - 69, RUE WILLIAM, MONTREAL

MAISONS A MONTREAL, ST-HYACINTHE, LAWRENCEVILLE ET COWANSVILLE.

"Marché tranquille. Farine, lourde; straight rollers en barils, fret moyen, cotés à \$4.20 et \$4.30. Blé, lourd, rouge, d'Ontario coté à 80 et 81c, fret moyen; blanc à 78c, ouest; blé pour volailles à 78c, ouest; Manitoba dur à environ 92c à flot à Fort William. Orge, sans affaires et prix nominaux. Avoine, lourde à 28 et 28½c. Le son se vend à \$9.50, ouest et le gru à \$12.50, ouest. Blé-d'inde, canadien, 33c, ouest, et 39c sur rails, ici. Seigle, nominal. Sarrasin, nominal. Pois, lourds aux environs ds 50c, nord et ouest. Farine d'avoine, lots de char d'avoine roulée, en sacs sur rail à Toronto, \$4.00; en barils, \$4.10."

Il ne se fait pas d'affaires en blé sur le marché de Montréal pour l'exportation; le blé est entre bonnes mains qui ne veulent en disposer qu'à leurs prix qui n'est pas celui des acheteurs européens.

Il y a reprise en avoines; nos cotes restent aujourd'hui ce qu'elles étaient la semaine dernière; ces prix sont fermes.

Il y a eu une vente d'un lot assez rond de sarrasin à 48c à flot.

Les pois ont une tendance plus ferme, nous les cotons de 60½ à 61c.

Les farines de blé s'obtiennent à des prix plus bas que la semaine dernière, nous rectifions nos cotes en conséquence. La demande qui avait été nulle pendant un certain temps, sans être encore active, est cependant plus marquée. Il faut évidemment refaire les stocks épuisés et la demande actuelle n'est pas due à d'autre cause que le vide qui s'est opéré dans les magasins des acheteurs, car personne ne songerait actuellement à acheter dans un but de spéculation.

Les issues de blé du Manitoba ont fléchi; nous cotons, sacs compris, le son de \$12.50 à \$13.00 et le gru, dont les approvisionnements sont très restreints à \$15.00.

La farine d'avoine est sans changement; nos cotes sont plutôt nominales.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	1 17½ à 1 19
" " No 2 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 00 à 0 00
Avoine blanche No 2.....	0 33½ à 0 34
Blé d'inde, Américain.....	0 40 à 0 41
Orge.....	0 00 à 0 00
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 60½ à 0 61
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 47½ à 0 48
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$5 60 à 5 75
Patente du printemps.....	6 15 à 6 25
Straight rollers.....	5 10 à 5 25
Forté de boulanger (cité).....	5 75 à 6 00
Forté du Manitoba, secondes	5 25 à 5 40

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$0 00 à 4 40
Farine d'avoine granulée, en barils.....	0 00 à 4 65
Avoine roulée, en barils.....	4 30 à 4 40

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 10 juin 1898:

"Il y a eu à peine quelque demande, cette semaine, de la part des acheteurs de la campagne, leur attention s'étant

portée principalement sur la vente par encan de Warrington. Nous avons eu aussi du temps beaucoup plus chaud, et ces deux circonstances réunies ont eu pour effet d'affaiblir le marché et ont rendu les détenteurs de fabriques de septembre plus anxieux de réaliser.

"Nous cotons:

Blanc et coloré, d'été.....	28 à 30s.
Canadien, blanc, choix, sept.....	35 à 36s.
Canadien, coloré, sept, choix.....	36 à 37s.
E. U., blanc, choix, sept.....	35 à 36s.
E. U., coloré, sept.....	36 à 37s.
E. U. et Canadien, choix, NOUVEAU.....	34 à 35s.

Importations du Canada et des Etats-Unis: 15,664 boîtes.

MARCHÉS AMÉRICAINS

Ogdensburg, 18 juin — Les offres ont été de 1945 boîtes en 23 lots; 7 1/16c offert sans résultat; 150 boîtes ont été vendues au dehors à 7 1/16c.

Watertown, 18 juin — Les ventes ont été de 6500 grosses boîtes au prix de 6½ à 6¾c.

Utica, 20 juin — Les ventes ont été de 1135 de grosses et petites boîtes à 6½c; 5900 do à 6¾c; 670 do de coloré à 6¾c; 180 petites boîtes de coloré à 7c; 375 boîtes en consignation.

Little Falls, 20 juin — Les ventes ont été de 680 grosses boîtes à 6½c; 780 do à 6¾c; 150 do à prix secret; 590 petites boîtes à 6¾c; 3918 do à 6¾c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville, 16 juin — Les offres ont été de 2969 boîtes de fromage coloré et de 1453 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 3608 boîtes à 7½c; la balance a été vendue au dehors à 7 5/16 et 7½c.



J. N. DUGUAY & CIE, La Baie, Co. Yamaska, P.Q.

MARCHANDS A COMMISSION
et AGENTS DE FROMAGERIES

Sollicitent les applications des fromagers qui désirent se faire représenter pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal. Les plus hauts prix du marché pourront être obtenus par notre entremise pour la prochaine saison. En magasin, un assortiment complet de fournitures pour les fabriques de beurre et fromage.

VENTE A COMMISSION DU FROMAGE.

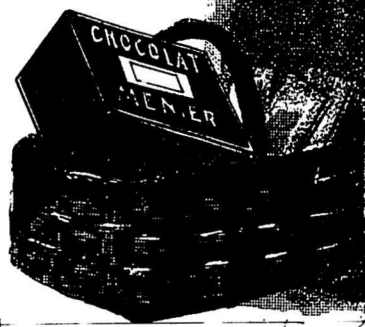
J. N. DUGUAY & CIE.

LE PRIX COURANT

CHOCOLAT MENIER

DRINK
CHOCOLAT MENIER

MENIER



Klondyke.....

Les qualités nutritives dans un très petit volume, du Chocolat, l'ont fait devenir un des aliments les plus appréciés des explorateurs dans les pays froids.



De petits morceaux mangés de temps en temps entretiennent l'énergie des hommes et leur fournit une alimentation suffisante pour bien des heures de marche.



Dans son dernier livre, l'explorateur Nansen dit en avoir emporté une grande quantité.

**Demandez
le
meilleur
de
tous,
le**

CHOCOLAT MENIER

Dont les ventes annuelles dépassent **33,000,000 de livres.**

HERDT & CO.,

Agents pour le Canada.

13 rue St-Jean, Montreal.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus hauts prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.

Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335 rue des Commissaires, Montréal.

Woodstock, 16 juin—Il a été offert par 8 fabriques 1240 boîtes ; 7 1/16c offert sans résultat.

Barrie, 16 juin — Les offres ont été de 1151 boîtes. Les ventes ont été de 300 boîtes à 7 3/16c ; 417 do à 7 1/16c.

Kingston, 16 juin — Les offres ont été de 2200 boîtes. Les ventes ont été de 150 boîtes à 7 1/2c et 1500 do à 7 3/16c.

Maxville, 15 juin — Les offres ont été de 384 boîtes blanc et 141 de coloré. Les ventes ont été 359 boîtes de blanc à 7 3/16c ; 96 do à 7 1/2c et 141 boîtes de coloré à 7 3/16c.

Chesterville, 17 juin—Les offres ont été de 896 boîtes de fromage dont 271 de blanc et la balance de coloré ; 7 1/2c offert sans résultat.

Perth, 17 juin—Les ventes ont été de 1500 boîtes à 7 1/2c.

South Finch, 17 juin—Les offres ont été de 1441 boîtes dont 1324 de blanc et la balance de coloré ; 7 5/16c offert sans résultat connu.

Kemptville, 17 juin—Les offres ont été de 190 boîtes de blanc et 966 de coloré. Les ventes ont été de 405 boîtes à 7 1/2c.

Brantford, 17 juin—Les offres ont été de 2320 boîtes. Les ventes ont été de 400 boîtes à 7c et 1570 do à 7 1/16c.

Iroquois, 17 juin—Les offres ont été de 697 boîtes ; 7 1/2c offert sans résultat ; le tout vendu au dehors à 7 5/16c.

Cornwall, 18 juin—Il a été offert par 13 fabriques 854 boîtes de blanc et par 2 fabriques américaines 242 de blanc ; le tout vendu à 7 1/2c à l'exception du fromage américain à 7c.

London, 18 juin—Il a été offert par 23 fabriques 123 boîtes de mai, 3525 de juin. Les ventes ont été de 110 boîtes à 7 1/16c ; 340 do à 7 1/2c ; 255 do à 7 3/16c et 935 do à 7 1/2c.

Belleville, 21 juin—Il a été offert par 19 fabriques 1360 boîtes de blanc et 175 de coloré. Les ventes ont été de 175 de coloré et 135 de blanc à 7 13/16c et 515 de blanc à 7 1/2c.

Ingersoll, 21 juin—Les offres ont été de 1525 boîtes. Les ventes ont été de 575 boîtes à 7 1/2c.

Campbellford, 21 juin—Les offres ont été de 1,170 boîtes de blanc et 80 de coloré. Les ventes ont été de 720 boîtes à 7 9/16c et 100 boîtes à 7 1/2c.

Madoc, 21 juin—Il a été offert par 13 fabriques 915 boîtes de blanc. Les ventes ont été de 800 boîtes à 7 1/2c.

MARCHÉS DE QUEBEC

Cowansville, 18 juin—Il a été offert par 33 fabriques 2,470 boîtes de fromage. Les ventes ont été de 537 boîtes à 7c ; 352 do à 7 1/2c et 1,132 do à 7 3/16c

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les exportations de fromage du port

de Montréal ont été, la semaine dernière, de 64,102 boîtes, contre 109,884 la semaine correspondante de l'an dernier.

Depuis le 1er mai, les exportations totales de notre port ont été de 182,773 boîtes tandis que, en 1897, pour la même période elles avaient atteint le chiffre de 296,514 boîtes.

Le marché de Montréal est devenu plus actif, les exportateurs ont des ordres et se montrent plus anxieux d'acheter : le prix du câble public de Liverpool a avancé de 6s à 35s, ce qui le met à parité de 7.6 cents sur notre place. De ce prix, il convient de déduire les frais et le bénéfice de l'expéditeur. Le fromage de Québec s'est vendu lundi, au quai, aux environs de 7c pour la majeure partie, c'est une avance sur le prix de la semaine précédente.

Notre marché est plus ferme qu'il n'a été depuis le début de la saison d'exportation et nous avons lieu de croire que le prix de 7 1/2c sera le prix de règle, avant la fin de la semaine, pour la marchandise de bonne qualité.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 10 juin :

" Il y a peu ou pas de changement à signaler, les prix ayant apparemment

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....

217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Cacaos, Chocolats et Cafés

COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE

LS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd., Toronto, Ont.

LES SECHOIRS A RIDEAUX

Patentés de Gilray, SE PLOYANT

Sont les meilleurs, n'en achetez pas d'autres.

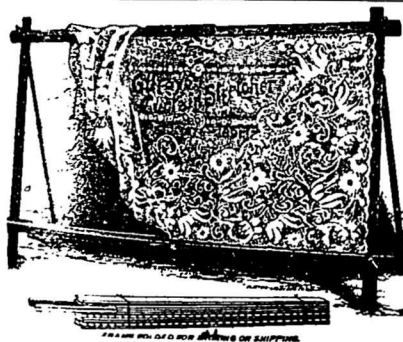
Prix \$3.00 et \$3.50.

OUTILS DE JARDINS, ARTICLES DE PECHE,
COUTELLERIE ET FERRONNERIE
DE BATISSE.

L.J.A. SURVEYER

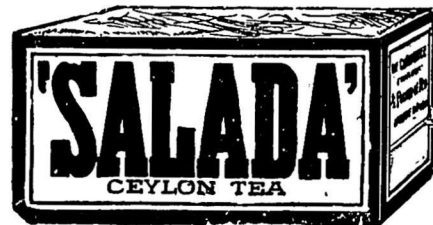
QUINCAILLIER

6, RUE ST-LAURENT



"Cueillez d'abord le vainqueur"

Vous expérimenterez après.



L'entreprise la plus heureuse du 19me siècle dans le commerce de thé en paquets.

Le Thé de Ceylan "SALADA" grâce à sa grande valeur, se vend, de jour en jour—et plaît à tout le monde.

Pour conditions et toutes autres informations, écrivez

Salada Tea Co.,

MONTREAL, 318 St-Paul

atteint le fond, bien qu'on ne s'attende guère à une amélioration des cotations actuelles.

Il y a une meilleure demande pour les qualités de pâtisserie.

“ Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis, rares.... 56 à 60s
 Imitation, crémeries, tin..... 63 à 66s
 Canada, crémeries, choix, en boîtes..... 78 à 82s
 Irlande, crémeries, choix..... 78 à 82s
 Irlande, choix, fabrique..... 75 à 78s
 Danemark, crémeries, barils choix..... 84 à 90s
 Importations du Canada et des Etats-Unis 2,442 paquets.

MM. Hodgson Brothers nous écrivent de Liverpool à la date du 4 juin :

MARCHÉS AMÉRICAINS

Utica, 20 juin—Les ventes ont été de 124 paquets de crèmerie au prix de 16 à 16½c ; 60 caisses en pain à 18c.

Little Falls—Les ventes ont été de 30 paquets de laiterie au prix de 15 à 16c.

MARCHE DE QUEBEC

Cowansville, 18 juin—Il a été offert par 2 beurrieres 46 boîtes de beurre. Les ventes ont été de 21 boîtes à 16½c.

MARCHE DE MONTRÉAL

Cette année, l'exportation du beurre est en augmentation sur celle de l'an dernier aux dates correspondantes. Ainsi, depuis le 1er mai il a été exporté 21,580 paquets tandis qu'à même date, en 1897, les exportations n'avaient été que de 6,619 tinettes ou boîtes.

La demande de la part des exportateurs est bonne encore en ce moment ; les prix sont fermes et l'on devra être

d'avantage par la suite, si la production n'est pas outrée, car la saison a débuté avec un marché très dégarni en Angleterre.

On obtient actuellement 17c pour un beurre frais de choix.

ŒUFS

On nous écrit de Liverpool à la date du 10 juin :

“ Les œufs frais sont en bonne demande et les prix en hausse pour les premières qualités. Nous cotons les œufs d'Irlande 5s 6d à 6s 4d ; œufs du continent 4s 4d à 5s 2d. Les œufs chaulés sont en demande aux environs des prix de l'an dernier.”

Sur le marché de Montréal, on cote les œufs mirés de 10 à 10½c et ceux non mirés de 9½ à 10c suivant choix.

LÉGUMES

Nous cotons :

Radis 5c la doz ; carottes nouvelles 30 à 35c le paquet ; choux nouveaux, \$2 00 le crate.

Les haricots triés à la main valent de 95 à \$1.00 par lots de char et de \$1.10 à \$1.20 par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les pommes de terre valent 50c le sac en lots de char et se détaillent à 70c le sac.

En légumes nouveaux, nous cotons : pommes de terre \$4 00 le quart ; tomates, \$1.25 le crate et 40c le panier, concombres 50c la doz. ; concombres de la Floride \$3.00 la boîte.

Les fèves nouvelles valent : les vertes et les jaunes \$1 50 à \$2.50 suivant grandeur du panier

On cote les aubergines \$3.00 la doz ,

les épinards 20c le panier et les pois nouveaux 75c le sac.

Les oignons d'Egypte valent \$2 50 les 112 lbs.

FRUITS VERTS

Les pommes ont pour ainsi dire disparu de notre marché ; il en reste peut-être quelques barils par ci, par là ; en tous cas nous les enlevons de notre liste de prix-courants.

Il n'y a plus également d'oranges Seedlings, ni de sanguines à trouver dans le commerce de gros, aussi le prix de celles d'autres sortes a-t-il été majoré.

On cote : Oranges de Californie de \$2.25 à \$3.00 et de Messine de \$2.25 à \$3.25.

Il n'y a plus de citrons de Naples et ceux de Messine ont avancé de 50 à 75c par caisse, aux prix de \$2.25 à \$3.25.

Les noix de coco valent actuellement de \$3.25 à \$3.50 le cent.

En fruits nouveaux, nous cotons les abricots de \$1.75 à \$2 00 le crate ; les pêches de \$1.00 à \$1 50 et les prunes de Californie de \$1 25 à \$2.00.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston, le 16 courant :

“ Les recettes, la semaine dernière, ont été de 362 chars de foin et 25 de paille, plus de 32 chars pour l'exportation, contre 304 chars de foin, 20 de paille et 9 pour l'exportation pendant la semaine correspondante de l'an dernier.

“ Les arrivages de foin et de paille sont toujours en excès de la demande, en conséquence les prix sont faibles,

La Compagnie Royale Electrique

MONTREAL, QUE.

MANUFACTURIERS

TORONTO, ONT.

D'OUTILLAGES ET D'APPAREILS D'ELECTRICITE

SEULS FABRICANTS AU CANADA DU

Systeme "S. K. C." Diaphase

De Générateurs de Courants Alternatifs, de Moteurs et de Transformateurs

Au moyen duquel les lumières incandescentes, les lumières à arc et les forces peuvent être fournies par le même dynamo et le même circuit

Dynamos à courant direct

Moteurs à courant direct

Générateurs pour Tramways

Outillage complet de Tramways

Dynamos pour lumière à arc

Lampes à Arc, par série ou multiples

Fils de toutes sortes

Fournitures d'électricité

AGENT AU CANADA POUR

La Lampe Incandescente "ROYAL BEACON"

Pour Stations Centrales, Tramways, Transmissions de Force, Appareils, Travaux de Mines et Moulins de tout genre.

Correspondance sollicitée.

Spécialité d'appareils électriques complets pour fabriques.

A VENDRE Bâtisse rapportant \$1000 de loyer par an.
S'adresser : A. LIONAIS, 26 St-Gabriel.

BERARD & MAJOR

Manufacturiers de

Voitures de toutes sortes

Voitures les plus élégantes, les plus solides, styles les plus nouveaux.

Nous avons toujours en magasin

Coupés, Broughams, Rockaways, Victorias, Cabriolets, Traps, Buggies, etc.

Venez voir nos voitures avant d'acheter.

No. 1947 Rue Ste-Catherine.

BALANCES "STANDARD" "FAIRBANKS"

STANDARD SCALES) Telephone 2107

Petits Canions (Trucks), Presses à Lettres, Tiroirs d'alarme pour l'argent, Machine à caligraphier, Vitrines d'âge, Registres de caisse, Trucs, Ecuelles, Mesures, Fournitures pour entrepreneurs.
Réparations exécutées promptement par des ouvriers habiles.

F. M. SULLIVAN

No 308 rue St-Jacques, MONTREAL,

Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

Avec est par le présent donné qu'un dividende de huit dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à et au bureau principal à Montréal, le et après samedi, le 2 juillet prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 15 au 31 juin prochain, ces deux jours compris.
Par ordre du bureau de direction,

HY. BARBEAU, Gérant.

Montreal, 28 mai 1893.

Voitures de McLaughlin

Moissonneuses de McCormick

Voitures et Machines Agricoles

EN TOUS GENRES

Meilleures et à meilleur marché qu'ailleurs

R. J. LATIMER & CIE

146 RUE MCGILL

... MONTREAL.

spécialement sur les foins et la paille de seigle à bas prix et nous ne voyons pas la perspective d'une amélioration immédiate. Le foin de choix tant en grosses qu'en petites balles se vend bien car il en existe peu sur le marché.

" Nous cotons :

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15.00 à \$15.50	\$14.00 à \$14.50
— No 1	13.50 à 14.00	13.00 à 13.50
— 2	10.00 à 0.10	10.00 à 0.00
— 3	6.00 à 9.50	6.00 à 9.50
— mél. de trèfle	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
Paille de seigle, long.	8.50 à 9.00	
— de seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00

Le marché de Montréal ne montre aucun changement cette semaine, ni dans la situation, ni dans les prix.

Nous cotons, comme précédemment :

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 50 à 12 00
do do No 2 do	8 00 à 9 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Grn blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1	9 00 à 10 00
do do No 2	7 00 à 7 50
Paille d'avoine.....	0 00 à 4 50

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Par Alex. Desmarteau, le stock de nouveautés de H. M. Lafontaine moyennant 72c dans la piastra à F. Marcoux.

Par Gagnon & Caron, le stock de N. & A. C. Lavière, carrossiers, moyennant 70c dans la piastra à divers.

DIVERS USAGES DU CÉLERI

Jusqu'ici, on avait attribué au céleri des propriétés légèrement irritantes; mais on ignorait que cette plante potagère constituait un médicament efficace contre le rhumatisme et la goutte.

C'est, paraît-il, la vérité, s'il faut en croire la communication faite au *New York Times* et que nous lui empruntons.

" On fait, chaque jour, de nouvelles découvertes sur les propriétés bienfaisantes et salutaires des plantes. Une des plus récentes est la guérison complète des rhumatismes, obtenue en mangeant du céleri en abondance. L'habitude de manger ce légume cru a empêché jusqu'ici d'en expérimenter les qualités thérapeutiques. Il faut le couper en morceaux, le faire bouillir jusqu'à ce qu'il soit devenu mou, et boire alors l'eau dans laquelle il a bouilli.

Il faut prendre, en outre, du lait, avec un peu de farine et de la noix muscade, mettre le tout dans une casserole avec le céleri bouilli et des tranches de pain et le manger, si l'on veut, avec des pommes de terre. Toute affection rhumatismale disparaîtra par l'usage de ces mets."

Telle est la déclaration d'un médecin anglais qui a renouvelé plusieurs fois l'expérience, et toujours avec d'excellents résultats.

Balances



De 1re Classe et de Qualité Irréprochable

POUR FOIN.....
A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS
Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.
JAMES FYFE, --- Manufacturier
COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

Habillez-vous bien...

L'habit fait souvent le succès d'un homme dans le monde social ou des affaires.

Nous offrons à tous, l'habit comme il faut—à la mode—style sobre et petits prix.

Invitation cordiale à tous à notre nouveau magasin.

J. B. LARUE & FILS

266 RUE ST-LAURENT.

S. PICHE. F. X. O. TRUDEL.

LA BOITE A BEURRE PICHE



La seule boîte à beurre pouvant avantager le consommateur en remplaçant la tinette et lui étant supérieure à plus d'un point de vue. Elle est facile à ouvrir et à fermer.

20 Etant plus grande de l'embouchure que du fond, le beurre peut être extrait facilement.
30 Son cont. nu peut être divi-

é en parties d'une ou plusieurs livres. 50 Elle coûte moins cher que la tinette.

Manufacturée par S. PICHE & CIE,

Ste-Anne de la P. rade, P. Q.

Agent général pour la vente

F. X. O. TRUDEL, St-Prosp. Co., Champlain.

ETABLI EN 1885

Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'horloges en chêne et en noyer, 8 jours, six patrons différents par caisse, sonnent les 1/2 et les heures.—\$13.50 la caisse.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Cap Chat

Lepage Esdras.....W. Cowan et al 360

Coteau Landing

Gordon D. W. et al.....E. A. Haskell 363

Dorval

Morris Alexander W. et C. B..... 2784

Dame H. A. Converse

Brossard J. C.....Dame F. Brosseau 1374

Laurentides

Lamoureux Phil. (épse de Sta Léonard).... 5194

Emmu Lawlor

Nicholson Nichol.....A. L. McIvor 719

Montreal

Adams JamesS. C. Marsan 108

Cusack Michael et al..... 580

Montreal Loan and Mortgage Co 101

Cr-wford H. C.....T. Bastien 167

David Donatien et H. Bourassa..... 287

L. J. Desrosiers..... 147

Deniers Léandre.....T. Bastien 120

Desaulniers F. L.....C. Paroissiaux 162

Desfossés Arthur.....R. A. Mainwaring 1030

Desaulniers F. L.....J. U. Emard 3156

Deschamps Alfred.....Dame Lucie Painchaud 120

Dunn Donald (épse de W. A. Duckett).... 303

Banque Jacques-Cartier..... 137

Fon-yth W. H.....R. A. Mainwaring 126

Fraser D. et F. R. Alley.....Gault Bros Co 100

Fraser Alex D.....T. Mitchell 2070

Gorden Wm D.....J. Boyle 1000

Latouche Joseph A.....J. H. Charette 178

Leclair Damase.....ame M. T. Shannon et vir 407

Lippé Alexandre.....W. J. Nelson et al 102

Morgan Mary (épse de James Dunn)..... 106

J. Adam et al..... 2023

Payette Louis.....T. Burdett 454

Perron Ovila.....C. H. Guimond 1852

Pichette Camille.....G. Vandellac et al 2500

Rainville Gustave.....W. J. Grace et al 3000

Sauf A.....W. Agnew et al 108

Sénécal Ed. et Aquilas Cheval..... 380

H. Lyman et al..... 1492

St-Clair Tunnel Co et F. H. McGuigan..... 153

H. Dunn..... 344

Taylor A. Dunbar.....A. A. Ayer 108

Taylor A. Dunbar..... 380

Montréal Loan and Mortgage Co 108

Vallée Pierre.....J. Hudon et al 380

Québec..... 1492

Marcotte Arthur.....Dame C. Bequechamp et vir 1492

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Acton

Tanguay A.....Chalifoux & Co 10

Bury

Downes T. et al.....W. L. Ball 84

Caughnawaga

DeLoimier J. B. et Peter.....L. Clément 97

Cowansville

Barker John J.....W. V. Dawson 30

Lachine

Giroux Alf.....J. Blanchard 19

Montreal

Beaudoin Jos P.....Desmarais & Co 51

Finestone Jacob.....D. S. Hislop 8

Le Poli "Royal Black Lead"



BLACKLEAD
TELLIER, ROTHWELL & CIE,
Seuls fabricants. MONTREAL

Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des polis en pâte ou liquide. Il cons rveson lustre même sur un poêle chauffé à blanc C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

W. GLARK
MONTREAL, CAN.

EMPAQUETEUR DE

Viandes en Conserves,

SOUPES

Et Végétaux Evaporés.

Farines, Grains, Moulée, Lard et Provisions Générales

Demandez nos prix si vous tenez à faire de bons achats.

Nos prix sont toujours les plus bas.

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

83 et 85, rue des Commissaires, et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal



Finnie John T. et al...Bank of Nova Scotia 52
Lynn Shoe Co.....A. O. T. Beauchemin 14
Smith John H.....T. A. Dawes et al 84
Taylor A. D. et al...Banque Jacques-Cartier 75

Outremont

Denis A.....Dominion Bag 57

Rockfield

Giroux Dame Mamie.....L. H. Hébert 30

Roxton

Sasseville Chs.....W. Starkg et al 5

Sutton Canton

Royce Stephen C.....A. A. Esty 24

Sherbrooke

DePeyre Louis.....Q. Versteegh 7

Ste-Cunégonde

Guérard Théo.....F. Cusson 54

St-Hyacinthe

Mongeon Mathias.....O. Jacques et al 47

Pelletier Linoy.....P. A. Lefebvre 8

St-Michel

Provost Alex et al.....H. Robert 16

St-Timothée

Méloche A.....J. Kane 14

Trois-Rivières

Legendre Arthur.....Dame S. Lecavalier 30

Valleyfield

Majeau V.....D. Martin et al 19

Westbury

Doray P.....Q. Versteegh 15

EXCURSION ANNUELLE

Nous accusons réception d'une aimable invitation des employés de la H.-J. Heinz Company à leur excursion annuelle—la huitième—qui aura lieu le 2 juillet prochain à Ross Grove. Nos remerciements à ces messieurs pour leur amabilité.

LA METALLISATION DU BOIS

Le journal *Les Mondes* décrit comme il suit le procédé de la métallisation du bois inventé par M. Rubennick.

On immerge d'abord le bois pendant trois ou quatre jours, suivant perméabilité, dans une solution d'alcali caustique (soude calcaire) à une température de 75 à 90 degrés C. De là on le fait passer immédiatement dans un bain d'hydrosulfite de calcium, auquel on ajoute après 24 ou 36 heures une solution concentrée de soufre, dans de la potasse caustique. La durée de ce bain est d'environ 18 heures et la température est de 35 à 50 degrés C. Enfin on immerge le bois de 30 à 50 heures dans une solution chauffée de 35 à 50 degrés C. d'acétate de plomb.

Comme on le voit le procédé prend beaucoup de temps, mais les résultats sont surprenants.

Le bois ainsi préparé, après avoir été séché à une température modérée acquiert, au moyen d'un brunissoir à bois dur, une surface polie, et prend un lustre métallique très brillant. Ce lustre peut encore être rendu plus apparent en frottant d'abord la surface du bois avec un morceau de plomb, d'étain ou de zinc, et en le polissant ensuite avec un brunissoir à verre ou à porcelaine. Le bois prend alors l'apparence d'un vrai miroir métallique, et il est très solide et très résistant.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

BEURRE ET FROMAGE

55 RUE WILLIAM, - - MONTREAL

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Melasses, Sirops, Fruits Sees,

Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,

Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL



Une Tonne
de Coco
pour
Le Klondike

En dépit de la concurrence de toutes les marques, la

"WHITE MOSS"

des-séchée a été choisie à cause de sa qualité comme pionnière de la Noix de Coco au Yukon. Nous venons de recevoir un ordre pour une tonne de "White Moss" à être mis dans des boîtes spécialement fabriquées pour l'exécution de cet ordre.

Tenez vous nos marchandises en magasin. Si non, écrivez-nous pour des échantillons.

CANADIAN COCOANUT CO., Montréal.

Pour conserver

vos Clients

VOUS DEVRIEZ LEUR DONNER



THE MONSOON TEA CO.,

10, rue de l'Hôpital, Montréal.

7, rue Wellington, Toronto.

CAUSES DE LA PAUVRETE DES RACES BOVINES

On a dit, avec juste raison : *les animaux portent en eux l'expression de leur pays.* En effet, les régions à sol fertile produisent des animaux d'un grand embonpoint, où les qualités, au point de vue de la viande ou du lait, sont portées à leur maximum d'intensité. Comme exemples, nous citerons les noms classiques, pour ce qui est de la France, de la Normandie et du Nivernais, dont les races bovines sont arrivées, on peut le dire, à leur apogée de perfectionnement.

Les sols pauvres (granitiques, schisteux, etc.) au contraire, donnent des bovins petits, à développement lent, mais ayant néanmoins, souvent des qualités rivalisant avec les animaux des pays riches. Il leur manque un certain complément d'éléments en chaux et en acide phosphorique, pour amplifier leurs formes. Dans ce cas, se trouvent les animaux de Bretagne, du Morvan, etc.

Enfin, nous ajouterons un troisième type d'animal tenant le milieu entre les deux premiers : *C'est le bœuf qui naît en sol pauvre*, dépourvu de chaux et d'acide phosphorique, et qui termine sa croissance en sol calcaire. Tel est le cas très intéressant que l'on rencontre en Limousin et en Charente. Les contrées granitiques de la Haute-Vienne et de la Charente produisent les veaux limousins; les régions calcaires de la Saintonge et de l'Angoumois amènent ces veaux à l'état de bœufs. Il est inutile de dire que la race limousine se place au premier rang parmi nos meilleures races. C'est un exemple de la division du travail, dans la production agricole. La conséquence qui découle de ce bref exemple est que l'éleveur limousin ne pourrait faire le bœuf de cette race comme il est, sans le concours du sol calcaire de l'engrais charentais.

Le granit n'a pas en quantité suffisante la chaux et l'acide phosphorique pour donner à la race limousine une grande ampleur dans sa charpente osseuse. Le réciproque est vraie, car le cultivateur charentais emploie une mauvaise méthode d'élevage, dans laquelle le lait entre en trop petite quantité dans le jeune âge. Ce préambule était nécessaire pour montrer à nos lecteurs que, dans n'importe quel pays, on peut toujours obtenir de bons animaux, à la condition d'observer certaines règles que la pratique a consacrées. En suivant un veau dans son dé-

J. W. HILL
Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES EN
DOUANE OU LIBRES

Entrepot No 73

Magasin :

Coin des rues
William et Queen

Bureau :

No 48 rue William
MONTREAL

KLONDYKE

Avez-vous besoin de :

Habillments en BUCKSKIN ; Capots de
Fourrure; Ouvvertures en fourrures ;
Souliers de vrai chevreuil ; Ra-
quettes ; Mitaines en
peau de daim ?

Adressez-vous chez

HIRAM JOHNSON

IMPORTATEUR & EXPORTATEUR
DE FOURRURES

494 Rue St-Paul Montréal.

MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

ET AGENTS D'IMMEUBLES

Avances faites sur consignations. Emprunts négociés sur hypothèques.

No. 69, Rue St-Jacques

MONTREAL.



.. Gazeliers ..

Un joli gazelier en cuivre bien fini, garanti donner entière satisfaction, à trois branches, valeur exceptionnelle à \$5.00 et \$8.00, pour le mois d'avril au prix sans précédent de **\$4.00**

GAZELIERS combinés pour lumières électriques et gaz, à partir de \$6.00, quatre branches. Assortiment complet de globes à gaz et à lumière électrique. "Brackets" de tous genres.

Nos prix sont les plus bas de la ville. Nous défions la compétition.

Une visite avant d'acheter ailleurs vous convaincra de la modicité de nos prix.

O. OUIMET

4, RUE ST-DENIS,

MONTREAL,

JOS. CONTANT Pharmacien
et Chimiste
GROS ET DETAIL.
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONSEOURS
Tel. Bell 100

veloppement, on voit qu'au point de vue de la nourriture, il passe par une série d'étapes avant d'arriver à digérer les aliments végétaux. Dès sa naissance, il boit le lait de sa mère; son estomac trouve un aliment riche, d'une digestion facile et rapide. Quand le lait est donné à satiété, le jeune veau, dans ces conditions, ne ressent le besoin de manger quelques brins d'herbe que vers 4 mois. Puis, peu à peu, il augmente dans sa ration l'élément herbacé, à mesure que la faculté digestive de son estomac devient plus élevée. Vers 7 à 8 mois, le jeune veau peut se passer complètement de lait et digérer les aliments tels que carottes, farines, tourteaux, luzerne, etc.

C'est donc l'estomac qui règle la marche à suivre pour amener progressivement le veau à consommer les différents aliments de la ferme. Nous savons bien qu'on conseille aujourd'hui des procédés d'élevage prônés comme excellents, et pouvant se passer de lait naturel. Nous ne nous arrêterons pas à les décrire, car ils ne peuvent donner des animaux aussi précoces et aussi développés que ceux nourris avec le lait de leur mère.

C'est en suivant cette méthode d'allaitement naturel pendant 6, 7 et 8 mois et en faisant une sélection rigoureuse parmi les produits obtenus, que les grands éleveurs depuis 1800 environ, sont arrivés à créer des races perfectionnées. Les Colling en Angleterre, avec le Durham, les Mathieu en France, avec le Charolais, n'ont pas opéré autrement. La race limousine n'est arrivée à s'améliorer que par ce procédé. Le fait est si bien reconnu comme étant la base de l'élevage, que les cultivateurs de la Haute-Vienne n'hésitent pas à faire têter le veau à deux vaches, quand la pauvre mère n'est pas suffisamment laitière.

Nous nous étonnons, que depuis deux siècles, on soit resté dans des errements durant lesquels la richesse nationale a perdu une production énorme.

En effet, que se passe-t-il encore à l'heure actuelle dans beaucoup de régions ?

Le veau reçoit, après sa naissance, le lait de sa mère pendant trois semaines, un mois à un mois et demi au maximum, puis on lui donne des breuvages mixturés, de l'herbe et à trois mois, il va à l'abreuvoir comme le reste du troupeau. Dans ces conditions, l'estomac se distend, la colonne vertébrale trop faible pour soutenir les organes de la digestion s'infléchit, en un mot, le veau se

développe lentement tout en se déformant. Il ne peut en être autrement, car les éléments d'assimilation n'étant pas en quantité suffisante, la machine animale se développe en proportion directe, avec ce qu'elle reçoit.

Nous maintenons donc qu'on ne peut avoir de bons animaux qu'en leur donnant du lait pendant six mois. Il faut nécessairement faire une sélection rigoureuse parmi les produits pour arriver au but que l'on se propose d'atteindre: lait ou viande.

Beaucoup d'erreurs sont encore en cours en France, ainsi la suivante: bon nombre de comices agricoles, pour améliorer les races bovines de leur région, achètent des taureaux de races perfectionnées. Les résultats qu'on obtient sont généra-



Gomme du Dr Adam

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centimes, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents.

Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DEPOT GENERAL:

ROD. CARRIERE, Pharmacien
1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

La Cie Canadienne de Caoutchouc de Montreal

A le plaisir d'annoncer au commerce que

Catalogue pour la Saison 1898-99

est maintenant prêt, et nous serons heureux de l'adresser à ceux qui en feront la demande.

Comme par le passé, nos produits sont insurpassables tant sous le rapport de la qualité que du fini et du goût.

THE

TEL. BELLE

CANADA ELECTRIC CO.

L. ROUSSEAU, Gérant

2501, STE-CATHERINE, CRESCENT

Installations de lumière électrique et d'Horloges de contrôle électrique. Téléphones pour entrepôts. Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA

STANDARD ELECTRIC TIME
de Waterbury, Conn.

Sirop d'Anis Gauvin

Le meilleur spécifique pour le soulagement des enfants, pendant leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL:

J. A. H. GAUVIN

* PHARMACIEN *

1286, rue Ste-Catherine, Montreal

lement déplorable, et les essais font conclure que la race locale est la meilleure. Les promoteurs de ces essais ont oublié d'enseigner aux cultivateurs la méthode d'élevage employée dans le pays d'importation.

Les cultivateurs français ne se cachent pas de dire que les Suisses ont un secret pour élever les animaux. Leur secret réside dans le lait, qu'ils donnent à leurs vœux pendant six mois, tandis que les Français n'en donnent que pendant un mois et demi.

Les divergences de race ne tiennent donc pas tant, comme on peut le voir, au sol qui les nourrit. Si l'élevage devenait uniforme dans toutes les régions, nous verrions disparaître ces transitions brusques parmi nos populations bovines. La chose est si vraie que, dans certaines fermes de pays pauvres, on trouve des familles tranchant absolument sur la population commune environnante.

Nous pourrions encore prolonger cette liste, mais les écrits restent la plupart du temps sans effet. Il faudrait des exemples; que le corps enseignant agricole de nos campagnes répète, sur tous les tons, que le véritable moyen d'amélioration réside dans le lait pour le jeune âge.

Nous ne connaissons donc pas d'amélioration plus nécessaire que celle de prolonger l'allaitement des veaux. Si on leur donnait du lait seulement jusqu'à 4 mois, l'agriculture y gagnerait des millions.

Beaucoup de cultivateurs pourraient faire ce que nous indiquons, mais ils ont leur routine. D'autres objectent qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour faire l'avance de \$10 à \$12 de lait à un veau. Il y en a même qui vont jusqu'à nourrir les veaux qu'ils destinent à la reproduction, tandis que ceux qu'ils veulent livrer aux bouchers sont nourris copieusement. Ce sont des faits que nous avons souvent contrôlés. Pour terminer, l'éleveur ne devrait jamais oublier ce vieux précepte: "On ne peut pas avoir le lait et le veau."

L. FONTAINE,

Professeur à l'Ecole pratique des
Faurelles, (Charente).

l'économiste français estime qu'il y a 6,700,000 vaches à lait; en Angleterre, 1,000,000; en Allemagne, 9,087,000; en Danemark, 1,000,000; en Autriche,

**Les Pêcheries de Perles dans la
Basse Californie**

La pêche des perles, et aussi du corail et des coquillages, constitue la seule occupation des indigènes de la Basse Californie; les indiens plongent dans la mer, grâce aux appareils modernes, jusqu'à une profondeur de 54 mètres, et séjournent souvent deux heures consécutives à une profondeur de 30 mètres pour rechercher des perles, qui n'ont, d'ailleurs, le plus souvent, qu'une valeur assez minime. La ville de La Paz, le principal marché de la péninsule californienne pour cet article, n'en subsiste pas moins en grande partie grâce aux ressources que lui procure le trafic des perles, dont il a été recueilli en Basse Californie, en l'année 1896, pour une valeur totale de 350,000 dollars. On a en outre exporté du pays, la même année, 5,000 tonnes d'écaillés, estimées à une somme de 1,250,000 dollars.

**Renseignements Commerciaux
PROVINCE DE QUEBEC**

CESSIONS

Montréal—Boulard & Cie, quincaillerie.

CURATEURS

Québec—Paradis & Jobin à Tanguay et Bédard, articles de fantaisie en gros.

DÉCÈS

Montréal—Hope John & Co, vins en gros et commissionnaires; Chs C. G. Hope.

Québec—Noël Pierre, menuisier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Anderson J. D. & Co, tailleurs; Duncan Anderson continue.

Guertin N. F. & V, imprimeurs.

Houle & Pillegrini, machines à laver.

American Wringer [The] Co.

Lalande & Frères épiciers.

Lockerby Bros épiciers en gros; Wm W. Lockerby se retire; David L. Lockerby et Alex Lockerby continuent sous la même raison sociale.



REGISTERED
TRADE
MARK

La plus grande manufacture du genre en Canada.

MARQUE **LION** "L"

MARCHANDISES PURES
ARTICLES INDISCUTABLES

Les principaux marchands d'un
Océan à l'autre les ont en magasin

VINAIGRES PURS, MARINADES,
MIXTURES, GELÉES, MARMELADES
ET CONFITURES.

TOUS ARTICLES DE PREMIERE CLASSE SOUS TOUTS RAPPORTS

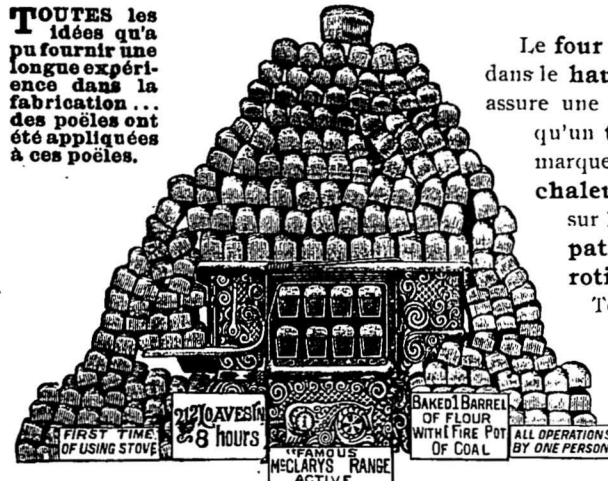
MICHEL LEFEBVRE & Cie, Manufacturiers

Médailles d'Or, d'Argent et de
Bronze.20 Premiers Prix.

MONTREAL

LE POELE "FAMOUS ACTIVE"

TOUTES les
idées qu'a
pu fournir une
longue expérience
dans la
fabrication...
des poeles ont
été appliquées
à ces poeles.



Le four est ventilé et cimenté dans le haut et dans le bas—Celà assure une cuisson égale, tandis qu'un thermomètre intérieur marque le degré exact de chaleur. Pas d'a-peu-près sur l'apparence de votre pâtisserie ou de votre roti.

Toute femme de ménage apprécie l'étendue de cet avantage.

Facilite le Travail.
Commode à manœuvrer.
Economise le Chauffage.

La vignette représente le travail de 8 heures par une femme, n'employant qu'une chaudière de charbon.

The McCLARY MFG. CO., LONDON, TORONTO, MONTREAL,
WINNIPEG, VANCOUVER.
GROS SEULEMENT 93, RUE ST-PIERRE, MONTREAL

Ware W. T. & Co, exportateurs de fromage.

Québec—Québec Paper Bag Co.
Laroche Emmanuel épïc.
Ste Cunégonde—St Cyr P. & Co, meubles.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Lebeau J. & Co, thés et poterie.
Québec—Dombrowski A. L., quincaillerie.

FONDS A VENDRE

Montréal—Letang, Letang & Cie, quincaillerie en gros, 27 juin,
Lebeau A. & Cie, thés et poterie, 29 juin.

Québec — Dombrowski A. L., porc et quincaillerie, 25 juin.
Robinson—Boydell & Davis, mag. gnl, 29 juin.

FONDS VENDUS.

Fraserville—Pelletier Fils & Cie, mag. gén.

Montréal—Hémond J. C. & Cie, chaussures en gros et en détail.

INCENDIES

Sherbrooke — Sherbrooke (The) Yarn Mills Co, ass.

Whitney Electrical Instrument Co ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal—Cie des Produits de Pin Parfumé; Dr Louis Gillier.

Gray George A. & Co, métal poli;
Dame Jennie P. Heron épouse de Geo. A. Gray.

Grenier J. A. & Cie, fruits etc; Trefflé E. Grenier.

Rinahan James & Co, courtiers de douane; Jos P. Slavin et James Rinahan.

Smith R. Wilson (Meldrum & Co), courtiers.

Tourigny & Dufresne, nouv.

Chartrand George & Cie, restaurant;
Dame Julie Hamelin épouse de George Chartrand.

Marchessault & Dion, maçons; Siméon Marchessault et Odilon Dion.

Guertin (The) Printing Co.; Victor et Henri Guertin.

Notre-Dame de Grâces — Trudeau J. N. & Co, hôtel; Joseph Desrochers.

Québec—Laroche & Co, épïc; George Castongnay.

Noël P., ferblantier.

Sherbrooke—Blais, Grenier & St Laurent, charbons; Joseph Blais, David Grenier et W. St Laurent.

Ste Angèle — Thorn & Loïselle, fabricants de beurre et de fromage; Henri Thorn et Emile Loïselle.

St Hyacinthe—Gervais & Reeves, confiseurs; Victor Gervais et Vict. Reeves. Guérin & Gendron, confiseurs; Edm. Guérin et Joseph Gendron.

St Henri de Mon'réal—Robert E., contracteur; Eva St Jean, épouse de Etienne Robert.

St Louis du Mile End—Beauchamp & Cie; Ernest Beauchamp et Simon Beauchamp.

PROVINCE D'ONTARIO

CÉSSATIONS DE COMMERCE

Cairo—Burwell I. B., hôtel, Ed Fenwick succède,

Guelph—Dwyer W. J., cigares.

Paisley — Decker John hôtel; Isaac Stanley succède,

Teeswater — Keeler Margaret M. bijoutier, parti pour Riply.

Wilfrid—Dalgleish R. P., mag. gén.; R. R. Argue succède.

EMILE JOSEPH, LL. B.

AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL

New York Life Bldg. Tél. Bell 1787

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu

CHS. DESMARTEAU

Liquidateur de Faillites

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.

Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon. Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON. L. A. CARON.
Gérant de la Succession Auditeur de la Ville de
Hon. Jean L. Beaudry. Ma. sonneuve et de la
Chambre de Commerce
du district ne Montréal.

GAGNON & CARON, EXPERTS-
COMPTABLES
CURATEURS

Téléphone Bell 815. Boîte B. P. 911.
BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St - Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

GEO. GONTHIER,

EXPERT, COMPTABLE, AUDITEUR, ETC.

Chambre II, Bâtisse Succession Wilson, Nos II
et 17 Cote de la Place d'Armes.

Ouvertures, vérifications, balances et contrôle des livres,
et situation mensuelle d'après méthodes nouvelles. Régle-
ments et Redditions de Comptes de Successions, etc.

L. J. LEFAIVRE THOS. R. ONSLOW

LEFAIVRE & ONSLOW

Comptables, Liquidateurs de Faillites,
Règlement de Successions, Etc.

1627 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 1072. MONTREAL

BONIN & MAJOR

AGENTS FINANCIERS.

Achètent les créances sur comptes, billets, arré-
rages de loyer, etc.

S'occupent de collection pour marchands de la
campagne dont les débiteurs résident à Montréal.

Bureau: 1608^A Rue Notre-Dame
MONTREAL

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque. S'adresser à

O. LEGER,

SUN LIFE ASSURANCE CO.,

1766 Rue Notre-Dame.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre
"Guide des Inventeurs," pour savoir comment
s'obtiennent les patentes. Informations fournies
gratuitement. MARION & MARION, Experts.

Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal.
{ et Atlantic Buid., Washington, D. C.

CÉSSIONS

Massey Station — Leask George R.,
meubles, ass 22 juin.

Toronto — Toronto Brass Co Ltd, ass
21 juin.

CONCORDATS

Sharbot Lake — Cannon W. Y., mag.
gén. à 20c dans la piastre.

DÉCÈS

Barrie — Grant R. M., écurie de
louage.

EN DIFFICULTÉS

Toronto — Wilson Robert [76 Avenue
Spadina] constructeur.

EN LIQUIDATION

Lucknow — Lucknow [The] Central
Furniture Co Ltd.

FONDS A VENDRE

Comber—Hull Joseph E., harnais, 30
juin.

Walker R., bijoutier.
Etora—Ward & Co, mfrs de tapis.

Hamilton—Herron Joseph (feu) tail-
leur, 29 juin.

Lucknow — Lucknow (The) Central
Furniture Co Ltd.

Toronto—Guinane W. J., chaussures,
22 et 23 juin.

FONDS VENDUS

Chesley—Klemmer W. J. & Co, chaus-
sures.

Clinton — Allen & Wilson, pharma-
ciens etc à S. Jackson.

Guelph—Gant H. F. & Co. pharma-
ciens etc; à W. J. Greenshields.

Mount Forest — Morison James nouv.
chaussures; à R. P. Dalgleish.

Orangeville — Brozier H., hôtel; à J.
W. Marsden.

Stratford—Idington Peter graines; à
John Byers.

INCENDIES

Fort William—Lyon & Co, confiseurs.
Spooner Mary, chaussures et épices.

Freelton—Williams J. C., épïc.

Lucan—Wray & Hawshaw, meuniers.
Peterboro — Arnott Robert, mfrs de
boîtes de fromage.

Port Arthur—Terry & Bowell, forge-
rons.

Dalton W. C., meubles et pompes
funèbres.

Sullivan & Co, bouchers.

Toronto—Clark David, plombier.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Prescott—Graham Noble, épïc.

McLaughlin Bros, confiseurs et bou-
langers.

Toronto—Moffatt Robert, pompes fu-
nèbres.

Wellsteed Henry, épïc.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CÉSSATIONS DE COMMERCE

St George—St George Dry Goods Co.

CÉSSIONS

St Jean—Casman W. T. G., épïc.

EN DIFFICULTÉS

Andover—Gosline E. W., moulin à scie

Moncton — Rand Nelson C., tabac et
chaussures.

St Jean — Anderson W. A., glace et
bois de sciage.



LIME JUICE

...DE ROSE

MARQUE ORIGINALE ET AUTHENTIQUE

Le Produit-Type pour la Pureté et l'Excellence.

C'est le produit du fruit du limonier le plus fin qui soit cultivé dans le monde. C'est le meilleur que l'on puisse se procurer.

Agents Canadiens : **LAW, YOUNG & CIE, Montreal**

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Chatham—Eagle A., barbier.
Letson Frank, photographe
Noonan P. A., hardes et chaussures.
Stapleton R. D., forgeron.
Wishart J. hôtel.
St George—Southard Zachariah S. fournisseur.

FONDS VENDUS

Chatham—Harris W. T., épice et chaussures.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSIONS

Amherst—Harper Wm. C., épice.
Halifax—Tanner Caleb, constructeur.
Kentville—Smith John, écurie de louage.
Yarmouth—Jolly Thomas R. & Co., nouv.

DÉCÈS

Shelburne—Holden Bros, mag. gén.;
Manus S. Holden.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Joggins—Melanson & Currie, bouchers; John Currie se retire.

FONDS À VENDRE

Truro—Archibald J. P. & Co, chapeaux et fourrures.

FONDS VENDUS

Halifax—Peart R. C., jouets, etc., à Mde H. P. Peart.
Walfrittle—Vaughan J. W., épice, à H. W. Davison.
Yarmouth—Jolly T. R. & Co, nouv.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS.

Digby—Komiensky Louis au nom de son épouse Jennie.

Halifax—Fraser C. W. épice.
McKenzie H. D. & Co, charbon; Hugh D. McKenzie, W. J. Stewart et Wm P. Buckley.

Miller Bros & McDonald, pianos etc.
Prince Horace A., chaussures au nom de son épouse Mary.

Little Brook—Lombard John O. mag gén au nom de son épouse Mary.

Little Glace Bay—McNeil John A. mag gén au nom de son épouse Catherine J.

North Sydney—Bras d'Or Steam Navigation Co Ltd.

New-Glasgow—Ohisholm Angus épice; James A. et Donald Fraser.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS DE COMMERCE

Crystal City—McWilliams S. & Co, meubles et épice; R. Parker succède.

Winnipeg—Spence Robt, hôtel (Klondike); J. Johnston succède.

FONDS À VENDRE

Winnipeg—Hample A. G., boucher.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Roland—Roland (The) Farmers Elevator Co.

Winnipeg—Winnipeg (The) Lodging and Coffee House Ass.

Winnipeg (The) Securities and agency Co.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSIONS DE COMMERCE

Kamloops—Cunningham & Cottingham, hôtel; Russell & Herod succèdent.

Vancouver—Sinclair & Co, chaussures; Vancouver Shoe Co succède.

Victoria—Ernekin A. B., chaussures; Victoria Shoe Co [Ltd] succède.

CESSIONS

Cumberland—Strang Robert, boulanger.

Kamloops—Slavin W. T., papeterie.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Kaslo—Peterson & Lofstedt hôtel; Martin L. Peterson continue.

Nelson—Gosnell & Stadler brasserie; Wm Gosnell continue.

Vancouver—Stitt & Morgan, tailleurs; D. M. Stitt se retire.

FONDS À VENDRE

Vancouver—Barsbee F. W., tabac.
Wellington—Davis David H, hôtel.

FONDS VENDUS

Victoria—Gilmore & McCandless, hardes, etc.; le département des chaussures à Victoria Shoe Co Ltd.

Ymir—McLeod John, mag. gén; le stock d'épicerie à DesBrisay Jobbing Co.

Ray Ed., confiseur, etc., à Mde Butler.

TERRENEUVE

EN DIFFICULTÉS

Bay St George—Hayes Thomas J., négociant, offre 25c dans la piastre.

INVENTIONS NOUVELLES

Nous donnons plus bas la liste de brevets d'invention obtenus des gouvernements Anglais, Américain et Canadien, par l'entremise de M. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, New-York Life Building, Montréal, à des inventeurs canadiens.

BREVETS ANGLAIS

- 26,753—Oscar Legron, North Bay, Ont.: Boîte à billets.
29,920—Marguerite Drolet, Montréal: Imitation de mouton de Perse.
30,875—H. B. Fitzsimon, Wapella, Assa: Bouteille qui ne peut être remplie une seconde fois.

BREVETS AMÉRICAINS

- 602,434—E. B. Stevensot, Philipsburg, P. Q.: Pincettes pour retirer le linge de l'eau bouillante.
602,905—J. E. Kennedy, Montréal: Améliorations aux souliers.
604,039—Eug. Godin, Trois-Rivières: Générateur à gas acetylene.
602,137—Thomas Penwick, Miami, Man.: Table de jeu.

BREVETS CANADIENS

- 60,144—Emilien Rousse, Weston, Oregon: Machine pour nettoyer le grain.
60,158—Wm. Maloney, McLeod, Man.: Pelle mécanique.
60,186—Nap. L. Gobeille, St-Hyacinthe, P. Q.: Machi e pour creuser des rigolles.

Chronique de Québec

Mercredi, 22 juin 1898.

Cette semaine a vu affluer à Québec quantité de touristes américains et il y a eu beaucoup d'animation dans nos grands hôtels, d'où ils se sont répandus dans les divers quartiers de la ville dans les magasins fashionables, faisant de nombreuses emplettes et payant largement les cochers de place. C'est le commencement d'une saison que tout annonce devoir être fructueuse au point de vue du nombre et de l'importance des visiteurs étrangers.

Il est déjà question, en effet, des plénipotentiaires anglais, américains et canadiens qui doivent, vers le milieu du mois prochain, tenir une série de conférences à Québec pour étudier les questions en litige entre leurs pays respectifs, et auxquels on s'appête à faire une réception digne de la circonstance et des hommes distingués qui seront alors nos hôtes. En attendant, les examens de fin d'année dans les collèges et les couvents et la sortie des élèves ont amené à la ville une foule de parents de la campagne qui profitent de l'occasion pour faire des achats de tous genres, surtout chez les modistes et dans les magasins de nouveautés.

À ce point de vue encore, la semaine a été bonne. Toutefois, la journée de samedi a été en partie gâchée par une pluie persistante.

Il n'est pas sans importance de remarquer que des représentants, hommes

et femmes, d'une maison étrangère au pays, font une concurrence redoutable à nos marchands de nouveautés, en s'introduisant dans les familles et en y vendant des étoffes et des draps. Le système donne lieu à de graves abus, et nous connaissons des citoyens qui s'en sont laissés imposer et qui ont été dupes de ce genre d'affaires. En somme, nous ne croyons pas raisonnable que le commerce régulier de gens responsables, vivant au milieu de nous, soit entravé par cette concurrence faite de porte en porte, dans des conditions où l'acheteur, pris par surprise, sollicité, intimidé, n'a plus sa liberté d'action et se croit obligé de conclure un marché le plus souvent désavantageux. Autant il faut protéger la liberté du commerce, autant il faut réprimer ces abus qui pèsent sur la volonté des acheteurs et surprennent leur bonne foi. Plusieurs citoyens ont déjà une expérience qui leur a coûté cher: qu'ils se rappellent ces vendeurs de toiles, hommes et femmes, et les exploitations qu'ils firent de la crédulité publique à Québec, il y a quelques années. Nous connaissons, pour notre part, un particulier qui avait ainsi acheté pour \$420 de toiles dont il n'avait à peu près pas besoin: il faillit être ruiné.

EPICERIES

Nous avons encore une bonne semaine à noter; nous approchons tout de même la période inactive de l'année, juillet et août.

Les prix sont sans changements importants. Plusieurs grandes cargaisons

JOS. AMYOT & FRERE, MARCHANDS DE Modes en Gros - Articles de Toilette pour homme. Bijouteries, Etc., Etc.

Nous avons en magasin notre stock de modes du printemps, et nous invitons MM. les marchands à venir visiter notre assortiment. Nous avons une ligne complète de chapeaux à bon marché, pour hommes.

..45, Dalhousie, Quebec

SOLARINE

POUR LE NETTOYAGE DES

Culvre, Bronze, Nickel, Or, Argent, Etc.

En Poudre, Pâte ou Liquide.

EN VENTE...

J. B. D. LEGARE,

5 et 7 rue Sault-au-Matelot, Québec.

Washington, D. C., 13 juillet 1897
Wood Mfg Co. Chicago, Ill.

Monsieur,
J'ai essayé votre Solarine pour nettoyer les métaux et je la trouve supérieure à tout ce qu'il y a dans le marché, elle donne moins de trouble et plus de satisfaction que la Putz Pomade ou n'importe quelle autre. Je travaille à l'introduire dans l'armée et la marine si elle n'y est pas déjà.

GEO. W. SOUSA,
Quartier de la Marine, Washington, D. C.

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; Pois, Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

MELASSES

En magasin et sur le quai

...DES PETITES ANTILLES, BARBADES, PORTO-RICO, FAJARDO.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, Négociants,

54-58, rue Dalhousie, Basse-Ville, QUEBEC

CHAUSSURES

J. H. BÉGIN

EN GROS

À l'honneur d'informer ses pratiques et les marchands en général que ses échantillons du printemps et de l'été sont maintenant au complet et sont tout ce qu'il y a de plus Nouveau sous le rapport des Couleurs et des Formes.

Assortiment très varié offrant un choix sans précédent.
Marchandises expédiées promptement. Commandes par la maille sollicitées.

J. H. BÉGIN, 171 Rue St-Joseph, QUEBEC.

CASINO et ST-LOUIS à 5c.

Consommateurs et Marchands, exigez les célèbres marques de tabacs Casino et St-Louis à 5 cents le paquet. ILS SONT SUPERIEURS A TOUS AUTRES DU MEME PRIX.

JOS. COTE — MANUFACTURIER — QUEBEC

de sirop des Barbades sont actuellement en déchargement et les prix et les qualités en sont satisfaisants. Nous cotons: Barbades, tonne, 32 à 34c; tierce, 33 à 38; composé 22 à 24c.

Sirop Fadjardos 1ère qualité, 34 à 35c.
Sucres: Jaunes 3½ à 3¾c; Extra ground 6 à 6½c; Granulé, 4½ à 4¾c.; Paris lump, 6 à 6½c.

Conserves en boîtes: Saumon, \$1.00 à \$1.30; homard, \$2.30 à \$2.50; tomates, \$1.00 à \$1.25; blé-d'inde, 90c à \$1.00; pois, \$1.00 à \$1.15.

Beurre: Frais 15 à 16c; Marchand 12 à 13c; Beurrieres, 16 à 17c.

Allumettes: Dominion, \$2.25 à \$2.50.

Huile de charbon: 12½ à 13c.

Raisins: Valence, 6c à 7c; Californie, 7½c à 8c; Sultana, 9c à 10c; C. Cluster, \$2.20; Imp. Cabinet, \$2.20.

Tabac Canadien: En feuilles, 20 à 22c; Walker wrappers, 25c; Kentucky, 25c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

La situation a été tranquille. Les farines sont plus faibles et sans demande. Le foin a aussi baissé considérablement et fait: \$6.00 à \$8.00 par 100 bottes selon la qualité.

Farines (en poches): Fine \$2.10; Superfine, \$2.25; Extra, \$2.35 à \$2.40; Patent, \$2.60 à \$2.65; S. Roller, \$2.55 à \$2.60. Forte à levain, \$2.95 à \$3.00

Lard: Short Cut, \$17.00; Clear, \$17.50

Saindoux: Pur, en seaux, \$1.75 à \$1.90; Composé, \$1.20 à \$1.35; en chaudière, 7 à 8c.

Grains: Avoine (par 34 lbs) Ontario, 40 à 42c; do Province, 38c; Orge, 50c; Son, 65c; Gruau, \$2.10 à \$2.20; Pois, 85c; Fèves, \$1.10.

Sel: En magasin, 40c; fin, ½ de sac, 30c; gros sac, \$1.10.

La question d'un encouragement à la construction du chemin de fer du Grand-Nord a été étudiée, cette semaine, par le comité des finances du conseil de ville. Il semble décidé, en principe, que, moyennant certaines conditions, la ville prendra \$200,000 du capital-actions de la compagnie, payables en obligations portant 3½ p. c. d'intérêt. Il faudra, à cette fin, l'autorisation de la législature. Cette mesure est, croyons-nous, d'intérêt public, et elle est bien vue des hommes d'affaires, attendu que ce chemin, d'après les prévisions, devra contribuer au progrès matériel de Québec. L'industrie de la chaussure est encore dans le marasme. La suspension des travaux se continue dans plusieurs manufactures, et bon nombre d'ouvriers sont sans emploi. Ceux qui ont du stock de cuir en mains font, naturellement, de bonnes affaires, mais ils sont rares.

Plusieurs tanneries ont diminué considérablement leur production. D'après les hommes d'expérience consultés, cette situation ne peut durer, mais la reprise sera lente. Les peaux ont atteint, cette semaine, 13 centins la livre.

Dans d'autres lignes d'affaires, cependant, il est heureux de constater une remarquable activité, dans la fourrure, par exemple, et dans les fabriques de meubles.

Une remarque qui vient bien à propos, c'est qu'en général, dans les bonnes maisons, les patrons s'occupent de tous les détails de l'administration, surveillent eux-mêmes la besogne, et, au bé-

soin, ne dédaignent pas de travailler de leurs mains.

C'est cette assiduité à l'ouvrage, et cette pratique du métier, qui sont encore les garanties les plus efficaces du succès. Trop de nouveaux venus croient ces choses au-dessous de leur dignité, et se lancent dans un luxe extravagant d'équipages et de résidences et de toilettes. En tout cela, l'excès est dangereux et cause bien des ruines.

L. D

NOTES SPECIALES

MM. N. Quintal & Fils offrent des raisins de Valence de la marque Arguimbau à 4c la livre. Ecrivez pour leurs prix.

MM. N. Quintal & Fils viennent de recevoir un lot de riz importé, très supérieur en qualité au riz B et qu'ils offrent au même prix.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 1332e livraison (11 juin 1898).—Seulette, par M. Pierre Macé.—La chasse, par Charles Diguet.—Les arbres taillés, par M. Ferdinand Merlet.—Beaux-frères, par M. B. A. Jeanroy.—Le costume en France; Marie-Antoinette reine de la mode, par Mme Barbé.

Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 24 (11 juin 1898).—1o Excursion au Yémen, par M. M. Désire Charney et A. Oefflers. 2o A travers le monde: La France au Soudan de 1863 à 1898, par Ned Noll.—3o Grandes courses de terre et de mer: Chez les paysans norvégiens, par Charles Rabot.—4o Missions politiques et militaires: Sur le lac Tchad et le Chari. Au Baghirmi.—Succès de la mission Gentil. 5o Livres et Cart. s. 6o Bilan des explorations en cours.

Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

C. ROBILLARD & CIE

Manufacturiers de **Boissons Gazeuses** de toutes sortes

GINGER ALF, CIDRE CHAMPAGNE,

CREAM SODA, GINGER BEER, ETC.

TOUS PRODUITS SUPÉRIEURS, manufacturés avec l'Eau des Sources Laurentiennes, qui est reconnu comme étant l'eau la plus hygiénique et la plus limpide.

Seuls Agents pour l'Eau Minérale SAINT-LEON et SYLVA

N. B.—Tous les produits de la LAURENTIAN AERATED WATER Co., sont maintenant la propriété de MM. C. ROBILLARD & CIE, qui ont seuls le droit de se servir de l'eau des Sources Laurentiennes, pour la fabrication des boissons gazeuses.

C. ROBILLARD & CIE, - - 209 RUE SAINT-ANDRE

TELEPHONE BELL 6102

MONTREAL.

Quatre Raisons pour lesquelles les Epiciers

devraient vendre une marque de poli à poêle que, pardessus tout, les consommateurs demandent et à laquelle les épiciers ne peuvent pas substituer une autre marque sans dommage à leur commerce.



Enameline

The Modern STOVE POLISH.

Premièrement : Il est supérieur à tout autre sous le rapport de la qualité. Secondement : il donne une parfaites satisfactions aux clients. Troisièmement : Il est bien annoncé et se vend de lui-même. Quatrièmement : Il n'existe par d'autre poli à poêle qui a teint une aussi grande vente.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 JUIN 1898.

Allumettes.		Cafés.		Chocolats Fry.		Conserves alimentaires.	
New Dominion.....	la caisse.. 2 85	Cafés rôtis.	la livre.	Caracas 1/4 boîte de 6 lb.....	la lb. 0 42	Spécialités de W. Clark.	
Telegraph.....	" " 3 45	Arabian Mocha.....	32	Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb.	" 0 24	Compressed Corned Beef 1s. la dz	\$1 20
Telephone.....	" " 3 25	Imperial.....	28	Gold Medal (sucré) de 6 lb.....	" 0 29	" " 2s.	" 2 20
Tiger.....	" " 3 10	Jamaïque.....	20	Monogram 1/2, 6 div.....	" 0 24	Eng. Brawn.....	2s. " 2 20
Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.		Java Siftings.....	26	Pur non sucré 1/2 " " " " 0 42	" 0 42	Boneless Pigs Feet.....	2s. " 2 20
Phoenix.....	la caisse.. 3 15	Maracaibo.....	23	Vanille 1/4 " " " " 0 42	" 0 42	Sliced Smoked Beef.....	1/2s. " 1 40
Eagle Parlor.....	" " 1 40	Old Gov.....	31	Chocolats Cowan.		Roast Beef.....	1s. " 2 20
par 5 caisses.. 1 30		Old Gov. Java et Mocha.....	32	French Diamond 6 div. 12 lbs. lb.	0 23	" " 2s.	1 20
Articles divers.		Pure Mocha.....	29	Queen's dessert, 1/4 et 1/2 " " " " 0 42	" 0 42	" " 1s.	1 20
Bleu Parisien.....	lb. 0 11 0 13	Rio.....	11 à 15	Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2 " " " " 0 35	" 0 30	" " 2s.	1 20
Bouchons communs.....	gr. 0 18 0 30	Standard Java.....	32	Parisien, marc. à 5c. " " " " 0 30	" 0 30	Potted Meats. 4 oz. tins.	
Bougie Paraffine.....	lb. 0 09 1/4 0 10 3/4	et Mocha..... 32		Royal Navy, 1/4 et 1/2 " " " " 0 30	" 0 30	Ham.....	0 55
London Sperm.....	0 08 1/2 0 09 1/2	Chocolats et Cacaos.		Chocolat Icing paq. 1 lb. dz.	2 25	Game.....	0 55
Briques à couteaux.....	doz. 0 35 0 37 1/2	Chocolats Menier.		Pearl Pink Icing " 1/2 " " " 1 25	" 1 75	Hare.....	0 55
Brûleurs pour lampes		CHOCOLAT MENIER		White Icing " 1 " " " 1 75	" 1 75	Chicken.....	0 55
No. 1.....	doz. 0 00 1 00	DRINK CHOCOLAT MENIER		Chocolats Félix Potin :		Turkey.....	0 55
No. 2.....	" 0 00 0 75	MONTREAL		Chocolat, qualité No. 1.....	0 27 1/2	Wild Duck.....	0 55
No. 3.....	" 0 00 0 70	MONTREAL		" No. 3.....	0 35	Tongue.....	0 55
Cable coton 1/4 pouce.....	lb. 0 13 1/2 0 14	MONTREAL		Cacaos Fry.		Beef.....	0 55
Manilla.....	0 12 1/2 0 14	MONTREAL		Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz.	2 40	Pates.	
Sisal.....	0 11 1/2 0 13	MONTREAL		Homéopathique 1/4, bte 14 lbs. lb.	0 33	Wild Duck.....	la dz. 1 10
Jute.....	0 08 1/2 0 09	MONTREAL		" 1/2, bte 12 lbs. " " 0 33	" 0 33	Partridge.....	1 10
Cartes à jouer.....	doz. 0 25 3 50	MONTREAL		Cacaos Cowan.		Chicken.....	1 10
Chandelles sulf.....	lb. 0 00 0 09	MONTREAL		Hygrique, en tins de 1/2 lb.....	3 75	Veal & Ham.....	5 50
paraffine.....	0 08 0 09	MONTREAL		" " 1/4 lb.....	2 25	Ox. Tongue Whole 1 1/2 " " 2 " " 2 " "	6 75
Fpingles à linge. bte. 6 gr.	0 00 0 60	MONTREAL		" " 5 lbs.....	0 55	" " 2 " " 2 " "	8 00
3 fils. 6 fils.	3 fils. 6 fils.	MONTREAL		Essence cacao, non sucré.....	1 40	Lunch Tongue. 1s.	2 75
Ficelles.....	30 pieds..... 0 50 0 80	MONTREAL		" " sucré, tins 1/4 lb. " " 2 25	2 25	Punch Beans with Tomato Sauce.....	0 60
" 40 " " " 0 60 1 00		MONTREAL		Cacao Felix Potin.		Soups.	
" 48 " " " 0 70 1 15		MONTREAL		Cacao, boîte 1/4 lb.....	0 27 1/2	Mulligatawny.....	" " " "
" 60 " " " 0 85 1 35		MONTREAL		Coco.		Ox Tail.....	" " " "
" 72 " " " 1 00 1 65		MONTREAL		Canadian Coconut Co.		Kidney.....	" " " "
" 100 " " " 1 25 2 25		MONTREAL		White Moss 1 lb, 15 ou 30 lbs à la c.,	0 27	Tomato.....	" " " "
Graine de cauari.....	lb. 0 03 1/2 0 04	MONTREAL		" 1/2 " " " 0 28	" 0 28	Vegetable.....	pints. 1 10
" paq.....	" 0 03 1/2 0 04	MONTREAL		" 1/4 " " " 0 29	" 0 30	Julienne.....	quarts. 2 20
" chanvre.....	" 0 03 1/2 0 04	MONTREAL		" 1/8 " " " 0 30	" 0 00	Chicken.....	" " " "
" rapé.....	" 0 06 0 07	MONTREAL		sec. de 10, 15 ou 20 lbs. 0 00	" 0 00	Mock Turtle.....	" " " "
Lessis concentré, com.....	" 0 30 0 40	MONTREAL		Feather Strip.....	0 00	Légumes.	
pur.....	" 0 60 0 70	MONTREAL		Special Shred.....	0 00	Asparagus.....	ds. 2 50 4 50
Mèches à lampes No. 1.....	0 16 0 20	MONTREAL		Macaroon.....	0 00	Baked Beans 3 lbs.....	" 1 00 1 10
No. 2.....	0 13 0 15	MONTREAL		Crown Desic. de 12, 20 ou 25 lbs. 0 00	" 0 00	Ble d'Inde.....	2 lbs " 0 00 0 90
No. 3.....	0 12 0 13	MONTREAL		Special.....	0 00	Champignons.....	bte. 0 14 0 24
Bass Ale. Bières.		MONTREAL		Au quart, 2c par lb. de moins.		Haricots verts.....	dz. 0 85 0 90
Read Bros. Dog's Head.....	qts dz. 2 55	MONTREAL		Confitures et Gelées.		Citrouilles 3 lbs.....	0 85 0 90
" " " ".....	pts " 1 57 1/2	MONTREAL		Lazenby.		Olives, Pints.....	3 75 4 00
Guinness' Stout.		MONTREAL		Tablettes de Gelées 13 var.....	1 20	" 1/2 Pints.....	2 00 2 50
Read Bros. Dog's Head.....	qts oz. 2 52 1/2	MONTREAL				" en quart, gallon.	0 00 1 60
" " " ".....	pts " 1 50	MONTREAL					



CHOCOLAT MENIER
DRINK CHOCOLAT MENIER
MONTREAL

Lots de 5 caes 10 bts et de 12 lbs 0.32 0.34 0.36

Boites de 12 lbs 0.36

Moins d'une caisse la cassette 0.20

Vanille papier jaune lb 0.32

Pastilles papier jaune 108 cassettes à la caisse \$20.00

Croquettes 108 étuis à la caisse \$20.00

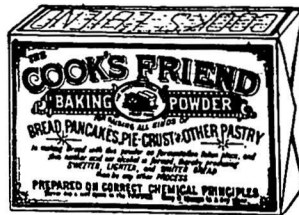
L'étui 0.20

POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Neg Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle... et la maintient.



TOUS LES EPICIERS DE GROS

Vend de la **COOK'S FRIEND**

La Seule Veritable...

FABRIQUÉE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1851.

N. QUINTAL & FILS, Epiciers en Gros,

270, 274, rue St-Paul, et 113, 115, rue des Commissaires, MONTREAL.

SEULS REPRESENTANTS AU CANADA POUR LES FAMEUX COGNACS SUIVANTS :

Geo Fabert & Co., qts.....	\$7.50 par cse de 4 doz.
do pts.....	8.75 " 2 doz.
do fls.....	9.50 " 4 doz.

Geo. Fabert & Co., 1 bout.....	\$9.50 par cse de 4 doz.
do flasks.....	7.75 " 2 doz.
Cognac Denis Texier & Fils, qts.....	7.75 " 1 doz.
Cognac L. PAULHIAC & CO., (sans rival).....	9.00 " 1 doz.

Une magnifique horloge valant \$10.00 sera donnée avec chaque commande de 5 caisses

Un essai suffit pour vous convaincre que ces Cognacs sont les meilleurs du monde.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 JUIN 1898.

Petits pois français...bte.	0 11	0 12
" fins.....	0 13½	0 15
" extra fins.....	0 16	0 18
" surfaits.....	0 18	0 20
Pois canadiens 2 lbs..dz.	0 90	1 40
Tomates.....	1 20	1 25
Truffes.....	4 80	5 00

Fruits.

Ananas 2 et 2½ lbs...dz.	2 10	2 50
Bluets 2 ".....	0 85	0 90
Fraises 2 ".....	1 55	1 60
Framboises 2 ".....	1 60	1 75
Rêches 2 ".....	1 65	1 75
" 3 ".....	2 50	2 60
Poires 2 ".....	1 65	1 75
" 3 ".....	2 25	2 50
Pommes gal.....	2 75	3 00
" 3 lbs.....	0 00	1 10
Prunes 2 ".....	1 50	1 65

Poissons.

Anchois.....dz.	3 25	0 00
Anchois à l'huile.....	3 25	4 50
Clams 1 lb.....	1 50	2 00
Harengs marins.....	1 50	1 60
Harengs aux Tomates.....	1 35	1 50
Homards, boîte haute.....	0 00	2 75
" plate.....	0 00	2 90
Huitres, 1 lb.....dz.	1 30	1 40
" 2 ".....	2 20	2 40
Maquereau.....	1 30	1 40
Sardines ¼ françaises.bte.	0 08	0 25
" ½ ".....	0 16	0 35
Sardines Royan à la Vatel.....	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.....bte.	0 00	0 15
Saumon boîte haute..dz.	1 10	1 25
" plate.....	1 25	1 45
Smelts (Eperlans).....	0 50	0 00
Thon à la Vatel, Jarre.....	0 00	0 27½

Vianades en conserves.

Corned Beef, bte 1 lb...dz.	1 60	2 00
" 2 ".....	2 75	3 65
" 6 ".....	9 00	11 00
" 14 ".....	18 25	24 50
Lang. de porc." 1 ".....dz.	3 50	3 75
" 2 ".....	5 50	7 40
" bœuf 1½ lb.....	0 00	9 30
" 2 ".....	9 25	10 65
" 3 ".....	0 00	15 10
English Brawn 1 lb.....	1 45	1 50
Bœuf (chipped dried).....	0 03	3 35
Dinde, bte 1 lb.....	0 00	2 40
Pâtés de foie gras.....	5 25	8 00

Pieds de cochon, bte 1½ lb.	0 00	2 40
Poulets, " 1 lb.	0 00	2 40

Spécialité des Lazenby.

Soupes Real Turtle.....dz.	0 00	9 00
" assorties.....	3 00	3 75
" bts carrées " 0 00	0 00	1 65

Cirages.

Cirages français.....dz.	0 25	0 70
" canadiens.....	0 20	0 60
Russet Combination Dress...doz.	1 75	1 75
Ox Blood ".....	1 75	1 75
Brown Chocolate ".....	1 75	1 75
Green ".....	1 75	1 75
Universal Shoe Dressing.....	"	2 00

Mines.

Mine Royal Dome.....gr.	1 70	0 00
James ".....	2 40	0 00
Rising Sun large dz.	0 00	0 70
" small ".....	0 00	0 40
Sunbeam large ".....	0 00	0 70
" small ".....	0 00	0 35
Silverine, No 8.....	0 00	0 60
" 6.....	0 00	0 50
" 4.....	0 00	0 35



No 4, 3 doz. à la caisse.....	4 50
No 6, 3 doz. à la caisse.....	7 50

Vernis.

Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80
" dz. 1 lb.....	1 10	1 20
" à tuyaux.....gal.	0 00	0 90
" Paristen.....dz.	0 70	0 75
" Royal polish.....	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbol.que.....lb.	0 30	0 40
" citrique.....	0 50	0 65
" oxalique.....	0 10	0 12
" tartrique.....	0 33	0 35
Alcools du Cap.....	0 14	0 15
Alun.....	0 01½	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 45	2 75
Bichrom. de potasse.....lb.	0 09	0 10
Bieu (carré).....	0 10	0 16
Borax raffiné.....	0 05	0 07
Bromure de potasse.....	0 55	0 60
Campbre américain.....	0 80	0 90
" angiais.....	0 85	0 95
Cendres de soude.....lb.	0 01½	0 02
Chlorure de chaux.....	0 02½	0 05
" de potasse.....	0 23	0 25
Couperose.....100 lbs	0 55	1 00
Crème de tartre.....lb.	0 20	0 25
Extrait de Campêche.....	0 10	0 11
" en paquets.....	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.....	0 35	0 60
Glycérine.....	0 18	0 20
Gomme arabique.....	0 50	1 25
Gomme épinette.....	0 00	0 25
Indigo Bengale.....	1 50	1 75
" Madras.....	0 80	0 80
Iodure de potasse.....	4 00	4 25
Opium.....	4 50	4 75
Phosphore.....	0 60	0 75
Pourpre de Paris.....	0 09	0 10
Résine.....(280 lbs)	2 75	5 00
Salpêtre.....lb.	0 05	0 07½
Sels d'Epsom.....100 lbs.	1 50	3 00
Soda caustique 60° lbs	1 75	2 00
" 70° ".....	2 00	2 25
" à laver.....	0 65	1 00
" à pâte.....brl.	0 00	2 50
Soufre poudre.....lb.	0 32	0 05
" bâtons.....	0 02	0 05
" rock, sacs. 100 lbs.	2 00	3 00
Strychnine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 04½	0 05½
" de morphine.....	1 90	2 00
" de quinine.....oz.	0 40	0 45
Sumac.....tonne.	55 00	65 00
Vert de Paris.....lb.	0 17	0 18½
Vitriol.....	0 04½	0 08½

Eaux Minérales.

Carabana.....cse.	10 50
Hunyadi Matyas.....	6 00
Pougues St-Leger.....	10 50
St-Galmier qts. (source Badoit) cse.	6 00
" pts.....	7 50
Vichy Célestins, Grande Grille.....	10 00
" Hôpital, Hauterive.....	10 00
" St-Louis.....	00

Epices pures.

Allspice, moulu.....lb.	0 15	0 18
Cannelle moulu.....	0 15	0 18
" en nattes.....	0 13	0 14
Clous de girofle moulu " ronds.....	0 17	0 20
" " ronds.....	0 11	0 15
Gingembre moulu.....	0 20	0 25
" " racine.....	0 15	0 28
Macis moulu.....	0 90	1 00
Mixed Spice moulu Tin 1 oz.....	0 00	0 45
Muscade blanche.....	0 40	0 55
" non blanche.....	0 50	0 60
Piment (clous ronds).....	0 14	0 15
Poivre blanc, rond.....	0 18	0 20
" " moulu.....	0 20	0 25
" noir, rond.....	0 12	0 13
" " moulu.....	0 15	0 16
Whole Pickle Spice.....lb.	0 18	0 20

Fruits secs.

Abricots Calif.....lb.	0 10	0 12
Amandes ½ molles.....	0 09	0 09½
" Tarragone.....	0 10½	0 12
" écalées.....	0 25	0 27
Amand. amères écalées.....	0 35	0 40
" écalées Jordan.....	0 00	0 35
Dattes en boîtes.....	0 04½	0 04½
Figues sèches en boîtes " en sac.....	0 09	0 10
" " ".....	0 00	0 03½
Nectarines Californie.....	0 08	0 09
Noisettes (Avelines).....	0 08½	0 09½
Noix Marbot.....	0 09½	0 11
" Grenoble.....	0 10½	0 12
" " écalées.....	0 15	0 16
Noix du Brésil.....	0 12	0 17
" Pecan.....	0 09	0 10
Noix Pecan pelées.....lb.	0 08½	0 12
Peanuts rôtis (arach.).....	0 08½	0 18
Pêches Californie.....	0 10	0 11
Poires.....	0 09	0 10
Pommes séchées.....	0 08½	0 07
Pommes évaporées.....	0 00	0 10
Pruneaux Bordeaux.....	0 04	0 08
" Bosnie.....	0 06½	0 07½
" Californie.....	0 07	0 09½
Raisins Calif. 3 cour.....	0 00	0 07½
" 4.....	0 08	0 09½
Corinthe Provinciales.....	0 00	0 05½
" Filintras.....	0 00	0 06
" Patras.....	0 00	0 06½
" Vostizas.....	0 07	0 08
Malaga Loose Muscat.....	0 08	0 07
" London Layers bte. 1 35	1 35	1 50
" Black Baskets, " 0 60	0 60	2 00
Malaga Connaisseur Cluster.....bte.	1 80	2 00
" Buckingham Cluster.....	0 00	3 25

TANGLEFOOT

Papier-Gluant à Mouches Cacheté

La principale qualité d'un papier gluant à mouches, c'est sa stabilité, pendant que vous l'avez en stock aussi bien qu'après qu'il est ouvert pour être employé.

Le TANGLEFOOT possède la stabilité au plus haut degré; des expériences constantes et bien dirigées ont amené la découverte d'un papier bien près de la perfection, et qu'aucun article similaire n'approche.

Vendez le TANGLEFOOT et vous saurez que vous tenez les dernières nouveautés et les articles améliorés aussitôt qu'ils sont mis en vente.



Voyez à ce qu'il ressemble à celui-ci.

40c. LA BOITE, \$3.40 LA CAISSE.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 22 JUIN 1898.

Table listing various agricultural products like Malaga Russian Cluster, Sultana, Valencia off stalk, etc., with their respective prices.

Fruits verts.

Table listing fresh fruits such as Ananas, Atocpas, Bananes, Pommes, Raisins Malaga, Oranges Valencia, Citrons Messine, Oignons rouges, and Noix de coco.

Grains et Farines.

GRAINS.

Table listing different types of grain including Blé roux d'hiver, Blé blanc d'hiver, Blé du Manitoba, Blé du Nord, and Avoine blanche.

FARINES.

Table listing various flour products like Patente d'hiver, Patente du printemps, Straight roller, and Forte de boulanger.

FARINES D'AVOINE.

Table listing oat flour products such as Farine d'avoine Standard, granulée, and sac.

Table listing rolled oats (Avoine roulée) in barrels and sacks.

ISSUES DE BLE

Table listing wheat issues from Ontario and Manitoba, including Son d'Ontario and Gru de Manitoba.

Farines préparées.

Table listing prepared flours like Farine préparée, Brodie, and Orge mondée.

Huiles et graisses.

HUILES.

Table listing various oils and fats including Huile de morue, loup-marin, olive, and de pétrole.

Spécialités de Lazenby.

Table listing specialty products like Huile à salade, Crème à salade, and grands.

Liqueurs et spiritueux.

Brandies.

Table listing brandy and spirit products such as Hennessy, Martel, and various other brands.

Table listing more brandy and spirit products including J. Borianne and others.

Table listing Rhums (rum) products like St-Georges and others.

Table listing wine and other beverages like Chauvet cachet, St-John, St-Joseph, etc.

Whiskey Ecossais.

Table listing Scotch Whisky products such as Dewar's Special, Dewar Extra, and others.

Whiskey Irlandais.

Table listing Irish Whisky products like Banagher Irish, Henry Thomson, etc.



PROVINCE DE QUEBEC

DEPARTEMENT DES TERRES, FORETS ET PECHERIES.

SECTION DES BOIS ET FORETS.

Québec, 7 mai 1898.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts révisés de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, le MARDI 16 AOUT prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

Ottawa Supérieur.—Bloc A, rang 6; N. No 1, 25 m.; S. No 1, 25 m.; N. No 2, 25 m.; S. No 2, 25 m.; N. No 3, 25 m.; S. No 3, 25 m.; N. No 4, 25 m.; S. No 4, 25 m.; N. No 5, 25 m.; S. No 5, 25 m.; N. No 6, 25 m.; S. No 6, 25 m.; N. No 7, 25 m.; S. No 7, 25 m.; N. No 8, 25 m.; S. No 8, 25 m.; N. No 9, 25 m.; S. No 9, 25 m.; N. No 10, 25 m.; S. No 10, 25 m.; N. No 11, 25 m.; S. No 11, 25 m.; N. No 12, 25 m.; S. No 12, 25 m.; Rivière Ottawa; No 98, 50 m.; No 99, 50 m.; No 100, 50 m.; No 101, 50 m.; No 583, 15 m.; No 581, 32 m.; No 595, 32 m.; No 596, 19 m.; No 607, 22 m.; No 608, 26 m.; No 609, 11 m.; Rivière la Pêche; No 524, 11 1/2 m.; No 525, 16 1/2 m.; Ottawa Inférieur.—Rivière Rouge Sud L. 43m; rivière du Lièvre, Branche N. E., No 7, 31 1/2 m.; rivière du Lièvre, Branche N. E., No 8, 27 1/2 m.; Lac Némiskachingue, 25 m.; rivière Rouge, sud M. 42 m.; Rivière du Lièvre, Branche N. E., No 3, 50 m.; No 4, 50 m.; No 5, 50 m.; No 6, 46 m.; canton Wentworth, No 3, 5 m.; Saint-Maurice.—Rivière Saint-Maurice, No 10, E. 47 m.; rivière Trénehe No. 1, O. 24 m.; rivière

Trenche No 2, O. 50 m.; rivière Trenche No 2, E. 10 m.; rivière Mattawin, No 10, 48 m.; Arrière rivière du Mi lieu, 39 m.; Manouan A. S., 50 m.; Arrière Manouan A. S., 40; Arrière Vermillion 7 N., 40 m.; Arrière Vermillion B. N., 45 m.; Arrière Saint-Maurice 13 Ouest, 25 m.; Arrière Saint-Maurice 14 Ouest, 40 m.; Arrière Saint-Maurice C, 25 m.; Arrière Saint-Maurice D, 42 m.; Arrière Saint-Maurice E, 50 m.; Arrière Flamand 1 Nord, 26 m.; Arrière Flamand 2 Nord, 59 m.; Arrière Manouan 2 Sud 44 m.; Saint-Maurice 15 Ouest, 59 m.; Manouan 3 Nord, 35 m.; Arrière Manouan 3 Nord, 30 m.; Arrière Manouan 4 Nord, 3 m.; Manouan 4 Nord 50 m.; Manouan 8 Sud, 50 m.; Manouan 9 Sud 35 m.; Arrière Manouan Nord, 50 m.; Arrière Manouan D Nord, 50 m.; Saint-Maurice 13 Ouest, 50 m.; Saint-Maurice 14 Ouest, 50 m.; Pierrière 1 Est, 35 m.; Ile Bostonnais, 10 m.; Bostonnais 4 Nord, 25 m.; Bostonnais 4 Sud, 20 m.; Bostonnais 2 Sud, 50 m.; Bostonnais 3 Sud, 5 m.; Bostonnais moitié 2 Nord, 25 m.; Bostonnais 3 Nord, 50 m.; roche 4 ouest, 50 m.; Arrière Croche 4 Est, 50 m.; Arrière Croche A, 40 m.; Arrière Croche B, 5 m.; Montmagny.—Cantons Rolette et Roux, Rivière aux Originaux, 37 m.; canton Lafontaine, 17 1/2 m.; canton Roux, 7 1/2 m.; canton Maillou, 13 m.; canton Ashburton, 3 1/2 m.; canton Talon, 3 1/2 m.; Grandville.—Rivière Noire, No 47, 33 1/2 m.; canton Arm-and, No 2, 11 1/2 m.; No 3, 13 1/2 m.; No 4, 18 m.; canton Escourt, No 3, 4 1/2 m.; canton Parke, No 2, 9 m.; canton Parke, No 3, 20m.; Matapédia.—Canton Awantjish, No 2, 18 1/2 m.; Arrière Rivière Métis, Est, 18 1/2 m.; Rimouski Est.—Canton Saint-Denis, 14 m.; canton McNider, No 3, 7 1/2 m.; canton McNider, No 4, 7 1/2 m.; canton Manano, No 3, 8 m.; Rimouski Ouest.—Canton Duquesne, No 3, 8 m.; canton Duquesne, No 4, 13 m.; Rivière Rimouski, centre Est, 19 m.; Rivière Rimouski, centre Ouest, 32 m.; Lac Temisconata, 3e rang; Bloc 1, 26 m.; Bloc 2, 26 m.; Bloc 3, 33 m.; Arrière Rivière Rimouski, No 2 Ouest, 18 m.; canton Macpés, 7 m.; Gaspé-Ouest.—Canton Duchesnay, 70 m.; canton Christie, 52 1/2 m.; canton Tourelle, 84 m.; Gaspé-Est.—Canton Rameau, No 2, 21 m.; Bonaventure-Ouest.—Petite Rivière, Branche Nord No 1 8 m.; Rivière Nouvelle No 2, 50 m.; Meadow Brook (Rivière Matapédia), 37 m.; Rivière Matapédia, No 1 est, 28 m.; Ruisseau Tom Ferguson, 33 m.; Indian Brook, 56 m.; Red Pine and Chamberlain Brooks, 38 m.; Bonaventure-Est.—Rivière Bonaventure, No 3, 50 m.; Saint-Charles.—114 sud, 20 m.; 141 ouest, 20 m.; 143, 18 m.

Lac Saint-Jean-Ouest.—Rivière Peribonka, No 123, 40 m.; Rivière Peribonka, No 127, 50 m.

Limites au Nord du Lac Saint-Jean :

1er rang; No 1, 41 m.; No 4, 26 1/2 m.; No 5, 26 m.; No 6, 38 1/2 m.; 2e rang; No 1, 13 m.; No 2, 21 m.; No 3, 32 1/2 m.; No 6, 34 m.; No 7, 27 m.; No 8, 21 m.; 3e rang; No 1, 17 m.; No 2, 18 1/2 m.; No 3, 35 m.; No 6, 30 m.; No 7, 25 m.; No 3, 18 1/2 m.; No 9, 26 1/2 m.

Saguenay.—Canton Arnaut, 30 m.; Rivière Malbaite, No 1, 27 m.; Rivière Amédée, 40 m.; Rivières à la Chasse et aux Anglais, 34 m.; St Laurent Ouest, 30 m.; Rivières Mi tassini et Shebrooke, No 1, 32 1/2 m.; Rivière St-Nicolas, 30 m.; Rivière au Bouleau, No 1, 32 m.; No 2, 20 m.; No 3, 26 m.; No 4, 28 m.; No 5, 30 m.; No 6, 29 m.; Rivière Téton, No 1, 26 m.; No 2, 18 m.; No 3, 28 m.; No 4, 20 m.; No 5, 34 m.; No 6, 29 m.; Rivière St-Jean, No 1, 21 m.; No 2, 24 m.; No 3, 23 m.; No 4, 18 m.; No 5, 29 m.; No 6, 30 m.; No 7, 12 m.; No 8, 12 m.; No 9, 12 m.

St-Jean Branche Est, No 1, 22 m.; Rivière St-Jean, Branche Est, No 2, 15 m.; Rivière St-Jean, Branche Est, No 3, 20 m.; Rivière au saumon, No 1, 30 m.; Rivière Chambers, No 1 4 m.; Rivière Bonaventure, No 1 est, 50 m.; No 2 est, 50 m.; No 3 est, 50 m.; No 4 est, 50 m.; No 1 ouest, 50 m.; No 2 ouest, 50 m.; No 3 ouest, 50 m.; No 4 ouest, 50 m.; canton Laval, No 1, 1 m.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Aucune limite ne sera adjugée à un prix inférieur que le minimum fixé par le département. Les limites seront adjugées au plus haut enchère, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque inscrite. A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère. La rente foncière annuelle de trois piastres par mille, ainsi que la taxe de feu, est aussi payable immédiatement. Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les terres de la Couronne, maintenant en force ou qui peuvent le devenir plus tard. Des plans, indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposés au département des Terres, Forêts et Pêcheries, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les divers agences où sont situées ces limites, et seront accessibles jusqu'au jour de la vente. N. B.—Nul compte pour publication de cette vente ne sera reconnu si telle publication n'a été expressément autorisée par le département. S. N. PARENT. Commissaire des Terres, Forêts et Pêcheries.

Ventes enregistrées à Montréal.

Pendant la semaine terminée le 18 juin 1898

MONTREAL EST QUARTIER ST-JACQUES.

Rues Marie Joseph et Louis Hypolite. Lots 530-1 à 3, 6 à 8 avec maisons en brique (en démolition), 3 terrains 150 x 30 chacun. The Montreal Loan & Mortgage Co à Mary Jane Morrison vve de Sir L. H. Lafontaine et al; \$6000 [46321].

Rues Lagarchetière, Nos 220 à 230 et Wolfe, Nos 87 à 93. Lot 301, avec maison en brique, terrain 103 3 x 79.3 d'un côté et 80.6 de l'autre. Le Shérif de Montréal à Michael Stewart; \$4600 [46331].

Rue Amherst, Nos 517 à 531. Lots 974-52 à 55, avec maison en brique, terrain 84 x 63. La succession Claude Melançon à Mathilda Anne Marchand, veuve de Charles Langelier; \$6000 [46332].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Berthelet, Nos 28 et 30. Lots pt N.-E. 207, pt S.-O. 211, avec maison en pierre et brique, terrain irrég. sup. 8346. Le Shérif de Montréal à la succession Victor Beaudry; \$300 [46313].

QUARTIER ST-LOUIS

Rue Sherbrooke. Lots 746-15, 16, 16a, 1 terrain 21.9 d'un côté, 15.8 de l'autre x 98 d'un côté et 97 de l'autre, sup. 1800; 1 do 21 8 d'un côté 15.8 de l'autre x 97 d'un côté et 96.6 de l'autre, sup. 1797; 1 do 21 9 d'un côté 15.8 de l'autre x 96 6 d'un côté et 96.3 de l'autre, sup. 1800, vacants. Siméon Pagnuelo à Stanislas D. Vallières; \$9444.75 [46327].

Rue St Dominique, Nos 544 et 546. Lot 1026 avec maison en bois et brique, terrain 32 3 x 74 6 d'un côté et 74.9 de l'autre, sup. 2467. Moses Vineberg à Noami alias Annie Joseph Rosa Sugsman épouse de David Salomon; \$1350 [46330].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Richardson, No 80. Lots 983, 984 et 985, avec maison en bois et brique, terrain 37 6 x 100 chacun. Robert H. Mitchell à Joseph Côté; \$4250 [131155].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Souvenir, No 7. Lot pt 1639-45, avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 87.5 d'un côté, et 89.3 de l'autre, sup. 2120. Stanislas D. Vallières à Dame Jane Elizabeth Cullins, épouse de James Bremner; \$6100 [131148].

Rue Drummond, No 265. Lot 1760, avec maison en pierre et brique, terrain 137 x 152 d'un côté et 152.2 de l'autre. La succession Alex Ewan à Dame Harriet Frothingham, épouse de Wm R. Miller; \$27,000 [131149].

Rue L'Église, No 149. Lot 465-1 avec maison en brique, terrain 19.6 112 James Baxter à Edward Franklin Taylor; \$2000 [131160].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Forsyth. Lots 166 398 et 399, 2 terrains 22 6 x 80, sup. 1800 chacun, vacants. Exh. Stuart épouse de J. U. Eward à Joseph Harel; \$600 [73568].

Rue Moreau. Lot pt N. O. 80-189, terrain 103 8 x 75 vacant. The Montreal Loan & Mortgage Co à Joseph Touchette; \$600 [73555].

Rue Joliette. Lot 23-82, terrain 23 x 121, sup. 2783 vacant. Thos G. Shanganess et al à J. B. Petelle; \$375 [73621].

Rue Ontario. Lots 148-599 à 608, 716 à 725, pt 148-662, 20 terrains 23 x 120 chacun, 1 do 60 x 120 vacant. Henry Hogan à Robert Ironside; \$12,480 [73636].

Rue Frontenac, No 121. Lot 166-93, avec maison en brique, terrain 25 x irrég. sup. 4500. Ludger Beaudoin à Emilie Duverger, veuve de Joachim Isaie Dumont et al; \$1911.59 [73640].

QUARTIER ST DENIS

Rue Drolet. Lot 165-58, terrain 22 x 70, sup. 1540 vacant. Samuel Zéphirin Leboeuf à Wilfrid Robitaille; \$540 [73638].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Rozel. Lot pt 3399-a avec maison en pierre et brique (neuve), terrain 25 x 94 6, sup. 2362 6 John Quinlan à Patrick Burns; \$3800 [73578].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Berri, Nos 1050 et 1052. Lot 15-216, pt N. O. 15-215 avec maison en pierre, terrain 26 x 70. William H Auclair à Hugh Henry; \$3000 [73559].

Rues Chambord, Nos 3 et 5. Lot 6-34, et Dufferin, Nos 258 et 260, quartier St Denis. Lot 329-27, avec 1 maison en bois et 1 maison en brique, 1 terrain 24 x 70, 1 do 25 x 80. Thaddée Forget à Antoine Lorrain; \$2550 [73563].

Rue St Urbain. Lot pt N.-O. 499, terrain 60 x 168 sup. 10080, vacant James Marshall à Odilon Vanier; \$6000 [73612].

MILE END

Rue St Laurent. Lots 10-156 et 157, terrains 25 x 110 chacun, vacants. James Baxter à François Gobeille; \$2805 [73648].

Rue Sanguinet. Lots 167-11 et 12, terrains 40 x 80 chacun, vacants. Thomas Wm Bussell à Léandre Renaud; \$1200 [73656].

MONTREAL ANNEXE

Rue Hutchison. Lots 12 8-31 à 35, terrain 25⁰ x 110 vacant James Rodger à Robert Neville, jr; \$5250 [73568].

Rue St George. Lot 11-912 et 1/2 N. O. 11-911, terrain 66 x 77 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Thomas Alexander Dionne; \$625 [73567].

Rue Clarke. Lot 1/2 S 11-379, terrain 25 x 84 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Joseph Charbonneau; \$294 [73590].

Rue Mance. Lot 12-13-13, terrain 38 x 93 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co, à John Markland Aird et ux; \$521 25 [73637].

Avenue du Parc. Lot 12-8-3 et 4, terrain 100 x 190 vacant. James Wm Shaw

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur
Poseur d'Appareils à Chauffage.....
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.

STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.

L. GIRARD & CIE., Plombiers Couvresseurs
Ferblantiers
Spécialité; Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6775, des MAR. 116 350, St-Laurent.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,

Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

C. H. LETOURNEUX, prés.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-trés

LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

à Ludger Hamelin et Alphonse Hamelin; \$5201 et autres considérations. [73662].

STE-CUNEGONDE.

Rues Albert, No 677 Vinet, No 122. Lot pt 760 et 761 avec maison en brique, terrain 44 x 48. Casildée Méloche vve de J. B. Legault à Arménus Legault; \$4000 [73571].

Rue Woodstock, No 22. Lot 386-139 avec maison en pierre et brique, terrain 22 x 112. Joseph Alexis Roch à Joseph Célibert Poissant; \$4000 [73677].

WESTMOUNT

Ave Mount Pleasant. Lot 374-75b, terrain 137.6 x 161.6 d'un côté et 156 8 de l'autre, sup. 22124 vacant. Thomas Lamb à Charles W. Pearson; \$4424.80 [73561].

Ave Roslyn. Lot 219-154, terrain sup. 5550, vacant. The Westmount Land Co à George D. McKay; \$1748.25 [73574].

Ave Roslyn. Lot 1/2 S-E, 219-156, terrain sup. 2850, vacant. George Donald McKay à James Currie; \$1040 62 [73575].

Avenue Clandeboye, Lot 383-42, terrain, sup. 2750 vacant. Evelyn St Lo Durnford épouse de Andrew Guy Ross à Francis John Lewis; \$375 [73664].

Ave Arlington. Lot 230-23, terrain sup. 5637 vacant. Thomas Milburn & The Hy Yeoman à Albert E. Paterson; \$1,972.95 [73172].

Ave Grosvenor. Lot 1/2 N. O. 219-105 avec maison en brique pressée, terrain sup. 2775. Joseph R. Fair à James E. Hayden; \$5,500 [73675].

ST-HENRI.

Rues St Jacques et St Antoine Lots 1629-1 et 2 avec maison en bois et brique, terrain sup. 11200. Joseph Brouillet à Adolphe Duperrault; \$30000 [73588].

Coin de la rue St Antoine et avenue Greene. Lots 385-27 et 28, 29 avec maison en pierre et brique, terrain sup. 7500. Stanislas D. Vallières à Hon Siméon Pagnuelo; \$23108 75 [73622].

Coin de la rue St Jacques et avenue Green. Lots 385-24 et 25 avec maison en pierre et brique, terrain, sup. 2500. Damase Baignet à Alexander Walker; \$275 et les hypothèques [73629].

Rue St Ambroise. Lot 2084 avec maison en bois et brique, terrain sup. 3100. The Montreal Loan & Mortgage Co à Augustin Vallée; \$2100 [73647].

OUTREMONT

Ave Pagnuelo. Lot pt 15 37, terrain 30 x 170 vacant. Hon Siméon Pagnuelo à Rose de Lima Lalonde vve de Ferdinand Corbeil; \$900 [73604].

Ave de l'Épée. Lots 33-296, 287, 298, 312, 313, avec maison, etc, 4 terrains 30 x 80, 2 do irrég. Le Shérif de Montréal à L'Institution Catholique des Sourds-Muets; \$52 [73639].

MAISONNEUVE

Ave Pie IX. Lot 14-261b, terrain 25 x 120, vacant. Adolphe Duperrault à Damase Pierre Riopel; \$425 [73600].

Ave Pie IX. Lot 14-261a, terrain 25 x 120, vacant. Adolphe Duperrault à Théophile Leclair; \$425 [73601].

Rue Ste Catherine. Lots 14-124a, 125 1, 126a, 127a avec maison en brique, terrain 103.8 x 65 d'un côté et 60 2 de l'autre. Hon. N. Pérodeau à Hubert Prévost; \$9500 [73577].

4ème avenue. Lots 2-816, 817 et 818,

terrains 25 x 100 chacun, vacants. Chs T. Vian à Hormisdas Lapointe; \$1250 [73643].

Rue Adam. Lots 2-77 et 78, terrains 27 x 100 chacun, vacants. Chs T. Vian à Hormisdas Lapointe; \$850 [73644].

1ère Avenue. Lots 1-29 à 34, 1-36 à 39 terrains 24 x 100 chacun vacants. Chs T. Vian à Marguerite Renaud épouse de Jules Maucotel; \$4,175 [73645].

Rue Adam. Lots 1-41 à 44, 1a-862 à 867, terrains 25 x 100 chacun vacants. Chs T. Vian à Jules Aimé Maucotel; \$4,175 [63646].

Rue Ste Catherine. Lots 1a-837 et 638, terrains 27 x 100 chacun vacants C. T. Vian à Japhet Norbert Boucher; \$900 [73678].

VERDUN

Avenue Church. Lot 1/2 N. O. 4580, terrain 35 x 131.6 vacant. Richard Bolton à Henry Sweetland; \$276 [73594].

Avenue Church. Lot 1/2 S. E. 4580, terrain 35 x 131.6 vacant. Richard Bolton à John Auley; \$276 [73595].

Avenue Church. Lot 1/2 S. E. 4582, terrain 35 x 131.6 vacant. Richard Bolton à Joseph Joly dit St Onge; \$276 [73596].

COTE ST. PAUL

Chemin de la Côte St Paul. Lot 187-4-13, terrain 25 x 120.8 d'un côté 128.8 de l'autre, supr 3116, vacant, Grégoire Méloche à David Chatel; \$1380 [73607].

Chemin de la Côte St Paul. Lot 187-4-14, terrain 25 x 128.8 d'un côté et 136.3 de l'autre, vacant. Grégoire Méloche à Arthur Chatel; \$1340 [73608].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue St Hubert. Lot 489-164, terrain 25 x 90.10, vacant The St Denis Land Co à Césaire Barbe; \$56.68 [73609].

Rue St André. Lots 488-164b et 165b, terrains 25 x 80 chacun, vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à George Brosseau; \$140 [73641].

LONGUE-POINTE

Avenue Lecours. Lot 397-160, terrain 25 x 105 vacant. Lomer Gouin et J. H. Mayrand à Rodolphe Lemieux; \$200 [73599].

ST LAURENT

Lot pt 85. Mand E. Low épouse de Thomas Sonne, jr à The People Mutual Building Society; \$2630 [73570].

Lots 409-312 à 315, pt 409-316, terrains vacants. Edouard Gohier à Hormisdas Eusèbe Trudeau; \$300 [73667].

LACHINE

Lots 914-15, 42, 951-1, terrains. William Trenholme à Benjamin Lecompte sr et al; \$900 [73597].

Lot pt 936, terrain 50 x 100 vacant. Mary Enright, veuve de John Connors alias O'Connors et al à James Enright; \$400 [73615].

Lot pt 939. Joseph Forrence Hansen à Frederick D. Lawrence; \$8000 [73670].

POINTE AUX TREMBLES

Lot pt 113. François Galipeau à Wilfrid Reeves; \$2000 [73671].

POINTE CLAIRE

Lot 180, terrain supr 4 arpents et 5 perches [mesure française] vacant. Le Shérif de Montréal à George Cousineau; \$350 [73623].

ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine
GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evalueur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
Elevateur, 3me étage. Chambre 7

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.
108, RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL
Bâtisse du Séminaire

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

J. EMILE VANIER,

Ingenieur Civil et Architecte
(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)
107, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Construction Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts,
Drayages, etc.20 ANNEES DE PRATIQUE.

O. M. LAVOIE

TELEPHONE
6412Peintre-Décorateur
Peintre d'Enseignes et de Maisons,
Tapissier et Blanchisseur.

482, RUE ST-HUBERT, MONTREAL

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH.
568
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier: - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE
ET GRANIT OUVRAGES DE BATISSES en gros et en détail,
Estimations données sur application. Téléphone Bell 4664.
connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS
(Successors de A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
nées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.
Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 0.

\$2,500

A VENDRE, RUE BERRI, jolie maison en
brique, contenant deux logements
de 5 et 6 appartements avec passage,
bain, w.c., gaz, le tout en parfaite ordre et
loué à de bons locataires. Loyer \$240 par
année. Conditions \$1000 comptant, balance
payable au gré de l'acheteur. Intérêt à 6 %.

E. R. GAREAU

1511, rue Notre-Dame, Montréal
PRES DE LA RUE GOSFORD.

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par
quartiers:

St Jacques.....	\$16,600 00
St Laurent.....	309 00
St Louis.....	10,794 75
St Anne.....	4,250 00
St Antoine.....	35,000 00
Hochelaga.....	15,966 59
St-Denis.....	540 00
St Gabriel.....	3,800 00
St Jean-Baptiste.....	11,550 00
Mile End.....	4,005 00
Montreal Annexe.....	11,891 25
Ste Cunégonde.....	8,000 00
Westmount.....	16 061 62
St Henri.....	55,483 75
Outremont.....	952 00
Maisonneuve.....	21,700 00
Verdun.....	828 00
Côte St Paul.....	2,720 00

\$220,442 96

Les lots à bâtir ont rapporté les prix
suivants:

Rue Sherbrooke, quartier St Louis, \$1-75 le pied.	
Rue Forsyth, do Hochelaga, 16 3/4 c le pied.	
Rue Moreau, do do 50c le pied.	
Rue Joliette, do do 13 1/4 c le pied.	
Rue Ontario, do do 20c le pied.	
Rue St Denis, do St Denis, 35c le pied.	
Rue St Urbain, do St Jean-Bte, 59 1/2 c le pied.	
Rue St Laurent, Mile End, 51c l.p. Rue Sanguinet, do 18 1/2 c do	
Rue Clark, Montréal Annexe, 14c do	
Rue Hutchison, do 19c do	
Rue St George, do 12 1/2 c do	
Rue Mance, do 15c do	
Ave Arlington, Westmount, 35c do	
Ave Mount Pleasant, do 20c do	
Ave Roslyn, do 31 1/2 et 36 1/2 c do	
Ave Clandeboye, do 50c do	
Ave Pie IX, Maisonneuve, 14c do	
4ième Avenue, do 16 1/2 c do	
Rue Adam, do 15 1/2 et 16 7/10 c do	
1ière Avenue, do 17 1/2 c do	

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 18
juin 1898, le montant total des
prêts et obligations hypothécaires a été
de \$204,380 divisés comme suit, suivant
catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$32,230
Successions.....	66,500
Cies de prêts.....	17,650
Assurances.....	85,000
Autres corporations...	3,000
	\$204,380

Les prêts et obligations ont été con-
sentis aux taux de :

- 4 p. c. pour \$40,000.
- 4 1/2 p. c. pour \$28,000.
- 4 1/2 p. c. pour 2 sommes de \$12,000 ;
\$17,000 et \$25,000.
- 5 p. c. pour \$1200 ; \$1,300 ; \$1,400 ;
\$3000 ; \$3,500 ; \$5,500 et \$8,000.
- 5 1/2 p. c. pour \$700 ; 3 sommes de \$500
et \$5,000.

Les autres prêts portent 6 pour cent
d'intérêt à l'exception de \$2000 à 2 p. c. ;
\$2000 à 8 p. c. et \$1,120 à 10 p. c.

La Construction

Contrats donnés

Chez W. E. Doran, architecte, rue St Jacques, No 180, 4 bâtisses rue Lagau-chetière (Palace), à 3 étages, formant 5 logements.

Maçonnerie, John Quinlan.
Charpente et menuiserie, Phaneuf et Doré.

Couverture, Montreal Roofing Co.

Plombage, W. J. Graham.

Chauffage, do

Brique, John Sheehan.

Enduits, Décaray & Fils.

Peinture et vitrerie, H. O'Brien & Co.

Propriétaire, B. Tansey.

NOTES

MM. Roy et Contant, architectes, demandent des soumissions pour 3 maisons formant 5 logements devant être érigés avenue Bruce à Westmount.

M. G. A. Monette, architecte, prépare le plan et devis pour 2 magasins devant être érigés rue St Laurent.

MM. J. B. Resther & Fils, architectes, demandent des soumissions pour la station de pompes qui sera érigée au coin des rues Notre-Dame et Beaudry.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Dorchester, No 1137, une maison formant un logement 30.8 x 80, à 3 étages, en brique pressée, couverture en ardoise et rosin ciment; coût probable, \$7000. Propriétaire, L. Jordan; architecte, Arth. J. Cooke; maçon, John Quinlan; charpente, M. Desautels; brique, E. Gauthier.

Rue Latour, une bâtisse formant une écurie 63.5 de front, 61 en arrière x 72, à 3 étages, en brique, couverture en rosin ciment; coût probable, \$15,000. Propriétaire, Dominion Express Co, architecte Edw Maxwell, maçons Heggie & Stewart, charpente Phaneuf & Doré, brique McArthur & Sons.

Rue Durocher, 2 cottages, 26.5 x 73 à 2 étages en pierre, couverture en feutre et gravois; coût probable \$5,000 chacun. Propriétaire, Dame G. A. Nantel; architecte, A. Raza; maçons, Chapleau & Lemay.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 28 juin au 5 juillet 1898

DISTRICT DE MONTRÉAL

André Gauthier vs J. P. Z. Desormeau
Montréal—Le lot 1206 du quartier Ste-Marie situé rue Hawthorn avec bâtisses.

Vente le 30 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'ARTHABASKA

L. P. E. Crépeau vs Robert G. Ward

St Adrien d'Irlande—Les lots 161, 162, 163, 243, 247 et 248 contenant 250 acres ainsi que les lots 620, 621, 625 et 628 avec bâtisses.

Vente le 30 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Napoléon Dupuis vs Godfroi Chartier
Roxton Falls—Le lot 449 contenant 31 acres avec bâtisses.

PEINTRES

PEINTURE et DECORATION

A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU....
245 Rue RICHELIEU.

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR :::: DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. ... Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Entre les rues Vitre et Lagau-chetière.

BOIS

T. PREFONTAINE

H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues **NAPOLEON ET TRACY**

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

MENUISERIE

I. CHARBONNEAU & CIE MANUFACTURIERS
Spécialités, Balcon, Galerie en tournage, Lucarne et menuiserie de fantaisie de tout genre.
Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER,
Réparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

J.-BTE VIEN, PROP.

TEL. 6526

FYFE & CIE

CONTRACTEURS - MENUISIERS

ET MANUFACTURIERS DE

Fournitures de Bureaux et Magasins.
Comptoirs et Tablettes.

Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

JOS. BINETTE

Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

25 Rue Saint-Gabriel

Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an - - - - - \$2 00
Canada et États-Unis, un an - - - - - 1 50
France et Union Postale, un an (15 francs) - - - - - 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

Vente le 2 juillet, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Eugène A. Dyer vs W. J. Calhoun

Freligsburg — Les 4/5 indivis des lots 8, 9 et 10 avec bâtisses.

Vente le 29 juin, à 10 h. a. m., à la de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

L. L. Rivard vs Arthur Boulanger

St Joseph d'Alma—Le lot 4 contenant 157 acres, les lots 11a, 11b, 11c contenant 188 acres et le lot 1 contenant 38 acres.

Vente le 4 juillet à 1 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Dame vve S. Cormier vs Zotique Pérusse

St Alban—La partie du lot 1 avec bâtisses.

Vente le 2 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

F. X. Lemieux vs Dame Nap Mercier

Notre-Dame de la Victoire — Les lots 41 et 42 avec bâtisses.

Vente le 2 juillet, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Dame vve W. Henault vs Henri Guilmette

Berthier — La partie du lot 152 situé rue Edouard avec bâtisses.

Vente le 29 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

J. J. T. Frémont vs Judes Tremblay

Ste Croix de Tadousac—Le lot 32 contenant 124 acres, les parties des lots 2, 3 et 4; les lots 17 et 18 contenant 236 acres avec bâtisses.

Vente le 29 juin, au bureau d'enregistrement.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

H. M. Hovey vs Bickford West

Sacré-Cœur de Jésus— Les lots 93, 97 et partie de 111 avec bâtisses.

Vente le 28 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

RECETTES ET PROCÉDÉS UTILES

Confitures de fraises.—Prenez des fraises ananas ou des caprons bien mûrs; épluchez-les et pesez. Après cela, mettez dans une bassine du sucre granulé et en poids égal à celui des fraises, avec un demi verre d'eau par livre de sucre; faites fondre sur le feu et cuire jusqu'à ce que, le prenant à travers une écumoire et en soufflant dessus, il forme en passant à travers les trous de petites bulles ou ampoules voltigeant dans l'air. On dit alors que le sirop est cuit au soufflé, à la petite plume ou au petit boulé.

A ce moment mettez vos fraises dans la bassine et laissez-les cuire convenablement, de manière qu'elles ne s'écrasent pas. On reconnaît le degré de cuisson à leur transparence. On les sort de la bassine avec l'écumoire et on en remplit des pots à moitié seulement.

Après cela, on remet sur le feu le sirop affaibli par le jus des fraises; on pousse de nouveau la cuisson de ce sirop jus-

qu'au petit boulé et on le verse sur un petit tamis placé au-dessus des pots de fraises, que l'on soulève avec précaution pour que le jus pénètre bien partout.

Confitures de citron.—Les confitures de citron sont très appréciées par les personnes qui aiment les mets légèrement acidulés. Voici comment on procède : on fait d'abord ramollir dans l'eau assez chaude la peau de trois ou quatre citrons ; on les fait ensuite bouillir avec une livre de sucre, on ajoute une pinte de sirop de sucre, puis on soumet à une nouvelle ébullition et, avant le refroidissement, on ajoute à la masse des amandes concassées.

Les citrons abondent encore aujourd'hui et ces confitures donneront un dessert agréable jusqu'à la saison des fruits, au moment où celles faites avec les fruits indigènes sont souvent épuisées.

Guérison des crevasses aux mains.—Ce remède, qui est très efficace, consiste simplement dans le frottement des endroits malades avec du jus d'oignons.

Des accidents causés par le feu.—Il ne se passe pas d'hiver sans que les journaux signalent des accidents de cette nature ayant occasionné la mort. La plupart du temps ce sont des femmes et des enfants dont les vêtements s'enflamment, parce que ces vêtements sont flottants et d'étoffe légères. En pareil cas, crier au secours, se sauver dans les escaliers ou dans la rue, ouvrir la fenêtre, sont autant de moyens d'activer l'incendie.

Lorsqu'il y a un lit dans la chambre, il convient de se glisser entre les matelas ou de se blottir sous les couvertures, aussi hermétiquement que possible, pour étouffer la flamme. A défaut de lit, on s'empare d'un linge quelconque, le plus grand possible, on s'en enveloppe et on s'étend par terre. On arrive par ce moyen à maîtriser le feu rapidement et on en est quitte presque toujours pour quelques légères brûlures. L'important en pareil cas, c'est de ne pas perdre la tête et de prendre rapidement un parti.

Un filtre rapide.—Prenez une peau de chamois, régulière dans son épaisseur ; la couper dans des dimensions voulues, la laver dans une dissolution faible de sel de soude ou de tout autre alcali, pour en enlever les particules grasses ; la rincer ensuite à l'eau froide. On peut ensuite filtrer rapidement les teintures, sirops et même les mucilages. Quatre à cinq pintes de sirop le plus épais seront filtrés en cinq minutes. En prenant soin de laver ce filtre après chaque opération, il peut durer indéfiniment.

Emballage des fleurs coupées.—Donnez aux fleurs, avant l'emballage, la plus grande quantité possible d'humidité intérieure. Placez les fleurs par lits, horizontalement et peu serrées, dans des caisses légères et solides, à l'intérieur desquelles on maintient la fraîcheur à l'aide de mousse légèrement humide. Remplissez exactement les caisses, de manière que le couvercle, au moment de l'emballage, exerce une pression légère, qui empêchera le ballonnement et par suite la détérioration complète des fleurs expédiées.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant
Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépôt au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE...

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal : 7, Place d'Armes Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

Marcotte & Leclerc, 28, cote de la Montagne,
Agents Généraux, QUÉBEC.

Systeme de Cotisation.

Plan Mutuel.

The Colonial Mutual Life Association

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT DU CANADA

Fonds de Garantie Autorisé - - - - \$100,000

Siège Principal: 180, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Président, A. S. EWING,

Vice-Présidents: F. P. BUCK, CHAS. J. CHISHOLM.

Les Polices sont libres quant à la résidence, le voyage et la profession. Assurance de première classe au prix coûtant. Polices de Banques d'épargne, une spécialité. Pour renseignements, écrire à

E. A. BAYNES, B. C. L., Secrétaire et Agent en Chef.

Provident Savings Life Ass. Society of New York

La meilleure Compagnie pour les Assurés et les Agents

Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON, No. 37, rue Yonge, Toronto

GÉRANT GÉNÉRAL POUR LE CANADA.

FEU :: :: COMPAGNIE D'ASSURANCE MARINE BRITISH AMERICA

Capital en Argent - - \$750,000.00 Actif Total, au-delà de \$1,510,827.88
Pertes payées depuis sa fondation \$16,920,202.75

Bureau Chef à Toronto, Ont. Geo. A. C. Cox, Président ; J. J. Kenny, Vice-Président ; P. H. Sims, Sec.

C. R. G. JOHNSON, Agent Résident, Bâtisse "Canada Life," MONTREAL

AGENTS ET COLLECTEURS DEMANDÉS

... PAR  La Canadienne

S'adresser personnellement
ou par lettre à

P. GARON, Gérant

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL : 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Argent à prêter sur première hypothèque

National Assurance Co. of Ireland.

...INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...
AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada : 1735, RUE NOTRE DAME
M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX,
DEPARTEMENT FRANÇAIS :

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU No, 34, côte St Lambert